

Contrat local de santé

REIMS
2018-2020




© ARTECHDRONE_SEGALEN Brieux / Ville de Reims



Crédits photos :
©Ville de Reims
© ARTECHDRONE_SEGALEN Brieuc / Ville de Reims
© Philippe Moreau / Ville de Reims

Introduction

Dans la perspective de soutenir et d'amplifier les initiatives locales, la loi du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, a prévu que la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) puisse faire l'objet de contrats locaux de santé (CLS) conclus par l'ARS, notamment avec les collectivités locales, ainsi que d'autres signataires, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médicosocial.

Cet outil de développement local permet de coordonner l'action publique de l'ARS et des collectivités territoriales, au service de l'amélioration de l'état de santé des populations concernées, avec pour objectif de répondre aux enjeux de santé globaux sur un territoire donné.

Il incarne par ailleurs la dimension intersectorielle de la politique régionale de santé, dans le but de favoriser :

- l'amélioration des contextes environnementaux et sociaux qui déterminent, à plus ou moins long terme, l'état de santé des populations au niveau local,
- l'accès des personnes, notamment « démunies », aux soins, aux services, et à la prévention,
- la promotion et le respect des droits des usagers du système de santé,

en assurant la coordination des financeurs, des politiques impactant la santé et en associant des acteurs de l'éducation, de la politique de la ville, de la cohésion sociale.

Le Contrat Local de Santé de Reims a été signé en 2014, fort de cette dynamique territoriale, en ce que, 1^{er} CLS de l'ancienne Région Champagne-Ardenne, articulé autour de 4 axes, déclinés en 40 fiches-actions, il a réuni d'emblée 6 signataires et plus d'une vingtaine de porteurs et contributeurs.

Un renforcement des pratiques collaboratives

Initialement de 3 ans, prolongé en 2017, pour une cohérence calendaire avec les autres documents structurants que sont le Programme Régional de Santé II et le Contrat de Ville, son impact cohésif ne s'est pas démenti sur la durée.

Au-delà d'être un document contractuel fédérateur pour les acteurs de santé du territoire, c'est un vecteur de foisonnement entre ces acteurs, de connaissance mutuelle et de convergence. Les pratiques communes tout au long de ces 4 ans ont favorisé et amplifié les échanges menés tout long du 1^{er} semestre 2017, de concertation autour de l'écriture du second CLS, pour les années 2018 à 2020.

13 réunions avec les acteurs de terrain ont eu lieu au 1^{er} semestre 2017, afin de faire émerger les besoins et les données diagnostics. Une réunion plénière de lancement de la concertation a eu lieu le 12 janvier, ainsi que 3 réunions par axe de travail les 27/04, 23/05 et 20/06 pour l'axe 1, les 09/02, 23/03 et 04/05 pour l'axe 2, les 02/03, 30/03 et 11/05 pour l'axe 3 et les 06/04, 18/05 et 08/06 pour l'axe 4, y ont participé et contribué et nous les en remercions chaleureusement :

Agence Régionale de Santé, Ville de Reims, Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne, ADPS 51, Association des Maisons de Quartiers de Reims, CaféGem, Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Orgeval, Mission locale de Reims, Le Regard du miroir, Maison De la Nutrition, Etablissement Français du Sang, Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie 51, Education Nationale, Unafam, Grand Reims, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des

Populations, Entente Family Stade Reims Athlétisme, Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne, Office Rémois des Retraités et Personnes Agées, Régécap, Réseau Sport Santé Bien-Etre de Champagne-Ardenne, Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé 51, Sous-préfecture, AIDES 51, Centre Hospitalier Universitaire de Reims, Carédiab, Union Locale des Centres de Soins Infirmiers, Femmes relai 51, Département de la Marne, Réseau Périnatalité, ATMO Grand-Est, Siel Bleu, Association Marnaise des Diabétiques, Mutualité Française Grand-Est, POLCA, Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitements, SOS Hépatites Champagne-Ardenne, Direction départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Association des insuffisants rénaux, Brain up, GAMS, UnisCité, foyer Pierre Hecquet, foyer ASSOR, ainsi que des représentants des Conseils de Quartiers et Conseils citoyens de Reims.

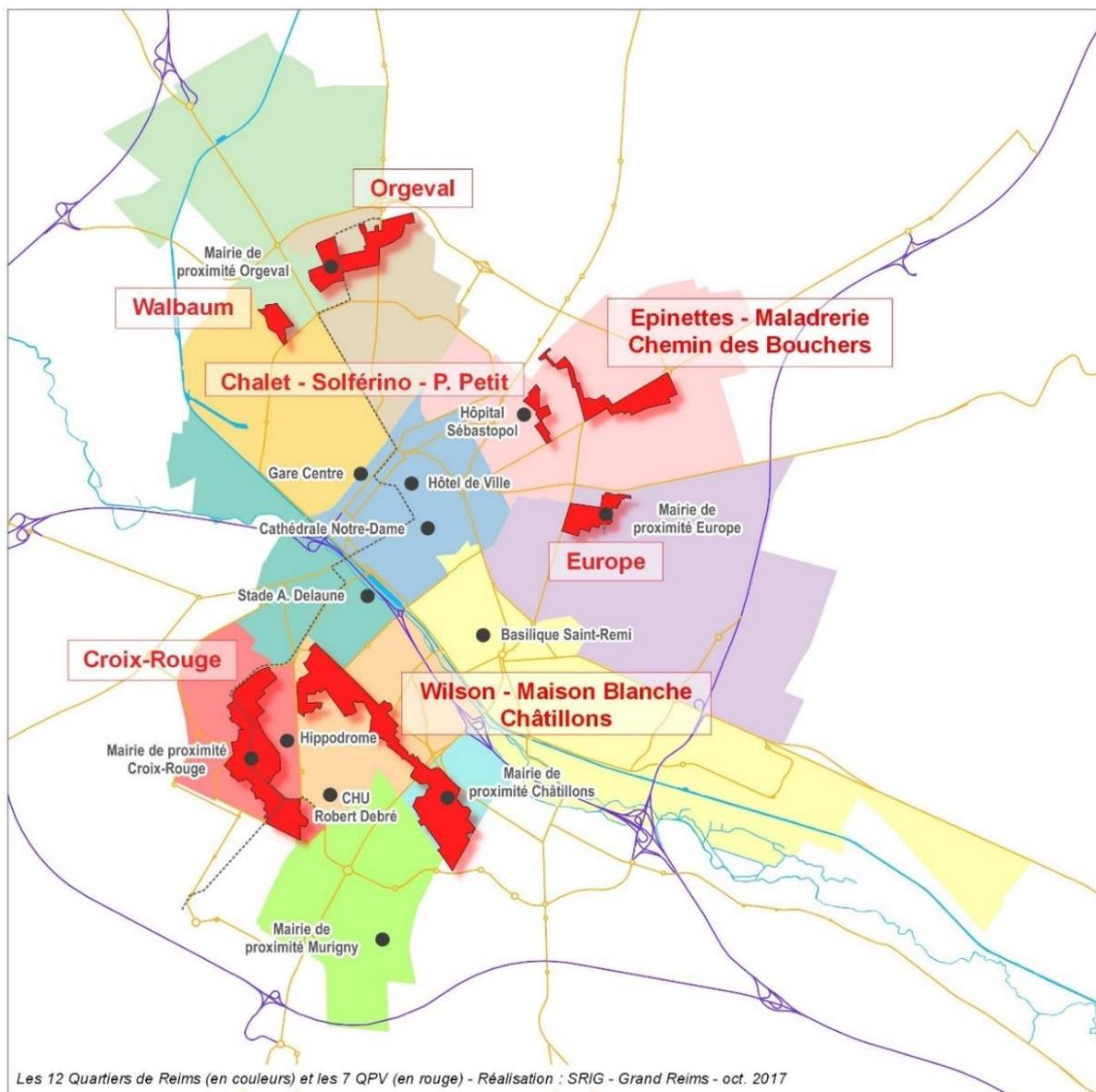
Ainsi, des fiches-actions sont reconduites, amendées ou introduites, avec un dénominateur commun notamment sur les questions de prévention, celui de s'affranchir des spécialités, de ne plus s'adresser uniquement aux publics par silo de compétences, chacun dans son domaine de prédilection, mais d'inventer, par micro-territoire, des modes de veille, d'action, des langages communs, apporter des réponses à plusieurs dimensions, favorisant les apprentissages, les alertes sur les conduites à risque, sans tabous, sans chapelle.

Dans la démarche d'amélioration continue du dispositif, la trame des fiches-action a été retravaillée et permettra de produire des indicateurs d'évaluation au fil de l'eau, notamment en dessinant plus spécifiquement la cartographie démographique des publics ciblés par l'action, une attention particulière étant portée aux QPV, le CLS contribuant à l'axe santé du Contrat de Ville. Plusieurs fiches-actions ont délibérément été insérées avec un objectif de consolidation progressive, en paliers, une écriture qui favorise les émergences.

Le profil sociodémographique

Avec 182 592 habitants (INSEE, 2013), Reims est la douzième ville la plus peuplée de France et est la plus peuplée du département de la Marne et la deuxième ville dans la nouvelle région Grand-Est. Elle concentre à elle seule près de 62% de la population de la nouvelle Communauté Urbaine s'étendant sur 143 communes.

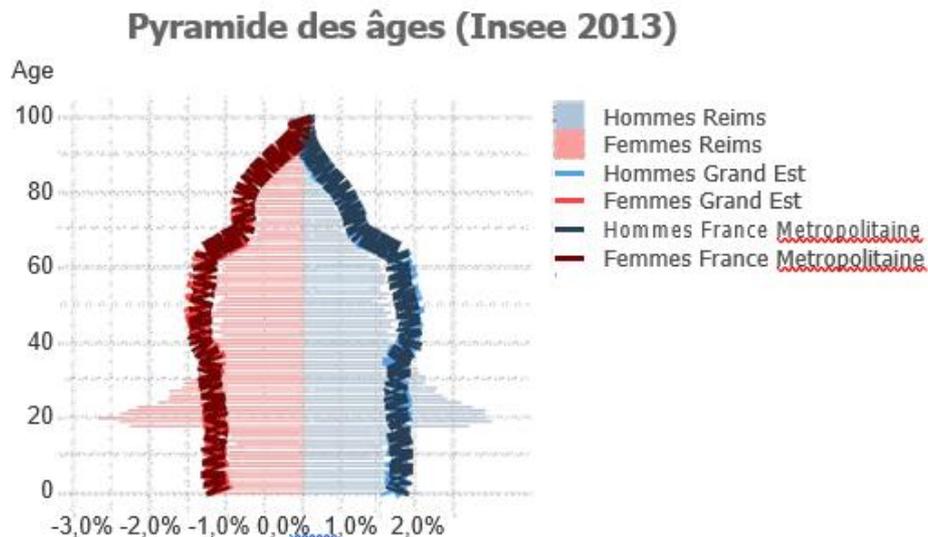
Reims est composé de douze quartiers, au sein desquels 7 périmètres ont été classés en Quartiers Prioritaires Politique de la Ville (Chalet-Solférino-Paul Petit, Croix-Rouge, Epinettes-Maladrerie-Chemin des Bouchers, Europe, Orgeval, Walbaum, Wilson-Maison Blanche-Châtillons).



Le territoire rémois est assez jeune puisque près de 45% de sa population a moins de 30 ans (INSEE, 2014) dû à la présence, notamment, de l'Université et des Grandes Ecoles.

Les presque 31 000 étudiants, une fois leurs études terminées, ont l'occasion de rester sur le territoire avec un bassin d'emploi intéressant, surtout dans le tertiaire.

La part des personnes âgées de 75 ans y est une des plus faibles observées au niveau régional.



Ces indicateurs socio-économiques globaux placent le territoire de proximité de Reims dans une position favorable au regard des indicateurs de santé. Il est à noter que de fortes disparités sociales et socioprofessionnelles sont mesurées au niveau communal. Car dans son ensemble, Reims attire une grande partie des emplois métropolitains (cadres, professions libérales), mais certains quartiers, notamment ceux classés prioritaires Politique de la Ville, concentrent les difficultés sociales, qui influent sur l'état de santé des habitants de ces quartiers.

En effet, malgré un indice de vieillissement de 58,6% bien en-deçà du département (68,2%) et de la région Grand-Est (73,6%), c'est la part des personnes âgées vivant seules qui est à déplorer. En effet, 33,3% des seniors de 55 à 79 ans vivent seuls et 49,8% des plus de 80 ans (INSEE, 2013).

Les familles monoparentales sont également sur-représentées à Reims (20,7% contre 13,8% dans le département et la région et 14,5% nationalement). Cela va de pair avec le chiffre des bénéficiaires de la CMUc de 14,5%, qui va jusque 26% dans certains quartiers, alors qu'il est de 6,9% au niveau national. D'où la nécessité de travailler sur les inégalités de santé et d'offrir un accès à la santé pour tous sur le territoire de la ville.

L'offre de soins

De par la présence du Centre Hospitalier Universitaire, le territoire bénéficie de l'offre de soins la plus importante de la région. La plupart des professions paramédicales ou médicales étant proposées à la formation sur Reims, nombreux sont ceux restant sur le territoire pour exercer leur activité professionnelle. L'attractivité de la ville joue également énormément dans le choix de ces professions pour rester sur un territoire urbain. En lien avec cela, des cliniques privées, ainsi que des centres de santé et/ou infirmiers se sont développés. La présence de l'Institut de lutte contre le Cancer est également importante, dans l'offre de soins.

La densité en lits de Médecine-Chirurgie-Obstétrique est deux fois plus élevée à Reims que la moyenne régionale. Malgré tout, l'offre de soins reste quelque fois disparate dans certains quartiers, notamment au nord de la ville. C'est ainsi qu'une maison de santé pluridisciplinaire a vu le jour en 2015 dans le quartier d'Orgeval, première maison de santé en milieu urbain dans le département, et que le CLS accompagnera l'émergence d'un projet similaire dans le cadre du renouvellement urbain du quartier Châtillons, associant les attentes des professionnels et des habitants, les réflexions des Conseillers citoyens et de quartier.

De nombreuses professions médicales sont présentes sur le territoire. La profession médicale libérale sur le territoire est assez jeune, puisque seulement 38,6% des médecins généralistes ont plus de 55 ans, ce qui est bien moindre que le département (42,9%) et la région (52%). L'âge médian est de 50 ans, alors qu'il est de 52 dans la Marne et de 55 sur le Grand-Est et la France entière.

En ce qui concerne le médico-social, divers établissements pour les personnes handicapées (enfants ou adultes) existent sur Reims dans les mêmes nombres qu'au niveau national. Pour les personnes âgées, c'est environ 1 600 places en Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et 1 000 places en foyer logement. Le taux d'équipement en hébergements pour personnes âgées est, dans la Marne, très au-dessus de la moyenne régionale : 105,7 contre 101,3 places pour 1000 personnes de plus de 75 ans.

L'articulation avec les politiques publiques

... avec le futur Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé 2018-2027

Le Contrat Local de Santé constitue un des éléments de mise en œuvre du Projet Régional de Santé. L'Agence est ainsi garante de la compatibilité de ce contrat avec les orientations du Projet Régional de Santé.

Un état des lieux de l'état de santé de la population et du système de santé régional est en cours d'élaboration par l'ARS Grand Est dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS) à partir d'études et de contributions ayant associé les partenaires et experts en région.

Le cadre d'orientation stratégique (COS), composante stratégique du Projet régional de santé, a fixé les orientations et objectifs stratégiques à 10 ans.

Le schéma régional de santé (SRS) 2018-2022 fixe les objectifs opérationnels à 5 ans et définit les coopérations transfrontalières avec les pays voisins disposant d'un accord cadre.

Les objectifs opérationnels fixeront les enjeux stratégiques majeurs de la Région Grand Est pour 2018-2022 autour de 11 parcours :

- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap
- Santé de l'enfant et de l'adolescent
- Santé en périnatalité
- Personnes en situation d'addiction
- Patients souffrant de maladies chroniques
- Patients atteints de cancer
- Santé mentale
- Maladies cardio-neuro-vasculaires et accident vasculaire cérébral
- Maladies neurodégénératives
- Maladies rares

et 6 groupes projets « organisation de l'offre » :

- Soins de proximité, soins non programmés et permanence des soins
- Soins critiques : réanimation, surveillance continue
- Organisation du système de santé pour faire face à des situations exceptionnelles (ORSAN)
- chirurgie, imagerie, activités interventionnelles radiologiques et techniques endoscopiques
- Médecine, SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), HAD (Hospitalisation à Domicile) et soins palliatifs
- biologie médicale, génétique

Un programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) à 5 ans complète le dispositif. Il détermine les actions à conduire en matière d'accès à la prévention et aux soins dans un objectif de réductions des inégalités territoriales de santé. (ITS).

... avec la politique de santé de la Ville de Reims

La Ville de Reims qui est membre du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS depuis 2005, dispose d'une tradition bien établie d'actions dans le domaine de la santé.

La Ville de Reims a été l'une des premières villes de Champagne-Ardenne à conclure un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé. Ce contrat étant arrivé à échéance, il convient aujourd'hui de formaliser des engagements réciproques dans le cadre d'un deuxième Contrat Local de Santé pour la période 2018-2020.

La Direction des Solidarités et de la Santé Publique de la Ville de Reims a entre autres pour missions de mettre en œuvre la politique locale de santé publique, comprenant des missions régaliennes et la mise en œuvre d'actions souhaitées par l'exécutif. Ainsi, le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) exerce des missions réglementaires (soit par délégation de l'Etat, soit au titre des pouvoirs de police du maire), ainsi que des actions développées à la demande de l'équipe politique.

Le SCHS lutte contre l'habitat indigne (dans le cadre des Codes de la Santé Publique ou de l'Environnement), veille à l'application du Règlement Sanitaire Départemental sur son territoire, agit en faveur de la qualité de l'air intérieur, et s'engage pour la réduction des nuisances sonores liées aux activités professionnelles ou de loisirs, en relation avec les services de l'Etat, l'ARS, et de nombreux partenaires locaux.

En outre, le SCHS met en œuvre une politique volontariste de vaccinations, au titre d'une délégation de l'Etat au Département de la Marne, au-delà de la compétence obligatoire de la Ville de tenir le fichier vaccinal. Sur ce point, un travail de collaboration avec les services de PMI et de l'Education Nationale s'est développé ces dernières années.

Le SCHS porte également une part importante de politique locale de gestion des risques sanitaires en lien avec l'ARS, l'Education Nationale, les services sociaux du Département de la Marne pour les publics précaires.

Le Conseil Local autour de la Souffrance Psychique, coordonné par le SCHS, fédère de nombreux acteurs et permet la mise en place de nouveaux projets partenariaux sur la ville.

D'autres directions de la Ville de Reims ou de Reims Métropole sont impliquées dans l'amélioration de la qualité de vie urbaine et dans la mise en œuvre d'actions en faveur du mieux-être des habitants (sports, jeunesse, éducation, petite enfance, police municipale, développement durable, gestion des déchets, culture, politique de la ville et de l'habitat...).

Pour la collectivité, la Direction des Solidarités et de la Santé Publique est l'interlocuteur privilégié sur la thématique santé. Le Médecin Directeur du Service Communal d'Hygiène et de Santé est, entre autres, référent du volet « santé » du Contrat Ville, sur le territoire de la ville de Reims.

... avec la politique portée par les services de l'Etat

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)

Dans le domaine du sport, le Centre National pour le Développement Sportif (CNDS) constitue le levier de l'Etat avec des retombées intéressantes sur la santé. En effet, le CNDS vise la correction des inégalités d'accès à la pratique sportive en promouvant l'accès au sport du plus grand nombre, notamment de celles et ceux qui pour des raisons sociales, culturelles, géographiques, physiques ou économiques en sont éloignés. Par cette stratégie, le sport est considéré comme vecteur de cohésion sociale, porteur d'une éthique, facteur de socialisation des jeunes et de bien être d'une population en bonne santé.

La pratique régulière et modérée des activités physiques et sportives a un effet bénéfique pour la protection et la préservation de la santé, notamment en diminuant l'apparition ou l'aggravation de nombreuses pathologies chroniques.

L'Etat est garant de ces objectifs. La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) porte plus particulièrement cette orientation de la promotion de la santé par les activités physiques et sportives. En s'appuyant sur le mouvement sportif, représenté par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) et les collectivités locales et en structurant la concertation, l'Etat irrigue les politiques sportives au plus près des territoires.

Les clubs sportifs, acteurs de l'animation sportive des territoires, appuient leur demande de financement sur un projet associatif global. Ils définissent un projet de conquête et de fidélisation de nouveaux publics.

Dans le cadre du travail partenarial et de concertation du Plan Stratégique Régional de Santé, la DRJSCS a activement participé aux réflexions et propositions d'action concernant les priorités relatives à la diminution de la prévalence du surpoids et de l'obésité des enfants et des adolescents.

En pratique, la DRJSCS apporte un soutien technique et financier aux clubs sportifs, aux comités départementaux et aux ligues régionales pour l'élaboration de leur projet.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

La direction départementale de la cohésion sociale de la Marne, service déconcentré de l'Etat, met en œuvre un ensemble de politiques centrées sur le développement du lien social en direction des populations défavorisées, vulnérables, voire exclues, mais également en direction de l'ensemble de la population, jeunes notamment :

- volet social de la politique de la ville, politique d'intégration et de prévention des discriminations,
- politiques en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire,
- accès à l'hébergement et au logement des personnes mal logées ou sans abri
- promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

En matière de politique de la ville, la DDCSPP assure l'animation du volet social des contrats de ville et gère les crédits spécifiques de l'Etat (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires – Budget opérationnel de programme BOP 147) qui lui sont consacrés. La DDCSPP est membre des instances de pilotage du contrat de ville, coprésidés par le Maire de Reims et la Sous-préfète d'Arrondissement.

Elle suit l'ensemble des dispositifs intervenant au profit des quartiers prioritaires : contrats de ville, postes d'adultes relais, programmes de réussite éducative, participation des habitants, lutte contre les discriminations, prévention de la délinquance.

Elle veille également à la prise en compte effective des habitants des quartiers de la politique de la ville dans les politiques publiques de droit commun qu'elle met en œuvre.

En matière de politique sportive, la DDCSPP contribue d'une part, dans le cadre des orientations nationales du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et de la stratégie régionale mise en place, à développer la pratique du sport pour tous sur le département de la Marne et d'autre part, à développer la qualité des pratiques sportives, notamment en veillant à la sécurité des usagers et au respect des dispositions du code du sport.

Les objectifs du CNDS sont de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, de promouvoir le « sport santé » pour contribuer à la politique de santé publique et au développement des pratiques sportives et de développer l'emploi sportif.

Les aides vont en priorité aux associations sportives engagées dans des projets sportifs concernant :

- les publics les plus éloignés de la pratique sportive (habitants des quartiers de la politique de la ville, personnes en situation de handicap...),
- la préservation de la santé par le sport.

En matière de politique de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative, la DDCS-PP veille à la qualité éducative et aux conditions de sécurité des accueils collectifs de mineurs du département et contribue au développement des politiques de jeunesse, notamment par le biais de la promotion du service civique, ainsi qu'à la promotion de l'éducation populaire, notamment en soutenant le développement de la vie associative.

En matière d'hébergement/logement, la DDCSPP pilote le dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion, le dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile et copilote le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées. La majorité des publics accueillis présentent des problématiques de santé importantes (somatiques et/ou addictions et/ou de santé mentale).

En matière d'égalité d'accès aux droits entre les femmes et les hommes, la DDCSPP assure, via la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité, la conduite et la coordination départementale de la politique interministérielle des droits des femmes et de l'égalité.

Elle exerce ainsi une mission de veille, d'expertise, d'ingénierie, d'animation et de coordination des acteurs départementaux (institutions, collectivités territoriales, associations, entreprises).

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation

La politique publique de l'alimentation est coordonnée, au sein du Gouvernement, par le ministre en charge de l'agriculture et de l'alimentation, en associant notamment les ministères chargés de la santé, de la consommation, de l'éducation, de l'écologie et du développement durable, mais aussi en s'ouvrant à d'autres ministères, comme la justice ou encore la défense, qui ont de forts enjeux en matière de restauration collective.

Depuis 2009, elle est déclinée de manière opérationnelle dans le Programme National pour l'Alimentation (PNA) dont l'ambition est d'offrir à chaque citoyen les conditions du choix de son

alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé. Cette politique intègre toutes les dimensions de l'alimentation et s'articule, par là-même, avec le Programme national nutrition santé (PNNS).

Suite à l'adoption le 13 octobre 2014 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, quatre axes structurent désormais la politique nationale de l'alimentation :

- la justice sociale,
- l'éducation alimentaire de la jeunesse,
- la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- le renforcement de l'ancrage territorial des actions menées.

Pour mettre en œuvre ces actions, la DRAAF propose des outils pédagogiques et des dispositifs de formation élaborés en partenariat notamment, avec les ministères de l'Education Nationale et de la Santé. Elle contribue également au soutien des actions s'inscrivant dans les priorités du PNA par le travail partenarial engagé et les subventions versées aux porteurs de projets.

L'Éducation Nationale dans le cadre du Parcours Éducatif de santé

Pour contribuer à l'égalité des chances, il importe d'installer un cadre propice au sein des établissements scolaires qui doivent être à la fois un lieu d'apprentissage et un lieu de vie empreint de sérénité et ouvert sur le monde. C'est aussi pour toute la communauté éducative un lieu où il convient de promouvoir la santé et le bien-être comme facteurs de réussite. S'agissant des indicateurs de santé, certains chiffres académiques sont préoccupants : surpoids, consommation de certains produits psychoactifs.

En complément de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive (EPS) qui poursuit les objectifs de santé et prépare les élèves à la gestion de leur vie physique future, concernant la promotion de la santé par les activités physiques, la politique de santé de l'Éducation Nationale vise à développer l'éducation à la nutrition, prévenir la souffrance psychique par un repérage précoce, promouvoir l'éducation à la sexualité (respect de soi, des autres... prévention des Interruptions Volontaires de Grossesse (IVG), prévenir les comportements à risques et les conduites addictives.

Les enjeux du parcours éducatif de santé :

Mis en place à la rentrée 2016, le parcours éducatif de santé recouvre tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée. Il structure et regroupe les dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence au socle commun et aux programmes scolaires. Le parcours éducatif de santé a été créé par la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et réaffirmé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé

La mise en œuvre du parcours éducatif de santé (PES) est détaillée dans la circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016. L'organisation du parcours éducatif de santé concerne toutes les écoles et tous les établissements ; son contenu est adapté aux besoins et demandes des élèves et aux ressources disponibles. Cette circulaire donne une visée opérationnelle de ce parcours en précisant comment ce dispositif est au service du contenu des projets déjà menés par les acteurs éducatifs.

Avec la politique portée par le Département de la Marne

Le Département intervient sur des aspects concrets du quotidien et tout particulièrement en matière de solidarité, dont il est l'acteur principal depuis la décentralisation de 1982. Entre solidarité des

hommes et solidarité des territoires, le Département mène ses missions. L'action sociale en faveur des personnes les plus fragiles représente près de 50 % des dépenses totales de la collectivité. Elle se concrétise à tous les âges de la vie pour répondre aux besoins : aide à l'enfance, aux personnes âgées et handicapées, RSA, protection maternelle et infantile, logement social ou encore éducation. La solidarité est aussi une affaire de territoire. De la gestion des routes départementales aux soutiens au sport et à la culture, la collectivité œuvre pour améliorer votre quotidien. Un fort partenariat avec les collectivités locales est également mené pour soutenir les projets des communes.

...avec sa Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'Autonomie

Instance de coordination institutionnelle, présidé et animé par le département de la Marne, (l'ARS Grand-Est assurant la vice-présidence), la conférence départementale des financeurs a pour mission de définir un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention, en complément des prestations légales ou réglementaires. À cet effet, elle établit un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus résidant sur le territoire départemental et recense les initiatives locales.

Elle fédère les acteurs du secteur sur des actions et des stratégies partagées au service de la construction de réponses plus lisibles et cohérentes pour les personnes.

Le programme défini par la conférence, qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, porte sur :

- l'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles ;
- l'attribution d'un forfait autonomie attribuée via un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) par le conseil départemental aux résidences autonomie (nouvelle dénomination des foyers logements) ;
- la coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ;
- le soutien aux proches aidants ;
- le développement d'autres actions collectives de prévention.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) verse aux départements deux concours financiers qui doivent avoir un effet de levier ; l'un pour les actions de prévention et l'autre pour le forfait autonomie.

... avec la politique portée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne

La Caisse primaire d'assurance maladie de la Marne prend en charge au niveau du département, les dépenses de santé et les pertes de salaire des assurés du Régime Général relevant de sa compétence et de leurs ayants droits. Elle couvre ainsi les risques maladie, maternité, paternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles.

L'accès aux droits, tout comme le niveau et la qualité de la prise charge, conditionnent l'accès aux soins des assurés sociaux, et notamment des assurés sociaux fragilisés ou vulnérables.

Afin de renforcer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention, l'Assurance Maladie déploie depuis de nombreuses années, des offres de services et des outils pour accompagner les assurés sociaux dans la diversité de leurs besoins. La Convention d'Objectif et de Gestion 2014-2017 signée entre l'Etat et la Caisse Nationale Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) expose, dans le prolongement de la précédente convention, le cadre général d'intervention des Caisses primaires pour garantir l'accès aux droits et aux soins des publics fragilisés ou vulnérables.

Rappelant leur attachement à inscrire leur relation dans une approche pluriannuelle, l'État et l'Assurance Maladie poursuivront ainsi quatre objectifs majeurs au cours des quatre ans à venir :

- garantir à tous les assurés un accès réel aux droits et aux soins
- assurer un service performant et une relation de qualité avec les usagers
- contribuer à la stratégie nationale de santé et à l'efficacité du système de soins
- renforcer l'efficacité collective de l'Assurance Maladie et conforter la performance de l'Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie (Ugecam)

... avec la politique de la Région Grand Est

La Région Grand Est, en concertation avec d'autres institutionnels et acteurs associatifs, souhaite assurer à tous les habitants du territoire, un accès à la santé et aux soins de proximité et de qualité. C'est pourquoi, elle met en place des dispositifs qui permettent notamment, de développer des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Par ailleurs, la politique régionale de santé a pour objectif de favoriser la présence de professionnels de santé sur tout le territoire régional. Cela se manifeste concrètement par le soutien à la construction de Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), par des aides incitatives en faveur des internes en médecine générale, par le soutien aux projets de télésanté/télémedecine, et par le soutien à des dynamiques territoriales favorables à la santé (outils de mutualisation).

Les actions qui bénéficieront d'un soutien régional devront systématiquement faire l'objet d'un dépôt, par le porteur de projet, d'un dossier de demande de subvention à la Région Grand Est. Les dossiers déposés seront instruits en concertation avec les différents cosignataires et partenaires du CLS.

Le financement définitif des actions sera validé par les élus de la Région Grand Est en Commission Permanente.

Les projets déposés devront mettre en avant les objectifs suivants :

- réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- informer et orienter vers les structures existantes œuvrant en faveur de la prévention et de l'accès à la santé ;
- connaître les besoins de santé des habitants du Grand Est ;
- évaluer les dispositifs existants en matière de promotion et d'éducation à la santé ;
- promouvoir des environnements favorables à la santé.

S'agissant de la prévention et de l'éducation pour la santé, la Région Grand Est concentre son financement sur des actions de prévention primaire, c'est-à-dire « tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population, donc à réduire le risque d'apparition de nouveaux cas ». Les thématiques considérées comme prioritaires sont la promotion de l'activité physique et sportive à des fins de santé, la nutrition/alimentation, ainsi que la santé environnementale dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3.

Les structures bénéficiaires sont d'une manière générale, tout organisme ou structure intervenant pour la promotion de la santé des habitants de la région, notamment auprès de publics cibles.

Les bénéficiaires de l'action sont plus particulièrement les publics ciblés par les actions de la Région Grand Est, à savoir les lycéens, les apprentis, les élèves des centres de formation, les jeunes en insertion professionnelle et sociale, et les publics éloignés des dispositifs de santé.

... avec la politique portée par la Mutualité Française Grand Est

La Mutualité Française Grand Est fédère 179 mutuelles à dimension nationale, régionale ou locale. Ces mutuelles adhèrent toutes aux valeurs fondatrices du mouvement mutualiste (démocratie, solidarité, responsabilité) et sont des organismes à but non lucratif.

Pilote de projets et concentrateur de savoirs et de savoir-faire au niveau régional, la MFGE œuvre chaque jour pour une santé solidaire, ciment de la cohésion sociale.

Soucieuse d'agir pour la santé et dans l'intérêt de tous, elle pilote et met en œuvre une politique forte en matière de santé publique. Considérée comme un partenaire incontournable des instances régionales en la matière, elle participe activement au développement de la politique régionale de santé aux côtés notamment de l'ARS et siège aux différentes instances de coordination de la politique régionale de santé.

Le mouvement mutualiste gère, en Grand Est, un réseau important de 131 établissements et services de soins ouverts à tous les assurés sociaux de la région, permettant ainsi d'assurer un accès pour tous, à des soins et des prestations de qualité à coûts maîtrisés avec pratique du tiers-payant : centres d'optique, d'audioprothèse, cabinets dentaires, de médecine générale, EHPAD.

Focus sur le service de santé publique (prévention et promotion de la santé) de la MFGE.

L'équipe mutualiste de prévention et de promotion de la santé a pour mission de :

- coordonner, initier, animer et/ou piloter des actions et des outils de prévention et de promotion de la santé à l'échelon régional,
- en concertation avec le Mouvement mutualiste, les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs présents sur les territoires.

A travers ses différentes missions, la MFGE contribue quotidiennement à l'amélioration de la santé de la population de Reims. Ses compétences déjà mobilisées pour servir le CLS 1 de Reims, permettent d'ériger la coordination du dispositif, comme axe structurant, transversal de l'animation du CLS 2.

... avec la politique portée par l'Etablissement Public de Santé de la Marne

L'Etablissement Public de Santé Mentale de la Marne porte 8 pôles de psychiatrie adulte, 2 pôles de psychiatrie infanto-juvénile, 1 pôle médico-social (Maison d'Accueil Spécialisée), 1 pôle addictologie et 1 pôle gérontopsychiatrie. Il assure à ce titre la couverture des ¾ de la population marnaise.

Il porte également des unités et services à vocation régionale : l'Unité pour Malades Difficiles, le SMPR (Service Médico-Psychologique Régional), le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles de Champagne-Ardenne).

C'est aussi une file active de 15.000 patients par an qu'accueille et soigne l'EPSM de la Marne, dont 90 % en ambulatoire (sans hospitalisation complète).



Convention de partenariat entre

L'Agence Régionale de Santé Grand Est,

La Ville de Reims,

L'Etat,

La Région Grand Est,

Le Département de la Marne,

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie
de la Marne,

Le Rectorat,

La Caisse d'Allocations Familiales de la
Marne

1. Parties signataires

Le présent contrat est conclu entre :

- L'Agence Régionale de Santé Grand Est, représentée par M. Christophe LANNELONGUE, directeur général,
- La Ville de Reims, représentée par M. Arnaud ROBINET, maire,
- L'Etat, représenté par Mme Valérie HATSCH, sous-préfète de l'arrondissement de Reims,
- La Région Grand Est, représentée par M. Jean ROTTNER, président
- Le Département de la Marne, représenté par M. Christian BRUYEN, président,
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Marne, représentée par M. Philippe ULMANN, directeur,
- Pour le Rectorat, la Direction des Services de l'Education Nationale de la Marne, représentée par M. Jean-Paul OBELLIANNE, directeur,
- La Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, représentée par Mme Audrey MATHON, directrice.

2. Objet du contrat

Ce contrat, issu d'un travail partenarial, fondé sur un diagnostic de santé territorial partagé, est un dispositif cadre dont l'objectif est une meilleure adéquation entre la politique de santé à vocation régionale de l'ARS et la politique de santé locale, mise en œuvre sur la ville de Reims, tant par les acteurs du soin, que par ceux de la prévention.

Le CLS valorise les actions existantes efficaces et tend à développer les actions de coordination entre acteurs sur le territoire de la ville de Reims. C'est un engagement de principe sur des grands axes prioritaires ayant émergé lors du diagnostic posé de manière pluridisciplinaire et concerté.

3. Périmètre géographique du contrat

Le présent Contrat Local de Santé vise le territoire de la Ville de Reims.

4. Durée du contrat

Le présent contrat prend effet à la date de la signature et prendra fin le 31 décembre 2020.

5. Révision du contrat

Au cours de sa période de validité, le contrat local de santé peut être modifié par avenant à la demande de l'une ou l'autre des parties.

6. Gouvernance et pilotage

Le **comité de pilotage** du présent CLS est composé des signataires ou de leurs représentants.

Ses attributions sont les suivantes :

- suivre la mise en œuvre du CLS ;
- définir des axes stratégiques locaux ;
- examiner les propositions et prendre les décisions sur la priorisation, reconduction ou réorientation des actions telles que présentées par le Comité technique ;
- veiller au respect des engagements des signataires et des responsables d'action ;
- assurer l'évaluation sur la base du programme d'actions et des indicateurs de suivi et d'évaluation.

Le Copil du CLS se réunit, au minimum, une fois par an, pour faire le bilan et l'évaluation de l'année, infléchir ou développer les orientations et les actions.

Il se réunit en séance supplémentaire chaque fois que cela est nécessaire ou à la demande d'un des signataires, notamment en phase de concertation et d'élaboration des fiches action.

Il peut inviter des partenaires du Contrat Local de Santé.

En cas de nouvelle adhésion au contrat, la composition du comité pourra être modifiée.

Le **Comité technique**, composé des représentants des signataires, se réunit 1 à 2 fois par an, pour :

- suivre l'évolution et la mise en œuvre du CLS ;
- rédiger des documents de synthèse ;
- coordonner et veiller à la cohérence des interventions des différents partenaires ;
- discuter et valider les éventuels ajouts/modifications/suppressions de fiches pouvant être apportés au présent contrat ;
- s'approprier les données d'observation de la santé ;
- préparer le comité de pilotage en proposant les orientations et les priorisations nécessaires ;
- proposer de nouveaux champs d'investigation au Copil fondés sur les constats de terrain.

L'animation du Contrat Local de Santé est confiée à la coordinatrice du CLS dont s'est adjoint l'**Equipe Projet**, composée de référents des copilotes (Ville et ARS). Les objectifs opérationnels de l'Equipe Projet sont de :

- coordonner et mobiliser les moyens pour permettre l'élaboration et la mise en œuvre du Contrat Local de Santé ;
- promouvoir le Contrat Local de Santé en accompagnant les porteurs d'actions.

7. Inscription dans la gouvernance territoriale

Le CLS doit s'articuler avec le volet santé du Contrat de Ville. Ainsi, si le CLS développe des actions spécifiques en matière de santé, il comprend également des projets qui sont communs avec le Contrat de ville, lorsqu'ils concernent les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le Contrat de Ville peut également développer des actions complémentaires au CLS.

Annuellement, seront présentées, au comité de pilotage territorial du Contrat de Ville, les mises en œuvre et évaluations réalisées dans le cadre du CLS.

8. Financement

Les signataires s'engagent à mobiliser les moyens de leurs institutions respectives permettant la mise en œuvre des orientations et actions opérationnelles du présent contrat, dans le respect de leurs champs de compétence respectifs.

Cette mobilisation des moyens se fait dans le respect des décisions prises par chaque autorité signataire et selon leurs procédures respectives (autorisation, attribution de crédits...).

Chaque année, le Copil examine la programmation prévisionnelle de mise en œuvre du Contrat Local de Santé, afin de l'adapter au mieux à la poursuite de ses objectifs.

Axes stratégiques, objectifs et actions du contrat

Sur la base des diagnostics territoriaux et du travail de co-construction mené, cinq axes ont été identifiés : un axe transversal à tout le Contrat Local de Santé et quatre axes stratégiques.

Axe transversal

Les actions de l'axe transversal structurent le Contrat Local de Santé. Elles participent à la mise en œuvre du CLS.

Pistes d'objectifs

Coordonner et suivre le CLS

Communiquer en externe sur le dispositif CLS

Développer une coopération décentralisée en santé

Développer la participation des citoyens sur le thème de la santé

Développer une politique d'innovation accompagnant les transformations du système de santé

Axe stratégique n° 1 : Environnement favorable à la santé

Les actions de l'axe stratégique n°1 répondent aux enjeux communs autour de la santé et de l'environnement, en s'appuyant sur le Plan Régional Santé-Environnement 3, et en concordance notamment avec le Plan de Protection de l'Atmosphère, le Plan de Prévention du bruit dans l'Environnement du Grand Reims.

Pistes d'objectifs

Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur au sein de l'habitat

Favoriser un environnement sain pour tous

Renforcer la qualité de vie urbaine

Axe stratégique n° 2 : Accès aux soins et prévention des risques sanitaires

Les actions de l'axe stratégique n°2 s'inscrivent dans la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé, en permettant à chacun d'accéder aux soins.

Pistes d'objectifs

Renforcer la couverture vaccinale
Renforcer l'accès aux soins
Prévenir les risques sanitaires

Axe stratégique n ° 3 : Mise en réseau des acteurs de la santé mentale

Les actions de l'axe stratégique n°3 poursuivent le maillage et l'interaction des acteurs de la santé mentale et de la souffrance psychique, autour des publics fragiles et en faveur de l'amélioration de leur qualité de vie. Cet axe s'appuie sur le contrat territorial de santé mentale en cours d'élaboration.

Pistes d'objectifs

Promouvoir une approche coordonnée de la santé mentale en mobilisant largement les acteurs de terrain et lutter contre les ruptures de parcours
Améliorer la prise en charge des patients, notamment les plus vulnérables
Contribuer au développement des compétences psychosociales et de l'estime de soi en particulier chez les plus jeunes

Axe stratégique n ° 4 : Promotion, prévention et éducation pour la santé

Les actions de l'axe stratégique n°4 tendent à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, à développer des actions d'information et d'éducation pour la santé et à prévenir les maladies.

Pistes d'objectifs

Favoriser la prévention et promotion de la santé
Relayer localement les campagnes nationales
Développer les compétences en éducation pour la santé des acteurs relais
Promouvoir la santé par l'activité physique

Fait en 10 exemplaires,

A , le 2018

Signatures des contractants :

Pour l'Agence Régionale de Santé Grand Est,

Pour la Ville de Reims,

Le Directeur,
Christophe LANNELONGUE

Le Maire,
Arnaud ROBINET

Pour l'Etat,

Pour la Région Grand Est

La Sous-Préfète de Reims,
Valérie HATSCH

Le Président,
Jean ROTTNER

Pour le Département de la Marne,

Pour la Caisse Primaire d'Assurance
Maladie de la Marne,

Le Président,
Christian BRUYEN

La Directrice,
Aurélié COMBAS-RICHARD

Pour l'Académie de Reims,

Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la
Marne,

Le Directeur académique des services
de l'Éducation Nationale de la Marne,
Jean-Paul OBELLIANNE

La Directrice,
Audrey MATHON

Annexes

Annexe 1 : Fiche-action vierge	P xx
Annexe 2 :	
Axe transversal :	
Diagnostic	P xx
Synthèse des fiches	P xx
Fiches-actions	P xx
Axe 1 - Environnement favorable à la santé :	
Diagnostic	P xx
Synthèse des fiches	P xx
Fiches-actions	P xx
Axe 2 - Accès aux soins et prévention des risques sanitaires :	
Diagnostic	P xx
Synthèse des fiches	P xx
Fiches-actions	P xx
Axe 3 - Mise en réseau des acteurs de la santé mentale :	
Diagnostic	P xx
Synthèse des fiches	P xx
Fiches-actions	P xx
Axe 4 - Promotion, prévention et éducation pour la santé :	
Diagnostic	P xx
Synthèse des fiches	P xx
Fiches-actions	P xx

Annexe 1 : Fiche-Action vierge

<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p>	<p><u>Description succincte de l'action :</u> -</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Information sur la santé <input type="checkbox"/> Education à la santé <input type="checkbox"/> Formation <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Appui à l'organisation de la communauté <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Réhabilitation des lieux de vie et de travail <input type="checkbox"/> Fourniture de biens matériels <input type="checkbox"/> Accès privilégié aux services <input type="checkbox"/> Mise en place de nouveaux services <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Rapprochement et adaptation et services aux populations <input type="checkbox"/> Intégration des soins et coordination des équipes <input type="checkbox"/> Renforcement de l'offre de prévention <input type="checkbox"/> Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Développement et renforcement de partenariats intersectoriels <input type="checkbox"/> Amélioration des connaissances <input type="checkbox"/> Planification des mesures politiques
<p>DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION</p>	<p><u>Conditions socio-économiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation <p><u>Conditions de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Conditions de travail <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, logement, transport et aménagement du territoire</i>) <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors service de santé (<i>logement, emploi, services sociaux et éducatif, alimentation, loisir ...</i>) <p><u>Environnement social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Normes et climat social <input type="checkbox"/> Empowerment de la communauté (participation des habitants, organisation de la communauté) <p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>prévention consommation d'alcool, tabac, addictions, alimentation, exercice physique, autres</i>)

	<input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (<i>recours au soin et à la prévention</i>) <u>Système de soins</u> <input type="checkbox"/> Accessibilité (<i>géographique, administrative, financière, socio-culturelle, organisationnelle</i>) <input type="checkbox"/> Globalité (<i>synergie des composantes, offre de prévention, prise en compte des conditions sociales</i>) <input type="checkbox"/> Réactivité (<i>respect des attentes des patients, satisfaction des patients</i>) <input type="checkbox"/> Continuité (<i>informationnelle, relationnelle, clinique</i>) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité <u>Contexte économique et politique</u> <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input type="checkbox"/> Adaptation aux besoins des populations <input type="checkbox"/> Prise en compte des déterminants de santé dans les politiques
PARTENAIRES DE L'ACTION	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs (Le nombre d'objectifs stratégiques et opérationnels indiqué est à titre d'exemple – il peut y en avoir plus ou moins)	<u>Objectif général :</u> <u>Objectifs spécifiques (ou stratégiques) :</u> 1) 2) <u>Objectifs opérationnels (émanent de chaque objectif spécifique) :</u> 1) 2) 3)
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	Indicateurs de processus : Indicateurs d'activité : Indicateurs de résultats : Méthode d'évaluation envisagée :
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	

Annexe 2 : Les axes du Contrat Local de Santé 2018-2020

AXE TRANSVERSAL



Diagnostic de l'axe transversal

Coordination, Communication, Coopération, Participation

Certaines actions ne sont pas spécifiques à une thématique ou une population, et irriguent celles inscrites dans les axes stratégiques thématiques, définis en groupe de travail avec les partenaires. Le Contrat Local de Santé 2ème génération s'est donc doté d'un axe transversal regroupant des activités ayant un ancrage beaucoup plus large, et dont la visée est d'intégrer l'habitant au cœur du dispositif, non plus comme seul sujet d'attentions, mais comme acteur et promoteur de sa santé et de son environnement, comme ressources et facteurs de bien-être et bien-vivre.

La **coordination** du CLS, avec un poste dédié, est un atout depuis ses débuts en 2014. Une « Evaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des Contrats Locaux de Santé en région Grand-Est », initiée par l'Agence Régionale de Santé et réalisée par l'Ecole de Santé Publique de Nancy, a montré qu'un des leviers du dispositif CLS était une coordination avec un temps et une fiche-action dédiés.

Dès la création du premier CLS en 2013, une coordination a été pensée. Elle s'est traduite par une coordination externe, avec un temps de travail d'1/2 ETP, cofinancé Ville de Reims et ARS. Dans le CLS 2, la coordination – véritable épine dorsale – fait désormais l'objet d'une fiche-action à part entière, dont la Mutualité Française Grand-Est assure le portage.

Dans le Contrat Local de Santé de 1^{ère} génération, la fiche 4.1 prévue sur l'observatoire de la santé n'a pas abouti. Pour diverses raisons techniques, humaines et matérielles, cette fiche n'a pas émergé malgré un besoin fort. Des données existent, mais sont rarement à l'échelle communale voire intra-communale. La rencontre de la volonté de l'Agence d'Urbanisme de la Région de Reims d'investir le champ de la santé et cette difficulté d'obtention de données débouche sur une fiche sur l'observation de la santé avec un véritable porteur identifié. S'adosser au sein du réseaux des agences d'urbanisme, sur l'expertise de celles ayant déjà mis en œuvre un tel observatoire, constitue une véritable opportunité pour développer un tableau de bord d'indicateurs et le suivre, permettant d'interpréter et de poser des perspectives opérationnelles.

Au fil du déploiement de la première génération, la nécessité de repositionner constamment le CLS - en ce qu'il est, ce qu'il n'est pas - a fait émerger un besoin, conforté par les recommandations de l'évaluation, d'avoir un axe dédié à la **communication**.

Partant du constat que le CLS1 était resté trop confidentiel, le vœu de faire de ce nouveau CLS un objet communiquant, via la transmission d'informations sur l'avancée des actions du CLS et les temps forts du dispositif, se traduit par un axe communication ambitieux. Le souhait de visibilité, tant pour les acteurs partenaires qu'à destination du citoyen, suggère un travail sur des temps forts grand public liés au CLS, des focus sur certains groupes d'individus (jeunes), une communication – digitale par exemple - importante des actions et une identité visuelle, formalisée par la création d'un patch.

La volonté de communication va de pair avec la volonté d'intégrer les habitants au CLS, favorisant la **participation** à toutes les étapes du dispositif de l'élaboration à l'évaluation. Les conseils citoyens et les conseils de quartier ont pu contribuer aux travaux des 4 axes et faire état de leurs préoccupations, tous quartiers confondus. Pour qu'ils puissent tout au long du CLS continuer à alimenter l'identification des besoins et leur mode de résolution, l'idée de la mise en place d'un questionnaire grand public a

été retenue, auxquels ils contribueraient dans sa conception, sa diffusion et son administration par voie numérique.

De plus, l'intérêt des Conseils de quartier a participé et contribué à la promotion des différentes campagnes de sensibilisation, dépistages ... n'est pas à démontrer ; leur volonté de s'impliquer a maintes fois été évoquée comme supports et vecteurs de ces mobilisations de terrain.

La démarche internationale qui lie de longue date, le Grand Reims et des communes du Burkina Faso amène aujourd'hui notre territoire à instaurer une démarche commune dans le domaine de la santé. La **coopération** décentralisée, outil solidaire, déclinera cette démarche à des actions communes en santé (diffusion de sujets de santé sur les radios associatives françaises et burkinabaises ; échanges de pratiques en matière de prévention ; accompagnement pour la formation d'agents de santé...).

Au sein des Conseils de Quartier et des Conseils Citoyens, un panel local de santé a été constitué sur appel à volontariat des conseillers intéressés. Groupe d'animation et d'appui aux démarches de terrain, ce panel sera aussi le groupe miroir pour la conception et l'évaluation des actions de communication.

AXE TRANSVERSAL					
N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
A	Coordination				
A.1 Nouvelle FA	Animation locale de santé	Mutualité Française Grand-Est	Partenaires institutionnels CLS et porteurs d'action	Animation du CLS	Ville de Reims ARS
A.2 Nouvelle FA	Observatoire local de santé	Agence de l'Urbanisme Développement et Perspectives de la Région de Reims (AUDRR)	Bénéficiaires de la production de données (décideurs, publics, acteurs de terrain...)	Observatoire de santé sur le territoire	AUDRR
B	Communication				
B.1 Nouvelle FA	Communication digitale	UnisCité	Partenaires CLS et population rémoise	Communication autour du CLS et de ses actions	ARS
B.2 Nouvelle FA	La Boussole des jeunes, onglet santé	Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)	Jeunes de 16 à 30 ans	Information des jeunes pour leur permettre d'accéder au mieux à leurs droits	DRJSCS
B.3 Nouvelle FA	Les Rencontres du CLS	Equipe projet CLS	Population rémoise Partenaires du Contrat Local de Santé	Organisation de temps forts, ayant pour vocation de faire connaître le CLS	Ville de Reims ARS
C Nouvelle FA	Coopération décentralisée	Grand-Reims – Direction Eau et assainissement	Professionnels du domaine, structures associatives et institutionnelles et population rémoise (jeunes)	Coopération avec le Burkina Faso afin de mener des actions communes et développer de nouvelles approches en santé	Ville de Reims Grand Reims
D Nouvelle FA	Participation citoyenne	Equipe Projet CLS	Population rémoise	Recueillir les attentes et besoins de santé des habitants	Ville de Reims

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2^{ème} GENERATION		A
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L’ACTION	Coordination	
DUREE DE L’ACTION	Début : 2018	Fin : 2020
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers	
PUBLIC VISE	Acteurs santé du territoire	
DESCRIPTION DE L’ACTION	La coordination est l’un des facteurs clés de l’outil Contrat Local de Santé. Dans sa définition, le CLS renforce la qualité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local, en assurant la coordination des financeurs et des politiques impactant la santé, mais aussi des acteurs. Il est l’instrument de la consolidation du partenariat local et de soutien des dynamiques locales sur les questions de santé.	
PARTENAIRES DE L’ACTION	Acteurs associatifs et institutionnels du territoire	

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION		A.1
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L'ACTION	Coordination : Animation locale de santé	
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Mutualité Française Grand-Est - Site de Reims 11 rue des Elus 51100 Reims Cécile Maillard 03 26 84 51 79 cmaillard@mfge.fr	
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018	Fin : 2020
PUBLIC VISE	Porteurs d'action du Contrat Local de Santé	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Le Contrat Local de Santé est un outil permettant de mobiliser les différents acteurs autour d'un projet commun autour de la santé. Pour ce, le coordinateur est l'interlocuteur privilégié du Contrat Local de Santé. Il anime le Contrat Local de Santé et ses différentes instances et rend compte du suivi et de l'évaluation du CLS. Il travaille en étroite collaboration avec la Ville de Reims et l'Agence Régionale de Santé Grand-Est, membres de l'équipe projet et apporte un soutien méthodologique aux différents porteurs d'action.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Renforcement des capacités des communautés</u> Appui à l'organisation de la communauté</p> <p><u>Développement stratégique</u> Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>	
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Contexte économique et politique</u> Adaptation aux besoins des populations	
PARTENAIRES DE L'ACTION	Ville de Reims, Agence Régionale de Santé Grand-Est, signataires du Contrat Local de Santé, acteurs du territoire	
OBJECTIFS DE L'ACTION		
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Coordonner le Contrat Local de Santé de Reims de 2018 à 2020</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Assurer l'animation et le suivi technique du CLS</p>	

	<p>2) Coordonner le programme d'actions pluriannuel</p> <p>3) Rendre compte de l'avancée des actions et du CLS dans sa globalité</p> <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <p>1) Organiser techniquement les différentes réunions du CLS</p> <p>2) Suivre le plan d'actions en apportant notamment une aide méthodologique aux porteurs</p> <p>3) Remplir les outils de suivi des actions et du CLS dans sa globalité</p>
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de nouveaux partenaires ✓ Nombre de réunions d'instances (COPIL, COTECH et équipe projet) ✓ Structure et nombre de participants aux instances ✓ Nombre de porteurs ayant reçu une aide méthodologique <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableaux de bord ✓ Rapport d'activité annuel
BUDGET PREVISIONNEL / LE FINANCEMENT	<p>Budget global : 25 000€</p> <p>ARS : 13 000€</p> <p>Ville de Reims : 12 000€</p>

	<p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Lancer un benchmark auprès du réseau des agences d'urbanisme 2) Recenser les indicateurs pertinents 3) Mettre à jour le tableau de bord 4) Analyser les données
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions de travail partenariales ✓ Nombre de partenaires ayant conventionnés pour les données de santé <p><u>Indicateur d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à jour annuelle du tableau de bord <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un tableau d'indicateurs ✓ Nombre d'indicateurs <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord créé
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Intervention de l'Agence à travers son programme de travail mutualisé

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2^{ème} GENERATION		B
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L'ACTION	Communication	
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018	Fin : 2020
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers	
PUBLIC VISE	Signataires, partenaires institutionnels et associatifs, porteurs de fiches actions Population rémoise	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Utilisation de divers moyens de communication afin d'entretenir la dynamique du CLS et valoriser les actions de santé mises en œuvre.	
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les différentes directions de la Ville de Reims, les partenaires du CLS, la population rémoise	

AXE TRANSVERSAL

INTITULE DE L'ACTION	Communication digitale
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Unis Cité 25 avenue Léon Blum 51100 Reims Romain JANSSENS 06 52 24 16 77 rjanssens@uniscite.fr
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018 Fin : 2020
PUBLIC VISE	Partenaires institutionnels du CLS Population rémoise
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Transmission régulière d'informations aux partenaires institutionnels du CLS, aux bénéficiaires des actions du CLS, ainsi qu'aux Rémois concernant l'avancée des actions du CLS, les temps forts, les manifestations et tous événements santé sur le territoire de la Ville de Reims</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Environnement social</u> ✓ Empowerment de la communauté
PARTENAIRES DE L'ACTION	Ville de Reims, Agence Régionale de Santé Grand-Est, Unis Cité, Equipe projet CLS, acteurs du territoire
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Faire connaître l'avancée des actions du CLS et les temps forts du dispositif sur les trois ans, tant en direction des signataires et partenaires (communication interne), qu'en direction des bénéficiaires et du grand public (communication externe).</p>

	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Inciter à l'interaction régulière des partenaires sur les questions locales de santé 2) Valoriser les actions du CLS tout au long de l'année <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Proposer un « point com ' » aux participants lors des CoTech et CoPil du CLS 2) Utiliser les médias appropriés pour relayer les informations issues de la mise en œuvre du CLS
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Affectation de jeunes en service civique, tutorés par Unis Cité pour établir et mettre en œuvre un plan de communication sur la durée du CLS ✓ Nombre d'articles rédigés, de pastilles postées, diffusées ✓ Nombre d'articles de communication présentés lors des réunions des partenaires institutionnels du CLS ✓ Nombre, nature et support des articles publiés <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord des publications (date, nature, support)
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	ARS : 3 000€/ an sur les 3 ans du CLS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION		B.2
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L'ACTION	Communication : Boussole des jeunes, onglet santé	
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	CRIJ Champagne Ardenne 41 rue de Talleyrand 51100 Reims Isabelle LOVATO, Directrice et Alexis LOUIS, Animateur Territorial 03 26 79 84 77 / 03 26 79 84 76 direction@crij-ca.fr / boussoledesjeunes@crij-ca.fr	
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018	Fin : 2020
PUBLIC VISE	Jeunes de 16 à 30 ans de Reims	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>« La Boussole des jeunes » est un service d'information numérique destiné aux jeunes, de 16 à 30 ans, pour mieux les informer dans le domaine de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, et surtout autre thème jugé important pour le territoire sur lequel la Boussole s'implante et ainsi leur permettre d'accéder au mieux à leurs droits.</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé</p> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> ✓ Mise en place de nouveaux services</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>	
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u> ✓ Utilisation des services de santé</p> <p><u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Réactivité</p> <p><u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations</p>	
PARTENAIRES DE L'ACTION	Cap Jeunesse, DRJSCS, DDCSPP, Direction Jeunesse Ville de Reims et les acteurs de la santé œuvrant en direction des jeunes.	

OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Mettre à disposition des jeunes une information sur leurs droits en matière de santé et sur les différents acteurs-ressources de la santé</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Coordonner les partenaires santé œuvrant en direction des jeunes du territoire de Reims 2) Mettre en ligne l'onglet santé de la boussole des jeunes <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser des réunions d'adhésion des professionnels de santé concernés 2) Constituer la base de données de l'onglet santé
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et qualité des partenaires adhérents au dispositif ✓ Calendrier des rencontres avec les professionnels de santé ✓ Date de mise en œuvre de l'onglet santé du dispositif, puis nombre de connexions/visites de l'interface santé <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord des réunions - Données issues de la mise en œuvre de l'onglet santé
BUDGET PREVISIONNEL / LE FINANCEMENT	<p>Budget « Boussole des jeunes » de la DRJSCS Moyens humains de la Direction de la Jeunesse de Reims Moyens humains du CRIJ de Reims</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2^{ème} GENERATION		B.3
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L'ACTION	Communication : Les Rencontres CLS	
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Equipe projet du CLS	
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018	Fin : 2020
PUBLIC VISE	Population rémoise Partenaires du Contrat Local de Santé	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Organisation de temps forts, ayant pour vocation de faire connaître le CLS. En 2018, un forum-santé aura lieu le 12 avril, cadre la signature officielle du CLS 2018-2020, il en marquera le lancement auprès du grand public.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Appui à l'organisation de la communauté</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>	
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u> ✓ Empowerment de la communauté</p> <p><u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations</p>	
PARTENAIRES DE L'ACTION	Signataires et partenaires du CLS, les conseils de quartier, les conseils citoyens	
OBJECTIFS DE L'ACTION		
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Faire connaître à la population et aux professionnels locaux, les actions et dispositifs santé présents sur le territoire de Reims.</p> <p><u>Objectif spécifique :</u> Favoriser les rencontres entre le grand public et les acteurs de la santé</p>	

	<p><u>Objectif opérationnel :</u> Organiser sur un temps fort la rencontre des professionnels de santé et la population rémoise pour rapprocher les besoins et l'offre de santé.</p>
<p>SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT</p>	<p><u>Indicateurs :</u> ✓ Nombre de temps forts par an ✓ Nombre de partenaires présents au temps fort</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Tableau de bord de l'organisation de la journée - Questionnaire auprès des participants</p>
<p>BUDGET PREVISIONNEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Moyens matériels de la Ville de Reims Moyens humains de la Ville de Reims Moyens humains de l'ARS</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION		C
AXE TRANSVERSAL		
INTITULE DE L'ACTION	Coopération décentralisée en santé	
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Direction de l'eau et Assainissement Grand Reims Mme Nathalie Picard 03 26 77 70 18 Nathalie.picard@grandreims.fr	
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018 Fin : 2020	
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Structures associatives et institutionnelles Population rémoise - notamment les jeunes	
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Reims Métropole est engagé depuis 2007 dans une coopération internationale avec le Burkina Faso, avec des échanges bilatéraux depuis 2012, dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Dans le cadre du projet avec la Province du Ganzourgou, les thèmes d'échanges se diversifient progressivement, intégrant les déchets et la salubrité, la culture, l'éducation et la jeunesse... Le projet est soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) depuis 2013. Il vise à répondre à des enjeux communs d'avenir inter-territoires, impliquant un dialogue multiniveau entre pairs (élus/élus ; techniciens/techniciens ; jeunes/jeunes...).</p> <p>Une coopération décentralisée en santé serait un axe complémentaire à la coopération actuelle (couvrant les sujets d'hygiène et de salubrité) sur la Province du Ganzourgou ; Cette action peut apporter un nouvel éclairage et permettre de développer de nouvelles approches dans la manière de sensibiliser les publics (notamment les jeunes) sur Reims, dans le cadre du CLS.</p> <p>Conformément à l'objectif du développement durable 3 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous » et aux enjeux communs identifiés, les thèmes de travail sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation aux addictions - l'éducation à la santé (sport, nutrition, environnement, planning familial...) - la prévention des risques (hépatites, IST...) <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé</p>	

	<p>✓ Education à la santé</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <p>✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</p> <p><u>Développement stratégique</u></p> <p>✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p> <p>✓ Amélioration des connaissances</p>
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u></p> <p>✓ Acquisition de comportements favorables à la santé</p>
PARTENAIRES DE L'ACTION	<p>Ville de Reims (Direction Eau/assainissement, SCHS, Service civique – en lien avec la Direction de la Jeunesse et Uniscité)</p> <p>Ecole de sages-femmes, maison de santé, Association Nationale Prévention Addictions et Alcoologie 51, Centres de Soins Infirmiers, Réseau Sport Santé Bien Etre, Radio Jeune Reims</p> <p>Ville de Zorgho (Services techniques et 1^{er} adjoint), Centres de soin et CMA, associations sportives, centre culturel, Radio de l'Unité à Boudry...</p>
OBJECTIFS DE L'ACTION	
<p>Description des objectifs (Le nombre d'objectifs stratégiques et opérationnels indiqué est à titre d'exemple – il peut y en avoir plus ou moins)</p>	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Développer un projet de coopération décentralisée en santé entre la ville de Reims et la ville de Zorgho au Burkina Faso, en lien avec l'objectif du développement durable 3 et les enjeux communs identifiés.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <p>Développer de nouvelles approches dans la manière de sensibiliser les publics (notamment les jeunes) sur Reims et sur Zorgho, en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation aux addictions - éducation à la santé (sport, nutrition, environnement, planning familial...) - prévention des risques (hépatites, IST...) <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <p>Pour cette action transversale, les objectifs opérationnels sont proposés de manière générique, plus une démarche. Elle sera déclinée sur l'ensemble des thèmes d'échanges identifiés ci-dessus et adaptés au sujet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Elaborer le projet et structurer le réseau d'échanges : 2018 2) Mettre en œuvre le projet : <ol style="list-style-type: none"> a. Missions ici et là-bas et développement des échanges multi-niveaux (cadres, jeunes volontaires, structures partenaires...) dans la limite de 2 ou 3 personnes en 2018. Une première mission pour affiner le projet pourra être planifiée fin 2017 - début 2018. b. Travailler sur les comportements, l'intelligence des publics cibles... pour essayer de nouvelles approches de sensibilisation visant la responsabilisation des individus.

	<p>c. Développer et expérimenter de nouveaux outils et des actions de sensibilisation ici et là-bas. Par exemple, des Burkinabé de Zorgho parleraient aux émissions radio à Reims, et inversement.</p> <p>3) Evaluer et améliorer les actions si besoin.</p> <p>4) Evaluer le projet</p>
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de missions réalisées ✓ Nombre de réunions réalisées ✓ Nombre d'actions de sensibilisation réalisées ✓ Nombre de partenaires impliqués <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Compte-rendu sur les actions et Synthèse de suivi du projet <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bilans annuels intermédiaires : avril-mai 2018 et 2019 ⇒ Bilan final 2020
BUDGET PREVISIONNEL / LE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un ou de plusieurs volontaires en service civique (à coordonner avec Dir_Jeunesse pour 2018, et Uniscité si mobilisables avant...) - 8 missions N/S et 8 missions S/N réservées sur le budget du projet global coopération décentralisée - 10 000€ potentiellement mobilisables sur le projet (selon avancement reste des actions) pour mettre en œuvre les actions de sensibilisation, développer nouveaux outils...

AXE TRANSVERSAL

INTITULE DE L'ACTION	Participation citoyenne
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	L'équipe Projet du Contrat Local de Santé
DUREE DE L'ACTION	Début : 2018 Fin : 2020
PUBLIC VISE	Les habitants de Reims
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Cet axe a pour objectif de faire intervenir les citoyens dans le Contrat Local de Santé 2^{ème}, au travers d'actions auprès des conseils de quartiers, des maisons de quartiers, des Centres de Soins Infirmiers. Dans ce cadre, une enquête citoyenne aura pour but d'identifier le niveau de santé ressenti par les Rémois et d'en définir leurs attentes.</p> <p>Cette enquête s'inscrit en complément des données recueillies dans le portrait de territoire élaboré par l'Agence Régionale de Santé Grand Est.</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Appui à l'organisation de la communauté <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration des connaissances ✓ Planification des mesures politiques
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Empowerment de la communauté <p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation des services de santé <p><u>Système de soins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accessibilité <p><u>Contexte économique et politique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation aux besoins des populations

PARTENAIRES DE L'ACTION	Ville de Reims, Agence Régionale de Santé Grand-Est, Grand Reims, Conseils de Quartier, Association des Maisons de Quartier de Reims
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Définir la perception des habitants, sur le territoire, en matière de santé tant pour l'évaluation du CLS 2 que l'émergence d'actions à concevoir.</p> <p><u>Objectif spécifique</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Réaliser une enquête visant à identifier les attentes et la perception des Rémois en matière de santé par quartier. <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Proposer un questionnaire au plus grand nombre de Rémois, sous plusieurs formes (dématérialisée, papier, ...) 2) Impliquer les Conseils de Quartiers et Conseils Citoyens dans cette démarche tant au niveau de l'élaboration du questionnaire que de sa diffusion et son administration.
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur</u> :</p> <p>✓ Nombre retour des questionnaires</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Analyse des résultats</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Charges fixes de la ville de Reims

AXE STRATÉGIQUE 1

ENVIRONNEMENT FAVORABLE A LA SANTÉ



Diagnostic Axe 1 : Environnement favorable à la santé

Selon la définition de l'OMS – Conférence d'Helsinki – 1994 :

La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.

Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.

Plus souvent, la santé environnementale est la prise en compte de l'impact des polluants sur la santé, qu'ils soient locaux ou globaux. Par exemple, la qualité de l'air est considérée sous l'aspect de l'air intérieur jusqu'à l'aspect planétaire avec les conséquences du réchauffement climatique.

En travaillant à réduire les expositions environnementales et ses conséquences, la santé environnementale s'inscrit principalement dans le champ de prévention primaire.

L'axe 1 « Environnement favorable à la santé » du CLS 2 regroupe 7 fiches actions qui, mises en œuvre, vont pouvoir contribuer à l'amélioration de la santé de la population rémoise dans le champ de la santé environnementale. Ces actions s'appuient à la fois sur un diagnostic posé par les acteurs locaux opérant sur ce champ, sur le Plan Régional Santé Environnement 3 de l'ARS Grand Est, ainsi que sur le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Grand Reims.

Elaboré dans une dynamique partenariale avec les acteurs locaux, cet axe vise à préserver l'environnement quotidien qui agit sur la santé, de même que la réduction des expositions des habitants aux pollutions diffuses, et de manière générale, au renforcement de la qualité de vie urbaine

I / Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur et extérieur

Le Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur est intégré dans le troisième Plan national santé environnement et sera décliné en région dans les plans régionaux santé environnement.

L'air intérieur constitue un axe fort de progrès en santé environnement. De nombreuses substances et agents sont présents dans nos environnements intérieurs. Ils proviennent d'origines diverses : émissions extérieures, activités humaines (appareils à combustion), matériaux de construction, mobiliers, produits de décoration... De plus, le temps passé dans des espaces clos (en moyenne 70 à 90 %, qu'il s'agisse du domicile, du lieu de travail, d'enseignement, des moyens de transport, ...) en fait une préoccupation de santé publique. Afin d'améliorer la connaissance des polluants présents dans l'air intérieur et d'apporter aux pouvoirs publics les éléments nécessaires à l'évaluation et à la gestion des risques, un Observatoire de la Qualité de l'Air Intérieur (OQAI) a été créé en 2001.

Certains polluants cancérigènes peuvent être retrouvés dans l'air intérieur. Les troubles de santé potentiellement associés à une mauvaise qualité de l'air intérieur sont nombreux et variés, et comprennent notamment les pathologies du système respiratoire (rhinites, bronchites). Une mauvaise qualité de l'air peut également favoriser l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, nausées... A contrario, une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a un effet positif démontré sur la diminution du taux d'absentéisme, le bien-être des occupants, ainsi que sur l'apprentissage des enfants.

Parmi les actions identifiées par le plan sur la qualité de l'air intérieur, il a été décidé d'encourager le développement du métier de conseiller en environnement intérieur (Fiche action 1.1 du CLS) . Ces conseillers, intervenant généralement sur prescription médicale, sont chargés d'identifier les diverses sources d'allergènes et de polluants au domicile de personnes souffrant de maladies respiratoires ou allergiques liées à l'air intérieur.

Afin de développer cette profession, le Ministère chargé de l'environnement subventionne plusieurs postes de conseillers qui interviennent gratuitement au domicile de patients afin de les aider à améliorer leur environnement intérieur.

Cette action du CLS 2 s'inscrit également dans le cadre du PRSE 3 de l'ARS Grand Est : action 7.2 : « Pérenniser, promouvoir et développer l'activité des conseillers médicaux en environnement intérieur en région Grand Est. »

Pour compléter la fiche action 1.1, le CLS 2 s'est enrichi de la fiche action 1.2 « Dispositif de gestion des plaintes Int'air agir ».

En effet, ce réseau a été créé en ex-région Alsace et tend à s'étendre au sein de la région Grand Est. La mise en œuvre de cette fiche action renforcera le partenariat entre les différents acteurs sur la thématique de l'air intérieur sur le territoire rémois, l'échange de données et de pratiques.

Concernant **l'air extérieur**, la pollution de l'air est un enjeu majeur de santé publique. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), c'est le principal risque environnemental pour la santé à l'origine chaque année, de 6,5 millions de décès prématurés (dont 3 millions liés à la seule pollution de l'air extérieur). En France, Santé Publique France estime que la pollution par les particules fines émises par les activités humaines est globalement à l'origine d'au moins 48 000 décès prématurés par an.

Les Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) sont élaborés par le préfet dans toutes les agglomérations de plus de 250 000 habitants et dans les zones où les valeurs limites réglementaires de qualité de l'air sont dépassées ou risquent de l'être. Mis en œuvre par l'État, avec les collectivités et les acteurs locaux, les PPA définissent les actions sectorielles adaptées au contexte local pour améliorer la qualité de l'air.

ATMO Grand Est, association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé de l'environnement, est en charge de la surveillance de la qualité de l'air dans la région Grand Est, conformément à la Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (Loi LAURE) du 30 décembre 1996 intégrée au code de l'environnement. Cette loi reconnaît à chacun, le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé.

Dans le cadre du CLS 2, ATMO Grand Est dans sa fiche action 1.7 se propose d'informer, alerter et prévenir les citoyens, les médias et les autorités sur les niveaux de pollution via les supports de communication internes et externes au Grand Reims, sur les informations issues des cartographies et bulletins polliniques réalisés.

II / Prévenir et gérer les conflits liés au bruit



Le bruit est un vrai problème de santé publique. 70 % des actifs français se disent dérangés par le bruit sur leur lieu de travail (Source : INRS). L'exposition occasionnelle ou prolongée au bruit présente divers risques : fatigue et stress, troubles de l'attention et sociaux, sifflements d'oreille, perte d'audition... dans les cas extrêmes, une exposition prolongée à des niveaux élevés peut conduire jusqu'à la surdité. Le bruit est reconnu comme cause de maladies professionnelles depuis 1963 (tableau n°42 des maladies professionnelles relatif à la surdité provoquée par les bruits lésionnels) ; c'est l'une des maladies professionnelles les plus coûteuses pour la collectivité.

La ville de Reims est impliquée dans la lutte contre les nuisances sonores par le biais de plusieurs actions, notamment la mise en place d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement pour la période de 2013 à 2018, portée par l'agglomération rémoise. Ce plan a été récompensé par un décibel d'Or en 2017.

La Ville de Reims porte une attention particulière à la prévention et la gestion des conflits liés au bruit. Cette action s'illustre par l'investissement sur le terrain du personnel du Service Communal d'Hygiène et de Santé et de la Police Municipale. Ces équipes constituent le pivot de la médiation lors des conflits d'usage et de voisinage. En 2015, plus de 350 actions de prévention ont été réalisées sur les risques liés aux nuisances sonores.

Le Service Communal Hygiène et Santé de la ville de Reims propose de recenser les établissements diffusant de la musique amplifiée (bars, discothèques, restaurants et salles polyvalentes) et de vérifier la conformité de l'établissement vis-à-vis de la réglementation et au besoin, en suivre la mise en œuvre. Parallèlement, le service s'assurera du respect de la réglementation durant l'activité de l'établissement. (Fiche Action 1.3 du CLS).

III / Favoriser un environnement sain pour tous en matière d'habitat

Sont considérés comme habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique et à leur santé.

Dans le premier CLS, la ville de Reims était porteuse d'une fiche action dont l'objet était « Formaliser les circuits administratifs relatifs à l'habitat insalubre à l'échelle de la ville ». Cette action n'a plus lieu

d'être aux vues de la publication de la loi ALUR du 24 mars 2014. Cependant, afin d'améliorer les signalements et la prise en charge des situations d'habitats présentant des risques sanitaires sur la ville de Reims, l'Agence Régionale Grand Est et la DT51 proposent la continuité du portage de la fiche action : Formation Santé Habitat à destination des intervenants à domicile.

IV / Renforcer la qualité de vie urbaine

Informé sur les perturbateurs endocriniens :

Les perturbateurs endocriniens sont des substances ou des mélanges chimiques capables de modifier le fonctionnement du système hormonal. Ils sont susceptibles de provoquer des effets nocifs tant chez les individus exposés que sur leur descendance. Si l'incertitude demeure quant à l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine, des précautions s'imposent. Il convient de mettre en place une démarche de prévention visant à supprimer les risques ou, à défaut, de limiter l'exposition notamment des travailleurs, et particulièrement celle des femmes enceintes ou en âge de procréer, à un niveau aussi bas que possible.

Pour cela, la Mutualité Française propose dans la fiche action 1.6, une action qui s'inscrit dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 de l'ARS Grand Est. Les participants aux ateliers et conférences pourront apprendre à reconnaître les perturbateurs endocriniens, comment les éviter, ainsi que se familiariser aux solutions alternatives comme la fabrication de ses propres produits.

Décliner localement le plan canicule :

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a entraîné en France une surmortalité estimée à près de 15 000 décès. La France n'avait jamais été confrontée à de telles conséquences sanitaires engendrées par une canicule. Cet événement a révélé la nécessité d'adapter le dispositif national de prévention et de soins à la survenue de ce type de phénomène climatique en élaborant en 2004 un Plan National Canicule (PNC) qui a ensuite été actualisé chaque année et révisé en 2013, pour permettre notamment une meilleure adéquation entre les niveaux de vigilance météorologique et les niveaux du plan.

La fiche action 1.3 du CLS propose comme objectif principal d'apporter une attention particulière aux personnes fragiles, âgées et/ou handicapées, isolées à domicile, s'estimant vulnérables en période de fortes chaleurs. Les personnes inscrites seront contactées régulièrement par téléphone.

AXE 1 : Environnement favorable à la santé					
N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
1.1	Développement du Conseiller Médical en Environnement Intérieur (CMEI)	Ville de Reims - SCHS	Professionnels du domaine + Tout public	Connaissance CMEI + intervention au domicile	Ville de Reims, poste de la CMEI
1.2 Nouvelle FA	Dispositif gestion des plaintes Int'Air Agir	Atmo Grand-Est	Tout public	Centralisation gestion des plaintes en air intérieur et suivi	ARS
1.3	Lutte contre les nuisances sonores	Ville de Reims - SCHS	Professionnels du domaine	Mise en conformité des établissements diffusant de la musique	Ville de Reims
1.4	Sensibilisation Santé Habitat	DDT	Professionnels intervenant à domicile	Formation sur l'insalubrité des logements et l'orientation possible	ARS
1.5 Nouvelle FA	Sensibilisation perturbateurs endocriniens	Mutualité Française Grand-Est	Tout public	Information sur les perturbateurs endocriniens	Mutualité Française
1.6	Plan Canicule	Ville de Reims - SCHS	Personnes âgées/ isolées	Mise en œuvre du Plan national canicule	Ville de Reims
1.7 Nouvelle FA	Communication qualité de l'air	Atmo Grand-Est	Tout public	Communication via les moyens de communication de la ville et du Grand Reims	Atmo

	<u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Environnement physique <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Continuité <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les médecins hospitaliers et libéraux Les professionnels de santé Les travailleurs sociaux Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Eviter les aggravations et récurrences de pathologies liées à une dégradation de l'air intérieur <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer le partenariat CMEI/médecins/patients pour réaliser les visites à domicile. 2) Coordonner les actions du CMEI autour d'une structure d'échange pluridisciplinaire. Un travail avec le dispositif IntAir'Agir pourrait être engagé (cf. fiche action du CLS de Reims n°1.2). 3) Communiquer sur les missions et modalités d'action du C.M.E.I. auprès des professionnels 4) Répondre au mieux aux besoins des médecins via l'envoi de rapports 5) Evaluer l'activité de conseils personnalisés aux patients <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Communiquer auprès des prescripteurs : flyers, participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) Asthme Allergologie Immunologie clinique du CHU ... 2) Mettre en place une commission pluridisciplinaire « Qualité Air Intérieur » pour échanger sur des thématiques, des dossiers patients, des orientations collégiales

	<p>3) Réaliser les visites à domicile</p> <p>4) Envoyer le rapport à destination des médecins dans un délai acceptable</p> <p>5) Evaluer la satisfaction des patients via les contre visites systématiques</p>
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fonctionnement de la commission pluridisciplinaire « Qualité Air Intérieur » <ul style="list-style-type: none"> - nombre de réunions - nombre moyen de participants par réunion - nombre de dossiers traités par commission ✓ Nombre de participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire Asthme Allergologie Immunologie clinique <p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de signalements ✓ Nombre de visites au domicile ✓ Nombre de contre-visites ✓ Nombre et type d'actions communes réalisées sur le thème de l'air intérieur ✓ Nombre d'actions de communication : nombre de flyers distribués, nombre d'interventions à la RCP ... <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourcentage de patients satisfaits ✓ Délai entre prescription et envoi du rapport <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilan d'activité annuel du CMEI – Compte-rendu de la commission – Logiciel métier- Conclusions des contre visites
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget SCHS et Etat

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 1.2
AXE STRATEGIQUE	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Dispositif d'accompagnement à la gestion et à l'anticipation des plaintes en air intérieur Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	ATMO Grand Est 2 rue Léon Patoux 51100 Reims Alix CHARTON 03 26 04 96 64 alix.charton@atmo-grandest.eu			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : ans Début : 2019 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u></p>			

	<p>L'action s'inscrit comme une mise en œuvre organisationnelle et opérationnelle d'une réponse aux priorités sanitaires relatives à l'air intérieur définies dans les différents plans nationaux, déclinés en région via les plan régionaux santé environnement.</p> <p>Elle se base sur l'expérience acquise et les outils développés du dispositif de l'ex région Alsace « IntAir'Agir ». Il s'agit de transposer le dispositif sur la Ville de Reims seulement sur le volet du logement particulier. Une régionalisation en Grand-Est de ce dispositif est à l'étude et le déploiement sur Reims en est une première étape. L'objectif est de gérer au mieux les différentes situations de pollution de l'air intérieur dans les logements.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Appui à l'organisation de la communauté <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réhabilitation des lieux de vie et de travail ✓ Mise en place de nouveaux services <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels
<p>DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION</p>	<p><u>Conditions de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Environnement physique <p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé
<p>PARTENAIRES DE L'ACTION</p>	<p>ARS, Conseillère médicale en environnement intérieur, différents services de la ville de Reims (Service Communal d'hygiène et de santé de Reims, éducation, environnement...), M. Lavaud (expert reconnu par les sociétés savantes, société française d'allergologie et société de pneumologie de langue française) ...</p>
<p>Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?</p>	<p style="text-align: center;"><input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Accompagner les particuliers et les autorités publiques locales sanitaires, environnementales et sociales dans la gestion des plaintes et autres problématiques politiques de pollution à l'intérieur des locaux.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Coordonner l'action 2) Gérer les situations de pollution de l'air intérieur <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place un comité de pilotage 2) Animer le réseau de partenaires 3) Répondre aux demandes et mettre en œuvre une évaluation de la qualité de l'air ambiante 4) Identifier les sources et décliner les solutions de remédiation <p>L'action étant proposée pour la première fois, le suivi par le comité d'animation permettra d'ajuster les différents objectifs sur les 2 ans de mise en œuvre en lien avec un éventuel dispositif régional.</p>
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Implication des partenaires : nombre d'acteurs de la qualité de l'air impliqués dans le dispositif et présence aux rencontres ✓ Suivi des moyens humains et matériel mobilisés pour l'action <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de rencontres du comité de pilotage ✓ Nombre de rencontres du groupe de travail ✓ Nombre annuel de demandes enregistrées et traitées, arrivant à la CMEI, à l'ARS ou à ATMO Grand Est, pour des particuliers ✓ Nombre des campagnes de mesures / de recherche de sources réalisés <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourcentage de situations où une pollution a été mise en évidence ✓ Pourcentage de situations où une amélioration de la situation a pu être observée (solution de remédiation ou apaisement suite à la mise en évidence de l'absence de pollution pour les indicateurs suivis) <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bilans des actions
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Financement dans le cadre du PRSE3

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Respecter la réglementation dans le cadre de la lutte contre les nuisances sonores dans les établissements diffusant de la musique amplifiée à titre habituel</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Augmenter le nombre d'établissements diffusant de la musique amplifiée recensés par le SCHS 2) Vérifier la mise en conformité desdits établissements <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Rendre un avis dans le cadre des demandes de fermeture tardive 2) Recenser les mutations/translations/ouvertures des licences prévues au Code de la Santé Publique 3) Réalisation des actions suite aux plaintes ou aux autosaisies
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'établissements recensés ✓ Nombre de plaintes reçues ✓ Nombre d'autosaisies <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'interventions ✓ Nombre d'avis rendus dans le cadre des demandes de fermeture tardive ✓ Nombre de mutations/translations/ouvertures des licences prévues au Code de la Santé Publique <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourcentage d'établissements recensés conformes ✓ Pourcentage d'établissements recensés en cours de mise en conformité <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de synthèse reprenant l'ensemble des établissements diffusant de la musique amplifiée depuis la mise en œuvre du CLS1 ainsi que les différents critères de suivi (type d'établissements ; plainte ou autosaisie ; état de conformité réglementaire ; etc...) ✓ Tableau de suivi des demandes d'avis de fermeture tardive ; ✓ Tableau de suivi des Mutations/Translations/Ouvertures des licences prévues au code de la Santé Publique
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	SCHS

PARTENAIRES DE L'ACTION	SCHS, COMAL SOLHIA, ANAH, ARS
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Améliorer le signalement et la prise en charge des situations d'habitats présentant des risques sanitaires sur la Ville de Reims en faisant connaître la réglementation et les dispositifs existants (OPAH).</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Interpeller les intervenants à domicile à la question des risques pour la santé liés à l'habitat 2) Augmenter les compétences des intervenants à domicile en matière de signalement <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Recenser le besoin de formation en fonction de l'état des lieux de l'habitat rémois, partager le diagnostic avec les partenaires de la fiche-action et valider la suite à donner 2) Mettre à jour un programme de formation avec les partenaires institutionnels 3) Former les intervenants à domicile
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un outil de recensement des besoins pour les personnes susceptibles d'être formées et des professionnels intervenant dans le champ de la Lutte contre l'Habitat Insalubre (LHI) ✓ Nombre et qualité des retours des questionnaires <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de sessions de formation proposées ✓ Nombre de participants aux formations <p><u>Indicateur de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de signalements émanant des structures dont le personnel a été formé / nombre de signalements total <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord de suivi - bilan de la formation
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	<p>Moyens Humains de la DT 51 de l'ARS</p> <p>Moyens Humains du SCHS</p> <p>Moyens Humains de la DDT et des partenaires</p> <p>ARS : Logistique / Consommables : 3 000€ / session de formation</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 1.5
AXE STRATEGIQUE	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Mutualité Française Grand-Est Site de Reims 11 rue des Elus 51100 Reims Elodie PARISOT 03 26 84 51 76 eparisot@mfge.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input checked="" type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle : Début : 1 ^{er} trimestre 2019 Fin : décembre 2019			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Femmes enceintes, futurs et jeunes parents Grand public			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> L'action s'inscrit dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE3). C'est un enjeu de santé publique fort face à l'émergence de problèmes liés aux perturbateurs endocriniens : malformations fœtales, cancers, problèmes de développement, maladies neurologiques et métaboliques.</p> <p>Il s'agit de mettre en place des actions de sensibilisation (ateliers, conférences) sur les perturbateurs endocriniens à destination du grand public, et notamment des jeunes parents. Les participants pourront apprendre à reconnaître les perturbateurs endocriniens, comment les éviter, ainsi que se familiariser aux solutions alternatives comme la fabrication de ses propres produits.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé</p>			

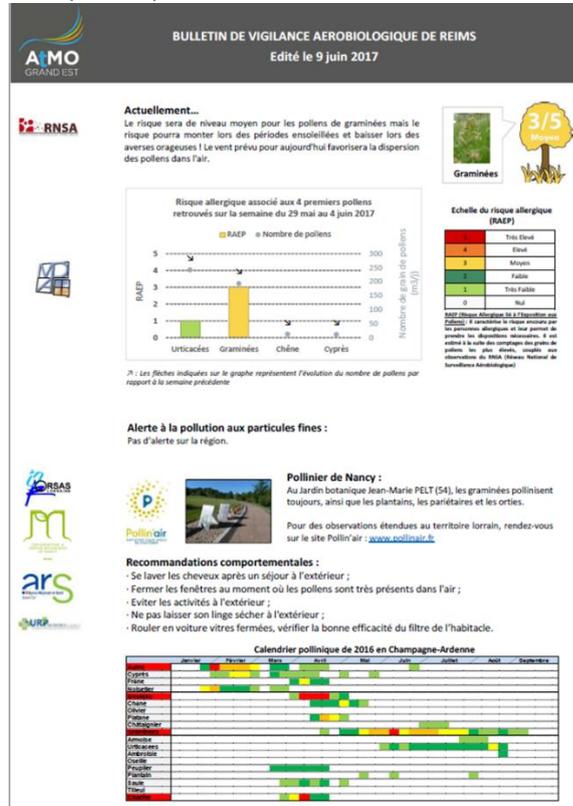
PARTENAIRES DE L'ACTION	Mutuelles de la Mutualité Française, Ville de Reims (CMEI), Département (PMI)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> Sensibiliser la population rémoise aux perturbateurs endocriniens
	<p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sensibiliser le grand public sur les perturbateurs endocriniens 2) Favoriser de nouvelles pratiques quotidiennes favorables à la santé
	<p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place des sensibilisations sur les perturbateurs endocriniens 2) Apprendre aux participants à fabriquer leurs produits ménagers/cosmétiques
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> ✓ Nombre et type de partenaires sollicités
	<p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> ✓ Nombre d'heures d'ateliers ✓ Nombre de participants
	<p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> ✓ Nombre de personnes s'interrogeant sur leurs pratiques suite à l'action ✓ Nombre de personnes sachant repérer les principaux produits à bannir sur les étiquettes
	<p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> ✓ Questionnaire de satisfaction ✓ Bilan qualitatif et quantitatif
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Mutualité Française Grand-Est, Fédération Nationale de la Mutualité Française

	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé ✓ Continuité
PARTENAIRES DE L'ACTION	MAIA-CLIC, Centres de soins infirmiers, services d'aide à domicile, maisons de quartier, bailleurs sociaux, services d'incendie et de secours, Ville de Reims (Direction des Solidarités et de la Santé publique, Direction de la Communication, Direction de la Police municipale, Direction des Ressources Humaines)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Apporter une attention particulière aux personnes fragiles (âgées, handicapées) isolées à domicile, s'estimant vulnérables en période de fortes chaleurs. <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Tenir à jour le registre nominatif des personnes inscrites 2) Informer, communiquer, coordonner les actions mises en place par la Ville de Reims 3) Contacter régulièrement par téléphone en juillet et en août (si possible à partir du 15 juin), l'ensemble des personnes inscrites. En cas de déclenchement de l'alerte Canicule par le préfet de la Marne, contacter une fois/jour, ces personnes. <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Actualiser les données individuelles figurant sur le registre 2) Maintenir un réseau de partenaires informé et réactif 3) Sensibiliser et rappeler les conseils pratiques et maintenir un lien social.
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Déclinaison rémoise du Plan National Canicule. <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de réunions des partenaires, ✓ Nombre de participants, ✓ Répartition Veille saisonnière/Alerte Canicule (nombre de jours) <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nombre de personnes inscrites, ✓ Nombre de personnes contactées, ✓ Nombre de communications téléphoniques. <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Analyse des fiches de suivi téléphonique, ✓ Evolution du nombre de personnes inscrites sur le registre

<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p><u>Ville de Reims</u> :</p> <p>RH dont recrutement en juillet et août (si possible à partir du 15 juin) de chaque année, d'un emploi saisonnier (coût charges patronales comprises) et heures supplémentaires versées aux agents volontaires participant à la cellule téléphonique en cas de déclenchement de l'Alerte Canicule.</p> <p>Coût des communications téléphoniques.</p> <p>Reprographie de documents.</p> <p>Mise à disposition de moyens techniques</p> <p><u>Ressources humaines des partenaires</u></p>
---	--

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N°1.7
AXE STRATEGIQUE	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Données de qualité de l'air existantes, via la communication de la ville de Reims Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	ATMO Grand Est 2 rue Léon Patoux 51100 Reims Alix CHARTON 03 26 04 96 64 alix.charton@atmo-grandest.eu			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Population rémoise Agents de la Ville			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Produire les données techniques destinées à être le contenu via les supports de communication internes et externes au Grand Reims et à la Ville de Reims sur les informations issues des cartographies et bulletins polliniques réalisés par Atmo Grand-Est.</p> <p>Prévision'air : Cartographie quotidienne de la pollution atmosphérique sur le périmètre de Reims Métropole, avec état de la veille et prévision du jour et du lendemain</p> <p>Prévision'air : cartographies quotidiennes de la pollution atmosphérique sur Reims Métropole</p> <p><small>Avertissement: Ces cartographies constituent une sortie brute des outils de modélisation et doivent être considérées comme telles. Elles ne constituent qu'un des paramètres analysés par les prévisionnistes pour établir leur prévision de la qualité de l'air. Les événements particuliers, imprévisibles (incendie, accident impactant le trafic, etc...) et/ou temporaires (travaux de voirie, etc...) ne peuvent pas être représentés sur ces cartographies.</small></p> 			

Bulletin pollinique : En saison pollinique (de février à septembre), un bulletin allergo-pollinique hebdomadaire est diffusé. Il précise les pollens majoritaires, le risque allergo-pollinique (sur une échelle de 1 à 5), le suivi des polliniers, les recommandations pour les personnes sensibles ainsi que le calendrier pollinique.



Cette fiche est évolutive et il sera possible d'élargir la diffusion de ces informations aux newsletters et magazines des associations de la Ville qui seraient intéressées.

TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE

Renforcement des capacités individuelles

✓ Information sur la santé

Amélioration des conditions de vie et de travail

✓ Mise en place de nouveaux services

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION

Conditions de vie

✓ Environnement physique

Mode de vie

✓ Acquisition de comportements favorables à la santé

PARTENAIRES DE L'ACTION

Ville de Reims, Grand Reims notamment les directions du Développement Durable et de la Communication

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?

OUI

NON

OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Contribuer à adapter les comportements de la population de l'agglomération rémoise en cas de situation dégradée de la qualité de l'air (polluants urbains ou allerge-polliniques)</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Permettre à la population de connaître l'indice de qualité de l'air du jour et d'identifier les axes les plus impactés par la pollution urbaine, pour pouvoir adapter ses déplacements, voire les éviter 2) Permettre aux personnes sensibles aux pollens d'identifier et d'éviter des mises en situation qui peuvent impacter leur santé <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Produire du contenu technique de nature à garantir : <ul style="list-style-type: none"> • la diffusion pérenne de l'information sur la qualité de l'air à la population (widget et cartographies Prévisionn'air) • 2 à 3 publications par an dans les magazines de la Ville et du Grand Reims • 2 à 3 informations par an sur les sites internet de la Ville et du Grand Reims, concernant les pollens et l'arrivée de la période ayant une probabilité plus élevée de pics de pollution
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Nombre de contact des habitants de la population de l'agglomération rémoise auprès d'ATMO Grand Est en demande de ce type d'information</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre annuel d'articles dans les Magazines « Reims attractif » et « Grand Reims »</p> <p>✓ Nombre annuel de jours de passage sur les télévisions de l'accueil de l'hôtel de ville</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <p>✓ Nombre de personnes inscrites au bulletin pollinique</p> <p>✓ Audiences des publications sur les sites internet et réseaux sociaux</p> <p>✓ Nombre de personnes qui reçoivent les magazines de la Ville</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Bilan quantitatif</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	<p>1185€/an (coût pris en charge par ATMO Grand Est, avec 3 jours/an de rédaction d'articles)</p>

AXE STRATÉGIQUE 2

ACCÈS AUX SOINS ET

PRÉVENTION DES RISQUES SANITAIRES



La promotion et réalisation de la vaccination à Reims

Un programme national d'amélioration de la politique vaccinale 2012-2017 élaboré par la Direction Générale de la Santé, conforté par l'avis de la conférence nationale de santé du 21 juin 2012, recommande une large diffusion et un large accès à la vaccination, tant pour les vaccins obligatoires que pour les vaccins recommandés. L'importance de la vaccination pour lutter contre des maladies évitables est démontrée et justifie le passage de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

Les couvertures vaccinales ne sont pas connues spécifiquement pour la ville de Reims.

Les dernières enquêtes indiquent les taux de couvertures vaccinales pour la Marne et/ou pour l'ex Champagne Ardenne¹ à 24 mois, 6 ans ou 16 ans selon les vaccins concernés :

En 2015 dans la Marne, la couverture vaccinale pour les enfants de 24 mois est de 97 % contre « Diphtérie-Tétanos-Polio », 96,8 % contre la coqueluche, 96,3% contre l'Haemophilus Influenzae (Hib), 92,4% contre l'Hépatite B, 80,6% contre « Rougeole-Oreillons-Rubéole », 77% contre la méningite C

En Champagne Ardenne en 2012-2013 pour les enfants de 6 ans, la couverture vaccinale est de 95,8 % contre « Diphtérie-Tétanos-Polio – Coqueluche », 94,8% contre l'Haemophilus Influenzae (Hib), 90% contre « Rougeole-Oreillons-Rubéole » et 56,4% contre l'Hépatite B.

Dans la Marne en 2016, la couverture vaccinale contre la méningite C varie selon l'âge : à 2 à 4 ans elle est de 77,3%, puis elle baisse à 66,6% pour la tranche d'âge 5-9ans, 42,3% pour la tranche d'âge 10-14 ans et 34,2% pour la tranche d'âge 15-19 ans

Dans la Marne, pour les jeunes filles, la couverture vaccinale contre le Papillomavirus (schéma complet à 16 ans) est de 35,9% pour celles nées en 1995 et de 28,3% pour celles nées en 2000.

La Ville de Reims est dotée d'un Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) avec un secteur vaccination très actif tout au long de l'année :

Il réalise dans le cadre de ses missions régaliennes la gestion du fichier vaccinal et la mise à jour des dossiers des administrés rémois (24 120 dossiers mis à jour en 2016). Pour alimenter ce fichier, le recueil des données vaccinales est rendu possible grâce à la réponse des administrés, à l'implication des partenaires internes à la ville (Service de l'Etat Civil, Direction de l'Education) et externes (PMI/Département, Infirmières scolaires en primaire/Education nationale)

Il envoie des courriers d'information à la population rémoise en ciblant notamment les parents des nouveaux nés (2440 en 2016) et les parents des enfants de 11 mois (2477 en 2016).

Il organise des séances de vaccination gratuites pour les personnes de plus de 6 ans, sur site (11 par an) et dans les maisons de quartier (18 par an) pour aller au plus près des habitants. Pour se faire, des convocations individuelles sont envoyées aux administrés non à jour de leur vaccination (14 574 en 2016). Pour les populations spécifiques (SDF, migrants) des séances supplémentaires sont organisées en fonction des demandes des associations.

¹ Source :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Couverture-vaccinale/Donnees/>

En 2016, l'activité de vaccination a concerné 1505 personnes, soit 69% d'administrés (1039 personnes) et 31 % les-d'agents de la collectivité (455 agents). Parmi les administrés, 496 avaient moins de 18 ans (48% des administrés)

Pour rappel, les services de la PMI du Département de la Marne assurent les vaccinations des enfants de 0 à 6 ans.

Chaque année depuis 2013, la Ville de Reims participe à la semaine européenne de la vaccination et ce, en partenariat avec l'ARS, le Département, les écoles de formations paramédicales, et d'autres acteurs en fonction de la thématique annuelle.

Le label « Ma Commune a du Cœur »

Le Label national « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques depuis quelques années. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique pour faire baisser le nombre de décès par arrêt cardiaque extrahospitalier (50 000 personnes en meurent chaque année en France). En cas d'arrêt cardiaque, le taux de survie atteint en France 7,5%. A Amsterdam, 40% des victimes sont sauvées grâce à une meilleure politique de prévention : formation obligatoire de la population aux gestes de premiers secours, installation généralisée de défibrillateurs dans les lieux recevant du public. Le Label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques, leur localisation, leur accessibilité, l'information des habitants, la communication autour des bons réflexes. Il se décline en 1, 2 ou 3 cœurs.

Reims a toujours eu la volonté de mettre à disposition des usagers le maximum de sécurité en équipant ses infrastructures de défibrillateurs et en organisant des formations aux pratiques de la chaîne de survie. Il lui semblait opportun de valoriser cette action via un label. En 2016, elle a obtenu 2 cœurs. L'objectif est d'atteindre les 3 cœurs le plus vite possible et de façon pérenne.

La mise en œuvre d'une plateforme territoriale d'appui (PTA)

La loi de modernisation du système de santé introduit le dispositif de plateforme territoriale d'appui (PTA). L'objectif de cette plateforme est d'organiser et de mettre en œuvre des fonctions d'appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux de premier recours, pour la prise en charge des patients relevant de parcours de santé complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.

Dans un premier temps, l'objectif est de venir en appui des professionnels de santé de premiers recours et en particulier, des médecins généralistes. Les chiffres C@rto santé 2014 et INSEE 2013 indiquent que la communauté urbaine du Grand Reims regroupe 322 médecins généralistes (61% de la Marne) pour 291 956 habitants (51% de la Marne).

A elle seule, Reims et sa première couronne (anciennement Reims Métropole) compte 257 médecins généralistes pour 219 130 habitants pour. Globalement, même si l'agglomération rémoise est bien pourvue en médecins (moyenne : 853 individus par médecin), les problématiques des médecins généralistes restent identiques (méconnaissance des dispositifs existants ou pas connus du tout, manque de temps...)

Tout en respectant le cadre de la loi (CNIL, secret médical), cette démarche permettra de créer un dispositif construit avec les médecins généralistes au bénéfice de leurs patients, en s'assurant de leur implication dans la démarche.

Dans un deuxième temps, quand les médecins généralistes auront pu apprécier l'appui à la coordination des situations complexes, les missions de la PTA pourront être étoffées et venir en appui de l'ensemble des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux qui ont besoin de recourir à des compétences complémentaires pour les patients relevant d'un parcours de santé complexe.

A ce jour, une campagne de communication est en cours pour informer les médecins du territoire.

La coordination « Ville-Hôpital »

L'absence de préparation de la sortie de l'hôpital a souvent été citée comme un point de rupture majeur dans le parcours de soins de toute personne hospitalisée, lors de son retour à domicile, en particulier pour les personnes âgées, pour lesquelles doivent être mis en place un certain nombre de dispositifs non prévus initialement. La coordination des acteurs à domicile est un des véritables enjeux d'un vieillissement autonome réussi.

Le réseau gériatrique et d'accompagnement en soins palliatifs (REGECAP) et la méthode d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) du Pays Rémois ont développé l'utilisation du logiciel ORNICARE (plateforme sécurisée) pour l'échange d'informations entre professionnels et aider la coordination à la sortie de l'hôpital. A ce jour, 26 professionnels du domicile (SAAD, SSIAD, Département, médecins généralistes, coordinateurs CLIC) et hospitaliers ont été formés en 6 séances. Cette action a généré la création de plus 100 dossiers, dont une grande partie sur Reims. L'ensemble des mandataires judiciaires de l'UDAF Marne sera formé dans l'année 2017-2018. D'autre part, un rapprochement est effectué avec SIELBLEU/Domisiel sur le projet de l'activité physique à domicile (cf fiche action dans l'axe 3).

Dans le cadre d'une approche systémique, cela a permis de pouvoir échanger sur la complexité du parcours hôpital-domicile dans le but de trouver des solutions adaptées. Un groupe de travail en partenariat avec France Alzheimer Marne sur la coordination à domicile a démarré en septembre 2017. Les trois groupes thématiques suivants seront progressivement mis en œuvre :

- La coordination à domicile et le contexte juridique et judiciaire ;
- La coordination à domicile avec une commande médicale ou institutionnelle ;
- La coordination à domicile sous couvert d'une demande de la personne.

Espace Santé Jeunes

La Mission Locale de Reims intervient en faveur des jeunes de 16 à 26 ans du bassin rémois en insertion professionnelle et sociale. Environ 40% des jeunes suivis par la Mission Locale ont besoin d'une aide ayant trait à la santé.

Les jeunes déscolarisés et demandeurs d'emplois de faible niveau de qualification présentent les risques les plus élevés en termes de santé et d'accidentalité au travail.

Les principales pathologies et problématiques de santé rencontrées sont les suivantes :

- Addictions (alcool, tabac, drogues, poly usages)
- Problèmes d'anorexie/boulimie/obésité/troubles de la nutrition
- Problèmes de santé mentale
- Problèmes de prévention en matière de sexualité, conduite à risques, infections sexuellement transmissibles
- Risques de santé au travail/allergies/Troubles musculo-squelettiques...

Accès aux soins des personnes en situation de prostitution

L'objectif est la promotion de la santé et la prévention des infections sexuellement transmissibles (I.S.T.) chez les travailleurs du sexe et la promotion du parcours de sortie de la prostitution et d'insertion professionnelle. L'action proposée vise la distribution de matériel de réduction des risques sexuels et liés à l'usage de drogues, l'orientation et l'accompagnement vers le dépistage du VIH, des hépatites et des I.S.T.

Le porteur de l'action dispose d'un camping-car dans lequel il est possible de réaliser un Test Rapide d'Orientation Diagnostique du VIH et/ou de l'hépatite C, le repérage des problèmes d'addiction, l'accompagnement vers l'accès aux soins, la co-animation de séances d'information spécifiques avec les partenaires locaux, l'orientation vers les structures de prise en charge spécialisées ou non (social, de dépistage et/ou de soins). Il est prévu d'entrer en contact et d'accueillir sur les différents lieux de prostitution de la Ville de Reims une centaine de personnes en 2017. L'accueil est destiné principalement aux prostitués de rue, mais aussi aux personnes travaillant via internet et dans les hôtels.

La clandestinité de l'activité de prostitution ou la situation "irrégulière" ou la consommation de produits psychotropes ne favorisent pas la fréquentation des lieux de soins ; c'est pourquoi la démarche est d'« Aller vers » pour les sensibiliser, les informer les orienter et /ou les accompagner.

Accès aux soins et prévention risques sanitaires pour les personnes sans domicile fixe

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Reims effectue un travail d'accompagnement social d'environ 150 personnes en grande précarité vivant à la rue ou sans résidence fixe. Cet accompagnement nécessite de pouvoir créer des dispositifs spécifiques ou renforcer des liens avec les partenaires permettant l'accès aux soins et la prévention des risques sanitaires liés à l'errance.

En effet, l'errance, l'isolement, la vie en extérieur entraînent des confrontations à des conditions de vie défavorables à l'hygiène, la santé, l'alimentation, la nutrition, l'équilibre psychologique et psychique des personnes.

Ainsi il se révèle nécessaire de pouvoir activer les réseaux de professionnels et associatifs œuvrant sur ces champs pour pouvoir améliorer les prestations de service au public en matière de santé.

Connaissance des lieux de récupération des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI)

Les seringues et aiguilles usagées peuvent provoquer des blessures et des contaminations et ne doivent pas être jetées dans les ordures ménagères ou dans les réseaux d'assainissement.

Pour cela, 2 dispositifs ont été mis en place sur le territoire de la Ville de Reims et sur les communes de Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles et Tinqueux :

1- Un dispositif national avec les pharmacies

Depuis décembre 2012, l'Eco Organisme DASTRI prend en charge les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) des patients en auto-traitement, patients se soignant seuls à leur domicile sans l'intervention d'un professionnel de santé. 21 pathologies sont concernées par ce système comme le diabète, les maladies auto-immunes, la maladie de Parkinson.

Le système DASTRI fonctionne en partenariat avec les officines de pharmacie qui sur simple présentation d'une ordonnance, mettent à disposition des patients, des boîtes à aiguilles jaune à couvercle vert pour recueillir leurs aiguilles et autres coupants, tranchants. Dès que le collecteur jaune est rempli, le patient le dépose dans une pharmacie point de collecte DASTRI.

2- Un dispositif local avec la collectivité

Le dispositif national n'intègre pas toutes les pathologies, ni l'usage d'aiguilles par les usagers de drogues. Aussi, la Communauté urbaine du Grand Reims maintient en parallèle la fourniture gratuite et anonyme de boîtes à aiguilles à couvercle blanc pour recueillir ces déchets de soins. Différents points d'accueil sont accessibles sur la Ville de Reims (centres de soins, maisons de quartier) et dans les mairies des 5 communes avoisinantes (Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles et Tinquieux).

Afin d'améliorer la connaissance de ces lieux de récupération de seringues usagées ou déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), la collectivité souhaite compléter la communication déjà mise en place par la création et la diffusion d'autres outils de communication comme des flyers, des autocollants de référencement point de collecte DASTRI pour les pharmaciens etc. Ces nouveaux outils permettront d'informer au mieux les patients en auto-traitement, les autres usagers, les pharmaciens, les points d'accueil sur la ville de Reims et sur les 5 communes avoisinantes.

AXE 2 : Accès aux soins et prévention des risques sanitaires					
N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
2.1	Promotion/réalisation vaccinations	Ville de Reims - SCHS	Tout public	Promotion/réalisation vaccinations + mise à jour fichier vaccinal	Ville de Reims Département (vaccins)
2.2	Semaine Européenne Vaccination	Ville de Reims - SCHS	Tout public	Déclinaison SEV	Ville de Reims ARS
2.3 Nouvelle FA	Ma commune a du cœur	Ville de Reims - DSSP	Tout public	Recensement des défibrillateurs et communication	Ville de Reims et Grand Reims
2.4 Nouvelle FA	Plateforme territoriale d'Appui	Carédiab	Médecins	Développement d'une plateforme de coopération pour prise en charge des parcours complexes	ARS
2.5	Articulation Ville-Hôpital	ORRPA – MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ Autonomie)	Personnes âgées en retour d'hospitalisation	Coordination des sorties d'hospitalisation des personnes âgées	MAIA - ARS
2.6	Espace Santé Jeunes	Mission Locale	Jeunes de 16 à 25 ans	Lieu d'information, d'orientation et d'accompagnement des besoins santé	ARS Ville de Reims Région
2.7 Nouvelle FA	Accès aux soins des personnes se livrant à la prostitution	SOS Hépatites	Public prostitué	Dépistage, accès aux soins, orientation des prostitués	ARS Ville de Reims MILDECA
2.8 Nouvelle FA	Accès aux soins public CCAS	CCAS	Sans domicile	Proposer un accès aux soins aux SDF	CCAS
2.9	Lieux récupération des Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)	Grand Reims – Dir Déchets et Propreté	Personnes ayant déchets de soins piquants	Communication autour des points de collecte des déchets de soins d'autopiquage	Ville de Reims/ Grand Reims

	✓ Renforcement de l'offre de prévention <u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Réactivité ✓ Continuité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Le Département : Service Affaires Sanitaires, Service Solidarité- Grand Age et les circonscriptions de P.M.I de Reims. L'Education Nationale : Direction des Services Départementaux de la Marne (DSDEN). La Ville de Reims : Service des vaccinations du SCHS, Direction des Ressources Humaines et autres directions. Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Améliorer la couverture vaccinale de la population rémoise quel que soit l'âge ainsi que des populations précaires (migrants, SDF...). <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Gérer le fichier vaccinal tenu par le SCHS 2) Vacciner la population rémoise de plus de 6 ans 3) Coordonner les informations vaccinales entre les partenaires 4) Promouvoir la vaccination <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Alimenter le fichier vaccinal en intégrant les naissances via l'Etat-Civil et en recueillant les données vaccinales transmises par la population et par les partenaires suivants : structures de la petite enfance, services de la Ville (Education, Jeunesse), circonscriptions de PMI, infirmières de l'Education Nationale et PJJ... 2) Réaliser des séances de vaccinations publiques au plus proche des habitants en fournissant les vaccins Diphtérie-Tétanos-Polio-Coqueluche-Méningite C et Rougeole-Oreillons-Rubéole. et ceux apportés par les administrés. 3) Envoyer des courriers aux parents de nouveau-nés et des convocations pour les personnes non à jour 4) Sensibiliser le public à la vaccination lors d'actions de santé publique

<p>SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT</p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de courriers d'information envoyés (naissance, 11 mois, 25-45-65ans, rougeole...) ✓ Nombre de convocations envoyées ✓ Nombre de vaccins fournis par la Ville et le Département <p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de séances de vaccinations publiques réalisées ✓ Nombre total d'actes de vaccinations ✓ Nombre d'actes de vaccinations par type de vaccins. <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de dossiers mis à jour ✓ Nombre de personnes ayant reçu au moins un vaccin dans l'année ✓ Nombre de personnes précaires ayant reçu au moins un vaccin dans l'année. <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableaux de bord
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Moyens matériels et humains de la Ville Coût des vaccins et des mandats des médecins vaccinateurs pris en charge par la Ville et le Département</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.2
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Semaine Européenne de la Vaccination Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Ville de Reims-Service Communal d'Hygiène et de Santé 33bis rue Laurent Déramez 51100 Reims Caroline BRAIBANT 03 26 35 68 77 schs.vaccinations@reims.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle (en Avril de chaque année)		
	Début : 2018	Fin : 2020		
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Promouvoir la vaccination lors de la Semaine Européenne de la Vaccination</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé ✓ Formation <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Formation <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances 			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé <p><u>Système de soins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuité 			

PARTENAIRES DE L'ACTION	ARS, Département, Ville de Reims, Centre Hospitalier Universitaire, écoles de santé médicales et paramédicales.
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Promouvoir la vaccination dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination initiée par le Ministère de la Santé et Santé Publique France.</p> <p><u>Objectif spécifique</u> :</p> <p>Mettre en place des actions de promotion de la vaccination lors de la Semaine Européenne de la Vaccination.</p> <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Envoyer des documents ciblés et personnalisés selon la priorité retenue 2) Réaliser des campagnes de communication 3) Sensibiliser les professionnels de santé et personnes -relais sur l'intérêt de la vaccination 4) Améliorer la couverture vaccinale des agents des deux collectivités (Ville et Grand Reims) en proposant des séances d'informations et des vaccinations
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Nombre de courriers cibles envoyés</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre de séances d'information et de sensibilisation</p> <p>✓ Nombre de documents remis (Santé Publique France, documents Ville de Reims) lors de séances de sensibilisation.</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <p>✓ Nombre de participants aux différentes actions.</p> <p>✓ Nombre d'actes de vaccinations suite à ces actions</p> <p>✓ Pourcentage de satisfaction des participants aux actions.</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Bilan <u>qualitatif et quantitatif</u> des actions</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	ARS (8450 € Edition et mise à jour d'outils de communication, envois de courriers) Département (moyens matériels) Ville de Reims (moyens matériels et humains)

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.3
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L’ACTION	Ma Commune a du Cœur Nouvelle Action du CLS 2 Action déjà existante hors CLS			
PORTEUR DE L’ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Ville de Reims - Direction des solidarités et de la Santé Publique 28 rue Martin Peller 51100 Reims Amandine CLAUSE 03 26 77 84 80 amandine.clause@reims.fr			
DUREE DE L’ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans	Début : 2018 Fin : 2020	
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Structures associatives Population rémoise			
DESCRIPTION DE L’ACTION	<p><u>Description succincte de l’action</u> :</p> <p>-S’inscrire durablement dans le dispositif « Ma commune a du cœur » pour fédérer autour de ce label. -Reims a obtenu 2 ❤️ en 2016, ce label doit être renouveler chaque année.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Formation</p> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> ✓ Fourniture de biens matériels ✓ Mise en place de nouveaux services</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L’ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Accès aux ressources hors service de santé			

	<u>Mode de vie</u> ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les directions Ville de Reims et Grand Reims, les acteurs de la protection civile (pompiers, croix rouge, protection civile,...) Le label « Ma commune a du cœur »
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le taux de survie suite à l'arrêt cardiaque en sensibilisant la population sur la chaîne de survie, et l'accès à l'information des défibrillateurs présents sur le territoire rémois. - Candidater annuellement au label « Ma commune a du cœur » et maintenir et/ou augmenter le label de ♥♥. <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Former les agents de la collectivité à l'utilisation des défibrillateurs 2) Poursuivre l'équipement des espaces de la collectivité de défibrillateurs, et en assurer la maintenance 3) Sensibiliser et informer la population rémoise à la chaîne de survie 4) Permettre l'accès à l'information pour trouver les défibrillateurs <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser des Sessions de formation à destination des agents de la collectivité 2) Recenser les espaces à équiper 3) Organiser des ateliers et des stands sur des événements grand public avec des partenaires associatifs 4) Inscrire le recensement du point d'intérêt « Défibrillateur » sur le plan interactif de la ville accessible sur le site internet, travail avec des opérateurs de géolocalisations pour le partage des données
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de sessions de formation à destination des agents de la collectivité ✓ Fréquence de la maintenance et investissement des sites de la collectivité ✓ Nombre d'événements ayant accueilli ces stands/ateliers <u>Indicateurs d'activité :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'heures de formation des sessions de formation à destination des agents de la collectivité ✓ Nombre de visites de maintenance réalisées et nombre de nouveaux appareils installés sur les sites de la collectivité

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volume horaire de stands ou d'ateliers proposés au grand public <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'agents formés par an ✓ Nombre de défibrillateurs actifs sur l'année ✓ Nombre de personnes sensibilisées à la chaîne de survie et à l'utilisation d'un défibrillateur ✓ Nombre de points d'intérêt sur la cartographie dont ceux destinés au grand public ✓ Nombre de ♥ obtenus dans le label chaque année <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Au réel pour les trois premiers points ✓ Estimation pour le nombre de personnes sensibilisées ou utilisatrices de la cartographie
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Budget Ville de Reims et Grand Reims</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.4
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Mise en œuvre de la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA) à Reims Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Réseaux de santé addictions précarité diabète de Champagne-Ardenne 3 Rue de l'Université 51100 Reims Karine PAINVIN 06 08 64 36 36 karine.addica-carediab@orange.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Médecins généralistes			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> La loi de modernisation du système de Santé introduit le dispositif de « plateformes territoriales d'appui aux professionnels de santé » comme un élément du « service territorial de santé » à mettre en place. La démarche vise à construire une plateforme territoriale d'appui en plusieurs temps. Le premier temps a pour objectif unique de venir en appui des professionnels de premiers recours et en particulier des médecins généralistes. Tout en respectant le cadre de la loi, cette démarche permettra de créer un dispositif construit avec les médecins généralistes au bénéfice de leurs patients, ce qui permettra de s'assurer de leur implication dans la démarche.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Réorientation des services de santé</u> <input checked="" type="checkbox"/> Rapprochement et adaptation et services aux populations <input checked="" type="checkbox"/> Intégration des soins et coordination des équipes <input checked="" type="checkbox"/> Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> <input checked="" type="checkbox"/> Développement et renforcement de partenariats intersectoriels <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Conditions de vie</u> <input checked="" type="checkbox"/> Environnement physique <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux ressources hors service de santé			

	<p><u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale</p> <p><u>Mode de vie</u> ✓ Utilisation des services de santé</p> <p><u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Globalité ✓ Réactivité ✓ Continuité ✓ Efficacité et sécurité</p> <p><u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations</p>
PARTENAIRES DE L'ACTION	<p>Médecins généralistes</p> <p>Les organisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - représentatives >URPS - sanitaires > CHU, EPSMM, Polyclinique, Centre de soins, HAD... - médico-sociales > ANPAA, CAST, EHPAD... sociales > CSD, CCAS, UDAF, services sociales MSA/RSI/CPAM... - de coordination > MAIA, CLIC, réseaux de santé
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Organiser des fonctions d'appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour la prise en charge des patients relevant de parcours de santé complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes 2) Améliorer la lisibilité et l'accès aux fonctions d'appui <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Informer, conseiller et orienter les professionnels, les patients et leur entourage vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire 2) Soutenir l'organisation des parcours de santé complexes pour favoriser le maintien à domicile
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et qualité des participants aux réunions de présentation du dispositif ✓ Mise en place d'un Système d'Information partagé

	<p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et qualité des conventions de partenariat signées ✓ Nombre et qualité des outils de coordination créés <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Délai entre la saisie de la PTA et le retour au droit commun par situation complexe ✓ Nombre de Projets Personnalisés de Santé (PPS) créés <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Logiciel d'analyses de données
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>ARS</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.5
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Articulation ville hôpital Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Service MAIA DU PAYS REMOIS - ORRPA 4 rue Marteau 51100 Reims Marc THOMAS 03 26 88 41 24 – 06 11 69 71 88 mthomas.maiareims@orrpa.com			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Tous les professionnels de premier recours à domicile et de l'hospitalisation favorisant le maintien des personnes de plus de 60 ans en situation complexe à domicile. Les professionnels libéraux, les SSR et l'ensemble des services intervenants à domicile (SSIAD, SAAD, CLIC, Département de la Marne, Mandataires judiciaires...)			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Formation et accompagnement à l'utilisation du système d'information ORNICARE (plateforme sécurisée de coordination et d'échange d'informations médicales, destinée aux professionnels de santé de Champagne-Ardenne) avec le soutien du réseau de santé REGECAP</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Formation ✓ Appui à l'organisation de la communauté</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations ✓ Intégration des soins et coordination des équipes ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>			

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Globalité ✓ Réactivité ✓ Continuité ✓ Efficacité et sécurité <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	Réseau REGECAP, E-SANTE
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Créer les conditions d'une meilleure complémentarité entre les intervenants ambulatoires et les acteurs hospitaliers. <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Garantir la continuité de la prise en charge du patient à l'hôpital comme en ville 2) Œuvrer à l'utilisation d'un système d'information partagé entre les établissements de santé et les intervenants ambulatoires <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Former les intervenants ambulatoires à l'outil ORNICAR 2) Sensibiliser les acteurs hospitaliers à la pertinence de la démarche
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Nombre et qualité des intervenants ambulatoires sensibilisés à la démarche ✓ Nombre et qualité des démarches de sensibilisation auprès du CHU <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de sessions de formations organisées ✓ Qualité des représentants hospitaliers informés de la démarche <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Qualité et nombre d'intervenants ambulatoires formés ✓ Existence d'un groupe de travail « parcours coordonné » <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Tableau de bord - Extraction de statistiques E-santé
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	ARS , budget de la MAIA

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.6
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p style="text-align: center;">Espace Santé Jeunes</p> Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p style="text-align: center;">Mission Locale pour la Jeunesse de Reims 34 rue de Trianon 51100 Reims Christine BEGUINOT 03 26 40 10 26 missionlocale@miloreims.com</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Population rémoise : jeunes de 16 à 26 ans du bassin rémois en insertion professionnelle et sociale soient 40% environ des publics suivis par la Mission Locale			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> L'Espace Santé de la Mission Locale est situé au siège de la Mission Locale proche de la Gare de Reims. Ce lieu d'écoute est ouvert sur l'ensemble de la semaine du lundi au vendredi. Les jeunes demandeurs d'emploi non scolarisés de 16 à 25 ans y sont reçus avec ou sans rendez-vous.</p> <p>Cet espace est doté d'un cabinet médical, d'une douche, d'un espace convivial de rencontre et d'un fonds documentaire santé. Il est animé par des conseillers santé spécialisés sur les questions d'addictions, de sexualité, de contraception et sur l'accueil des publics jeunes précaires.</p> <p>Par ailleurs des partenaires, professionnels de santé, sont accueillis au sein de l'Espace Santé lors de permanences hebdomadaires à bimensuelles (CPAM, CIDFF, Centre Artaud, psychologue du Conseil Régional, médecin vacataire,..) afin de faciliter la mise en place des premières étapes des prises en charge santé pour les publics jeunes les moins autonomes.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> <input checked="" type="checkbox"/> Information sur la santé <input checked="" type="checkbox"/> Education à la santé</p> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> <input checked="" type="checkbox"/> Accès privilégié aux services <input checked="" type="checkbox"/> Mise en place de nouveaux services</p>			

	<p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations ✓ Renforcement de l'offre de prévention ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration sociale <p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <p><u>Système de soins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accessibilité ✓ Globalité <p><u>Contexte économique et politique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation aux besoins des populations ✓ Prise en compte des déterminants de santé dans les politiques
PARTENAIRES DE L'ACTION	<p>CPAM, Centre Artaud, Organismes de formation du Plan Régional de formation (Guillaumet, AEFTI, St Michel, AJR, E2C, AFEC, GRETA, CMPS, Psychologue Région, Partenaires Addictions (CMPS, CAST, ANPAA, CHU, ADICCA), Ville de Reims (Conseil local autour de la souffrance psychique), Point Ecoute Jeunes, Maison de la nutrition, Service social du CHU, centre de planification, planning familial, MDPH, SDP, Service du Vêtement, CCAS, CROIX ROUGE, CIDFF</p>
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Favoriser l'accès aux soins et à des actions de prévention pour les jeunes rémois de 16 à moins de 26 ans, non scolarisés et en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle.</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accueillir des publics jeunes présentant des difficultés de santé et/ou d'accès à une couverture médicosociale 2) Orienter les jeunes vers des professionnels de santé 3) Conduire des actions d'éducation à la santé et de prévention <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Effectuer le premier repérage des difficultés de santé exprimées par les jeunes en parcours d'insertion

	<p>2) Accompagner les prises en charge des jeunes suivis par un professionnel de santé</p> <p>3) Mettre en place des entretiens de conseils personnalisés ou des groupes de paroles en éducation pour la santé</p>
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Typologie des publics jeunes reçus et des prises en charge</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre de jeunes accueillis à l'Espace Santé</p> <p>✓ Nombre de couvertures médico-sociales vérifiées</p> <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <p>✓ Nombre de parcours de santé engagés et suivis</p> <p>✓ Nb de jeunes ayant bénéficié d'une action de prévention</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Remplissage de la base de données IMILO</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	<p>Coût global : 177 500 €</p> <p>ARS : 20 000€</p> <p>Conseil Régional - convention santé-visites médicales : 21 500€</p> <p>DIRECCTE - Ville de Reims au titre du Budget de fonctionnement : 96 000€</p> <p>Mission Locale : 40 000€</p>

PARTENAIRES DE L'ACTION	CeGIDD de la Marne, CPEF, SIAM, EPSMM de Chalons-en-Champagne, Structures d'accueil d'urgence de jour et nuit, CIDFF, CSAPA CAARUD, AIDES... ARS, Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité, Ville de Reims, MILDECA
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Orienter vers une structure de prise en charge (sociale, de dépistage et/ou de soins ou de sortie de la prostitution) les personnes se livrant à la prostitution sur le territoire de Reims.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etre en contact avec les personnes se prostituant afin de les orienter et/ou les accompagner vers les structures (médicales, sociales, administratives, psycho, de sortie de la prostitution...) 2) Réduire l'incidence et la prévalence du VIH, des hépatites et des IST 3) Favoriser l'accès aux soins (contraception, gynécologie...) <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Etre présent hebdomadairement au sein d'un camping-car équipé pour recevoir du public 2) Distribuer du matériel de réduction des risques 3) Réaliser des TROD VIH et VHC et des séances de dépistage avec les partenaires 4) Orienter vers les structures adaptées aux besoins des personnes
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Nombre de conventions de partenariats renouvelées</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre de jours de présence sur le territoire rémois</p> <p>✓ Nombre de brochures/matériels de réduction des risques distribués par personne rencontrée</p> <p>✓ Nombre de TROD VIH et VHC réalisés</p> <p>✓ Nombre d'actions réalisées en collaboration avec des partenaires</p> <p>✓ Nombre de personnes rencontrées</p> <p><u>Indicateur de résultats</u> :</p> <p>✓ Pourcentage de personnes orientées vers des structures d'aval</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Bilan qualitatif et quantitatif</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Ville de Reims : 1 900€ /an ARS : 20 000€ /an MILDECA : 5 800€ /an

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Continuité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Conseil Départemental, Associations de maraudes, 115, service communal d'hygiène et de santé, CPAM (service prévention), l'Ordre des Médecins, l'ARS, ADDICA, MSA, médecins généralistes
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Améliorer la santé des publics en grande précarité <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Faciliter l'accès aux soins des publics très défavorisés 2) Protéger les publics des risques spécifiques liés à la vie dans la rue (canicule/grand froid, addiction, hygiène et alimentation dégradée) <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Accompagner les personnes vers les praticiens et/ou lieux ressources 2) Mobiliser autour de la prise en charge de ces personnes 3) Informer sur les risques 4) Constituer un groupe de travail sur la création d'un dispositif d'hygiène mobile
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Nombre de partenaires mobilisés ✓ Nombre de personnes dont la couverture santé a été mise à jour <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de bilans de santé réalisés ✓ Nombre de consultations effectuées ✓ Nombre de médecins sensibilisés aux besoins spécifiques du public <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Pourcentage de refus de consultations ✓ Mise en place d'une complémentarité d'intervention entre les services et associations (matin, journée, soir, nuit...) ✓ Nombre d'intervention des services d'urgence en lien avec les altérations physiques durant les périodes de canicules ou de grand froid. <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> Recueil de satisfaction auprès des partenaires et publics cibles
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget fonctionnement CCAS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 2.9
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p align="center">Connaissance des lieux de récupération des seringues usagées ou Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)</p> <p align="center">Action existante dans le CLS 1</p>			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p align="center">Communauté Urbaine du Grand Reims 3 rue Arthur Décès 51100 Reims Christelle BILLION 03 26 77 83 55 Christelle.billion@grandreims.fr</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	-Professionnels du domaine (pharmacies, centre de soins infirmiers...) -Population rémoise in fine			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Améliorer la connaissance des lieux de récupération des seringues usagées (ou DASRI) pour les patients en auto-traitement en communiquant par le biais d'outils spécifiques adaptés aux publics. Ce dispositif vient en complément du dispositif DASTRI. Le dispositif DASTRI ne prend en charge qu'un certain nombre de pathologies bien définies. Le dispositif DASRI complète donc pour les autres pathologies.</p> <p>A noter que le travail effectué sur la Ville de Reims, l'est aussi sur les communes de Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Saint Brice Courcelles et Tinquieux.</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Appui à l'organisation de la communauté</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité			

	✓ Efficacité et sécurité
PARTENAIRES DE L'ACTION	CAARUD, ARS, Ville de Reims, DASTRI, CYCLAMED, associations
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Améliorer la connaissance des points de collecte DASRI</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Continuer l'utilisation des documents existants 2) Créer de nouveaux outils suite à une enquête en 2016/2017 sur les besoins 3) Diffuser l'information par le biais de différents canaux de communication <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre à jour le dépliant « Aiguilles et seringues usagées des patients en auto-traitement (PAT) » 2) Créer des outils adaptés pour communiquer auprès des usagers et des pharmacies (flyers, autocollants spécifiques, maillage des points de collecte DASTRI...) en partenariat avec DASTRI et CYCLAMED 3) Communiquer via d'autres supports (journal communautaire, Reims Attractive...
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Nombre de partenaires relais de l'information</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre et type d'outils créés suite à l'enquête</p> <p>✓ Nombre de communication effectuées via d'autres supports</p> <p><u>Indicateur de résultats</u> :</p> <p>✓ Tonnage des déchets DASRI collectés</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Tableau de bord DASRI</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Prise en charge du coût des outils de communication par le service communication de la collectivité. Partenariat envisageable avec les 2 éco-organismes DASTRI et CYCLAMED.

AXE STRATÉGIQUE 3

MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS

DE LA SANTÉ MENTALE



Depuis près de 10 ans, la Ville de Reims s'implique fortement dans les questions de santé mentale, et notamment dans la coordination de ses acteurs, dans le but de favoriser l'intégration des personnes malades psychiques dans la cité.

Dénommé localement Conseil Local autour de la Souffrance Psychique (CLSP) mis en place dès 2009, ce dispositif a été conforté depuis par l'inscription des Conseils Locaux de Santé Mentale (appellation nationale) dans la loi de modernisation du système de santé de 2015, puis par la loi du 26 janvier 2016 qui leur a donné un véritable statut juridique.

La consolidation du travail multi-partenarial et multi-vectoriel autour de ces situations n'a cessé de produire de l'émulation et l'attachement des acteurs à ces modes de résolution en fait un des points forts du CLS 1ère génération, qui perdurera lors du CLS 2ème génération.

Avec des groupes thématiques personnes âgées, jeunes, santé mentale et logement ou encore les commissions des cas complexes, ce CLSP se veut transversal, avec la personne malade psychique au centre de son parcours de soin et de vie.

De cette concertation locale est née en février 2014, le Point Ecoute Jeunes (PEJ), maillon manquant du domaine psychiatrique et pédopsychiatrique sur le territoire. Sa fréquentation depuis sa création, prouve l'adéquation de l'offre de réponses aux besoins, tant au niveau du public lui-même (jeunes de 11 à 25 ans), que des professionnels, de santé comme du social, de l'éducation ... Les parents y ont leur part, régulièrement, invités à des actions portées par le PEJ.

La santé mentale des jeunes est un point d'attention tout particulier, la ville étant composée de près de 28% (INSEE, 2014) de 15-29 ans. Le « Baromètre Santé Jeunes », réalisé en 2010, présente plusieurs indicateurs de mal-être chez les Champardennais de 15 à 25 ans :

- 22,2% ont subi une période d'au moins deux semaines consécutives de tristesse, déprime et perte d'espoir. Cet état survient plus fréquemment chez les jeunes champardennais en 2010 qu'en 2005.
- 4,1% des jeunes champardennais ont pensé au suicide dans l'année précédente et 4,8% ont déjà fait une tentative de suicide au cours de leur vie.
- Plus d'un jeune sur deux a déjà eu une consommation excessive d'alcool dans l'année. La moitié des jeunes buvant de l'alcool a déjà été ivre au cours de sa vie. Ils sont plus nombreux en 2010 qu'en 2005 à avoir connu l'ivresse et être ivre fréquemment. Les garçons sont plus excessifs que les filles dans leur pratique avec l'alcool.

Avec plus de 150 jeunes rencontrés dans l'année, majoritairement des filles (62%), d'une moyenne d'âge d'environ 17 ans et scolarisés à 77%, le PEJ a commencé à tisser un maillage partenarial intéressant, qu'il est nécessaire d'accentuer, notamment pour toucher d'autres publics qui ne viennent pas d'eux-mêmes dans ce type de lieu.

Cette structure neutre d'accueil et d'écoute pour les jeunes a révélé sur ses trois premières années d'activité un bilan très encourageant, avec une activité croissante, mettant en évidence l'intérêt du dispositif. Prévenir le mal-être et les situations qui en découlent telles que le décrochage scolaire, les ruptures familiales et sociales, mais également le suicide, s'affiche comme leitmotiv du PEJ.

La prévention du suicide, à l'échelle nationale comme locale, doit être soutenue et constitue un élément important dans le travail autour de la santé mentale.

Avec 102 décès par suicide dans la Marne en 2012 (Observatoire national du suicide, 2ème rapport), le département se situe au-delà de la moyenne nationale (15,1 pour 100 000 habitants) et de l'anté-région Champagne-Ardenne (17,3 pour 100 000). Selon les chiffres du CepiDc-Inserm, en France, sur près de 10 400 suicides survenus en 2010, 28% ont concerné des personnes âgées de 65 ans et plus. Dans ce sens, environ 80 personnes depuis 2014 ont bénéficié de la formation au repérage de la crise suicidaire des personnes âgées à destination des professionnels. Face à l'intérêt porté par les participants, le CLS 2ème génération se questionnera sur la possibilité d'intégrer d'autres publics, tels que les jeunes par exemple. La nécessité de ces formations aux professionnels du social a été souligné par l'évaluation du « Programme national d'actions contre le suicide 2011-2014 » de mars 2016 : « il est nécessaire de former au repérage des troubles qui constituent des facteurs de risque du suicide, notamment la dépression, en associant le repérage à une organisation du soin adaptée ».

Comment vouloir améliorer le bien-être des Rémois sans aborder les déterminants de santé et les facteurs de protection de la maladie mentale ? Pour ce, les compétences psychosociales, dès le plus jeune âge, sont un outil formidable.

Les compétences psychosociales ont été définies en 1993, par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ». Depuis de nombreuses années, l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) travaille sur cette thématique dans tout le département, mais également à Reims, à travers diverses actions ou interventions. C'est également le cas de l'association Part'ages 51 qui travaille, depuis de nombreuses années, à développer les compétences psychosociales des enfants et adolescents surtout, dans les établissements scolaires, les maisons de quartier, ainsi que les centres de formation et d'apprentissage.

« Les amis de mon jardin » est un programme de santé communautaire qui permet d'impliquer activement les acteurs de l'éducation et de la santé, dans la mise en place d'actions de santé auprès de jeunes enfants. Il privilégie la place des parents, des habitants relais et des professionnels de proximité. A Reims, en 2016, 41 professionnels se sont activement investis dans le programme, 15 actions ont été accompagnées. Elles ont impliqué directement 133 parents et 422 enfants des quartiers Chatillons, Croix Rouge, Chalet et Orgeval.

Un facteur de protection chez la personne âgée est essentiel : la lutte contre l'isolement.

Lorsque l'on sait que 33,3% des 55-79 ans sur Reims vivent seuls et que ce chiffre monte à 49,8% pour les plus de 80 ans, l'isolement est un domaine à investir dans les années à venir.

Le retour à domicile après une hospitalisation est un moment charnière où la personne âgée, affaiblie par son problème de santé, peut se renfermer sur elle, en n'osant plus sortir, affronter les difficultés de l'extérieur. Il est donc important de prendre en compte ce moment, en mobilisant les efforts sur la réadaptation à domicile et la réappropriation du logement et de ses alentours. Depuis quelques années, à Reims, l'association Domisiel mène une action visant à faire pratiquer l'activité physique à ces personnes fragiles, avec des séances à domicile, puis des séances hors domicile au bout d'une quinzaine de séances. 35 personnes âgées des quartiers Trois Piliers, Europe et La Neuville-Orgeval ont déjà bénéficié de cette action.

Outre les actions inscrites au CLS, de nombreuses structures s'affairent quotidiennement à améliorer la qualité de vie des personnes en souffrance psychique. Tel est le cas du Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement (CPCT) qui est un lieu d'accueil proposant des suivis psychothérapeutiques à toute personne, quels que soient son âge et sa condition sociale. En 2016, cet établissement a reçu près de 50 personnes ayant effectué près de 12 séances en moyenne.

80% des patients venaient de Reims avec une répartition par âge comme suit : 18 personnes de moins de 20 ans, 21 entre 20 et 49 ans et 10 de plus de 50 ans. Les problématiques abordées sont très variées : phobie scolaire, violences familiales, déprime, lien social... A ce titre, cette action aurait vocation à être réintroduite dans le CLS.

AXE 3 : Mise en réseau des acteurs de la santé mentale

N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
3.1	CLSP	Ville de Reims - SCHS	Acteurs de la santé mentale	Coordination des acteurs de la santé mentale	Ville de Reims
3.2	PEJ	Ville de Reims - SCHS	Jeunes de 12 à 25 ans	Espace recevant public jeune en consultation psychologique	Ville de Reims ARS en ETP
3.3	Formation repérage crise suicidaire	IREPS	Professionnels	Formation des professionnels au repérage de la crise suicidaire	ARS Ville de Reims CARSAT
3.4	Activité physique à domicile des personnes âgées	Domisiel	Personnes âgées en solitude/retour d'hospitalisation	Lutter contre le repli sur soi des personnes âgées en travaillant sur leur mobilité	Ville de Reims CARSAT
3.5	« Les amis de mon jardin » compétences psychosociales et estime de soi	Partages 51	Enfants scolarisés	Jeu de société autour des compétences psychosociales et l'estime de soi	ARS Ville de Reims MILDECA

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 3.1
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Conseil Local autour de la Souffrance Psychique (CLSP) (Dispositif : Conseil Local de Santé Mentale) Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Service Communal d'Hygiène et de Santé 33 bis rue Laurent Déramez 51100 Reims Dr Dominique LAMBERT 03 26 35 68 76 dominique.lambert@reims.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Structures associatives Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Le Conseil Local autour de la Souffrance Psychique (CLSP) mis en place en 2009 par la ville de Reims est un espace de concertation et de coordination entre les acteurs concernés par cette problématique, ainsi que d'échanges et de réflexion pour l'élaboration de projets interdisciplinaires. Il est organisé à ce jour de la façon suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un comité de pilotage - Une réunion publique annuelle - Une animation et une coordination de groupes de travail dans les domaines de la santé mentale pour les publics et/ou les thématiques suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Souffrance psychique Personnes âgées, en particulier la prévention de la solitude (cf fiche action 3.4) • Santé Mentale et logement • Souffrance psychique des jeunes (cf fiche action 3.2) • Commission de résolution des situations complexes • Participation à l'organisation des journées nationales pour la prévention du suicide (cf fiche action 3.3) • Participation à l'organisation des semaines d'information sur la santé mentale <p>Suite à l'instruction du 30 septembre 2016 « relative à la consolidation et à la généralisation des conseils locaux de santé mentale en particulier dans le cadre des contrats de ville », une réflexion sera à mener pour</p>			

	<p>d'une part, continuer les objectifs et actions tels que souhaités par les partenaires, et d'autre part, consolider le CLSP selon les recommandations de cette instruction.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé ✓ Formation <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Formation <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès privilégié aux services <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Conditions de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Environnement physique ✓ Accès aux ressources hors service de santé <p><u>Système de soins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réactivité <p><u>Contexte économique et politique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	EPSMM, CHU, UNAFAM, Département 51, MDPH, CLIC, PEJ, DSDEN, Conseils de quartier, ORRPA, MAIA, Bailleurs sociaux, CPCT, le regard du miroir, REGECAP, SIEL BLEU ...
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Conforter la plateforme de concertation et de coordination dans le domaine de la santé mentale dénommée « Conseil local autour de la souffrance psychique » autour d'une démarche commune et privilégier le travail en réseau pour la réalisation d'actions.</p>

	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Faire fonctionner les instances de gouvernance du CLSP (comité de pilotage et assemblée plénière) 2) Favoriser l'accès aux soins, l'insertion sociale et l'autonomie des usagers 3) Réaliser des actions de promotion de la santé mentale <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Ré-organiser les instances de gouvernance du CLSP actuel après analyse de leur mode de fonctionnement en lien avec l'instruction du 30 novembre 2016 et le souhait des partenaires 2) Coordonner et animer les groupes thématiques actuels² (Santé mentale et logement, Commissions de résolution de situations complexes) et ceux qui seraient décidés par les comités de pilotage 3) Participer aux actions de promotion de la santé mentale (journées nationales de prévention du suicide, semaines d'information de la santé mentale ...)
<p>SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT</p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Composition du comité de pilotage et de l'assemblée plénière ✓ Nombre de réunions par groupe de travail ✓ Participation à la réalisation des actions de promotion de la santé mentale <p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions des instances et thème abordés ✓ Nombre de cas présentés aux commissions de résolution des situations complexes <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et type de représentants (associatifs, institutionnels, usagers...) présents aux instances du CLSP ✓ Logement : taux de demandes de logement attribués ✓ Situations complexes : taux de situations présentées abouties ✓ Nombre et type de représentants (associatifs, institutionnels, usagers...) présents aux actions de promotion de la santé mentale (Prévention du suicide, semaine d'information sur la santé mentale) <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord de suivi - Compte rendu des diverses réunions
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Ville de Reims Ressources humaines des partenaires. Ressources matérielles des partenaires</p>

²En dehors des groupes faisant l'objet de fiches actions spécifiques (Souffrance psychique des jeunes, prévention solitude, prévention du suicide).

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité ✓ Globalité ✓ Réactivité ✓ Continuité ✓ Efficacité et sécurité
PARTENAIRES DE L'ACTION	EPSM Marne, CHU de Reims ANPAA 51, CAST EPE (Fil santé jeunes) ARS Et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs locaux
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Contribuer à la prise en compte de la souffrance psychique et à la prévention des conduites à risque des jeunes de 11 à 25 ans. <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Prendre en charge à court terme les jeunes en souffrance et faciliter l'accès aux soins 2) Soutenir les parents de jeunes en difficulté 3) Faciliter le travail en réseau et fédérer les professionnels qui exercent auprès du public jeune 4) Faciliter le repérage des jeunes en difficulté et prévenir les conduites à risque <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Accueillir, écouter les jeunes, évaluer leur situation, soutenir, dénouer les situations de crise et orienter si nécessaire vers un lieu de prise en charge adapté 2) Apaiser les craintes et les angoisses parentales et orienter si nécessaire vers une aide socio-éducative ou psychologique 3) Réunir les professionnels autour de temps forts (REP Jeunes) et être un appui pour eux face aux difficultés rencontrées chez les jeunes qu'ils accompagnent 4) Développer des actions collectives à destination des jeunes, de leurs parents et des professionnels.
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de jeunes, parents et professionnels accueillis ✓ Nombre d'entretiens réalisés ✓ Nombre d'actions collectives menées ✓ Typologie du public reçu

	<p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de jeunes orientés ✓ Nombre de situations résolues <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord / suivi statistique de l'activité
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Ville de Reims : 0.5 ETP de psychologue + remboursement au CHU de 0.5 ETP d'infirmier</p> <p>ARS : mise à disposition d'un psychologue par l'EPSMM à raison de 0.5 ETP</p> <p>ANPAA : mise à disposition d'un éducateur spécialisé à raison de deux demi-journées par mois</p> <p>CAST : mise à disposition d'un assistant de service social à raison d'1 heure par semaine</p> <p>Médecin psychiatre bénévole à raison d'une demi-journée par semaine</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 3.3
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L’ACTION	Formation au repérage de la crise suicidaire Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L’ACTION COORDONNEES DU REFERENT	IREPS Champagne-Ardenne Complexe Gérard Philippe - 19 Av. du Général Sarrail Bâtiment A – 1er étage 51000 Châlons-en-Champagne Méta FADIGA, chargée de projets 03 26 64 68 75 cp51.ireps.ca@gmail.com			
DUREE DE L’ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020		
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels travaillant en lien avec le public cible amené à changer d’une année sur l’autre selon les besoins			
DESCRIPTION DE L’ACTION	<p><u>Description succincte de l’action :</u> Mise en place d’une première partie de formation spécifique au « Repérage de la crise suicidaire » puis organisation d’une journée d’échange autour des pratiques professionnelles. Cette formation s’adresse à des professionnels et/ou bénévoles en lien avec le public cible. En 2018, les personnes âgées ont été choisies, mais d’autres publics pourront être ciblés en fonction des besoins sur le territoire. Ces besoins seront évalués avec les partenaires lors de réunions de coordination.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Formation</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L’ACTION	<p><u>Mode de vie</u> ✓ Utilisation des services de santé</p> <p><u>Système de soins</u> ✓ Globalité</p>			

	✓ Continuité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Deux psychologues (Mme Cuervo et Madame Lombard) Ville de Reims, REGECAP
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> Prévenir les conduites suicidaires sur le territoire rémois en améliorant le repérage et l'orientation des personnes en situation de souffrance psychique. <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Former les professionnels des structures rémoises recevant ou en charge d'aider à domicile des personnes sur les thématiques de souffrance psychique et crise suicidaire 2) Améliorer la prévention, l'accueil, le repérage et l'orientation des personnes en souffrance psychique <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser une formation de 2 jours au « Repérage de la crise suicidaire » à destination de 18 professionnels rémois en contact avec le public ciblé chaque année 2) Diffuser aux stagiaires formés un dossier documentaire récent sur la thématique comprenant au moins 4 supports d'information (brochures, plaquettes de présentation de structures, nouvelles parutions, ...)
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Calendrier prévu / réalisé ✓ Nombre de plaquettes de la formation diffusées ✓ Nombre et typologies de réunions de coordination effectuées <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de jours de formations réalisées ✓ Nombre et profil des participants <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Satisfaction des résultats ✓ Ressenti des participants dans leur capacité au repérage avant et après formation <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaire de satisfaction
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 4 140€ ARS : 1 140 € Ville de Reims : 1 500€ Autres : 1 500€

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION			N° 3.4	
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 3	<input type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p align="center">Activité physique adaptée au domicile des personnes âgées isolées ou en retour d'hospitalisation</p> <p>Action existante dans le CLS 1</p>			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p align="center">Domisiel 42, rue de la Krutenau 67000 Strasbourg Jennifer MAUBACQ - Responsable Départementale Marne 06 50 33 04 70 jennifer.maubacq@sielbleu.org</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans		
	Début : 2018	Fin : 2020		
TERRITOIRE VISE	<p>Quartiers Prioritaires Politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Croix-rouge -Epinettes Maladrerie Chemin des bouchers -Wilson Châtillons-Maison Blanche 			
PUBLIC VISE	12 personnes âgées de plus de 65 ans (GIR 5-6) en voie de fragilisation et/ou à risque de chutes ou en retour d'hospitalisation			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> L'action consiste en un programme de 15 séances d'activité physique (à domicile puis aux alentours proches) en sus de la séance initiale à domicile. Par an, en bénéficieront 12 personnes âgées de +de 65 ans (GIR 5-6) en voie de fragilisation et/ou à risque de chute ou en retour d'hospitalisation.</p> <p>Les séances permettront aux participants d'être plus à l'aise dans leurs mouvements (dans un but de maintien à domicile) et d'augmenter les sorties (dans un but de socialisation).</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Education à la santé</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale</p> <p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé</p>			

PARTENAIRES DE L'ACTION	Maisons de quartier, ARADOPA, ORRPA, SSIAD ARFO, Maison de santé, CLIC, MAIA, REGECAP ...
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> Rompre l'isolement des personnes âgées par le biais de l'activité physique adaptée <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Se déplacer plus aisément dans son domicile et son quartier 2) Se socialiser en reprenant une vie active et un loisir en dehors du domicile <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Travailler articulairement et musculairement 2) Redonner envie aux personnes de reprendre une vie sociale
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de structures ayant orienté des participants <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de séances par personne ✓ Nombre de bénéficiaires du programme <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de personnes ayant amélioré leurs tests physiques ✓ Nombre de personnes s'orientant vers une activité extérieure à l'issu du programme <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests de condition physique initiaux et finaux – questionnaire de satisfaction
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget global : 11 170€ CARSAT : 5 600€ Ville de Reims : 2 500€ Autres partenaires : 3 070€

	<p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Formation</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Conditions socio-économiques</u> ✓ Niveau d'éducation</p> <p><u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale ✓ Empowerment de la communauté</p> <p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé</p> <p><u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations</p>
PARTENAIRES DE L'ACTION	Education Nationale ; Maisons de quartiers
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Prévenir les souffrances psychiques des enfants par une démarche globale et positive d'éducation pour la santé et à la citoyenneté</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer des actions de prévention primaire, visant le renforcement des facteurs de protection par le développement des compétences psychosociales. 2) Rendre les professionnels non spécialistes acteurs de la démarche préventive globale <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser annuellement une formation à la démarche de prévention par le développement des compétences psychosociales pour les professionnels engagés dans le projet et pour les professionnels et partenaires nouvellement impliqués.

	<p>2) Accompagner chaque année la mise en œuvre de l'approche globale par les acteurs formés dans au moins 2 nouvelles actions menées par 2 maisons de quartier différentes.</p>
<p>SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT</p>	<p><u>Indicateurs de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du calendrier ✓ Mesure de la disponibilité, de l'affectation et du niveau de consommation des moyens humains, matériels, financiers <p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de réunions d'information ✓ Nombre de formations ✓ Nombre d'accompagnements ✓ Nombre de réunions d'échanges de pratiques <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de professionnels formés/impliqués dans la mise en œuvre d'actions ✓ Nombre d'enfants impliqués ✓ Nombre de parents impliqués ✓ Nombre de maisons de quartiers impliquées dans la mise en œuvre d'actions d'éducation pour la santé ✓ Nombre d'actions menées par les professionnels formés ✓ Nombre de créations et de mises à jour de supports pédagogiques réalisés ✓ Qualité des supports audiovisuels réalisés ✓ Niveau de qualité de la formation (questionnaire de satisfaction) ✓ Niveau de qualité de l'accompagnement (questionnaire de satisfaction) <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaires de satisfaction – formations, réunions d'info et d'échanges - tableau de bord des rencontres et interventions - rencontres bilan sur chaque site
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Coût global annuel : 12 000€ ARS : 8 000 € Ville de Reims : 1 000€ MILDECA, REAAP</p>

AXE STRATÉGIQUE 4
PROMOTION, PRÉVENTION ET ÉDUCATION
POUR LA SANTÉ



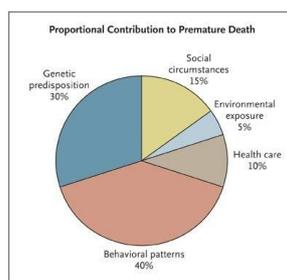
Les signataires et partenaires du Contrat Local de Santé de Reims, dans les échanges qu'ils ont eu au cours du CLS 1, puis dans le cadre des groupes de travail, comité technique et comité de pilotage du CLS 2, ont conscience que la promotion de la santé, telle qu'elle est entendue par l'équipe projet, mise sur des individus capables d'agir sur leurs styles de vie afin d'améliorer leur santé.

Le concept d'*empowerment* sous-tend un rôle actif des populations dans les processus d'action publique au niveau local. Il est à insuffler notamment auprès des minorités silencieuses et en particulier dans les quartiers « en difficulté ». Le développement du pouvoir d'agir propose de répondre à ce contexte, en incitant l'utilisateur à se prendre en charge. Cette approche nécessite un changement fondamental de posture de la part des professionnels qui doivent renoncer au présupposé d'expertise et prendre en compte des connaissances expérientielles des personnes et des groupes. Chacun étant en capacité de tirer des leçons de ses expériences de vie, les plus démunis ne sont pas que des personnes à qui enseigner, elles sont aussi des sources de savoir. Il ne s'agit donc plus de faire émerger un besoin et de définir un plan d'action pour y répondre en s'appuyant sur le savoir-faire d'un intervenant, mais d'associer celui que l'on veut aider.

La mise en œuvre du Contrat Local de Santé de première génération a conforté la vision commune des partenaires menant des politiques de santé sur le territoire de la Ville de Reims qui est d'agir au plus près des populations, au plus près de leurs lieux de vie et avec elles.

Ces lieux de vie, déjà identifiés dans le CLS 1, sont les lieux de mise en œuvre des fiches actions de l'axe 4 du CLS 2. Il s'agit du domicile, des Maisons de Quartiers, des lieux d'écoute de musique, des lieux de pratiques sportives, du milieu de l'insertion professionnelle et du milieu scolaire.

40% des facteurs contribuant à la mortalité avant 65 ans étant les comportements individuels à risques comme le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, une alimentation mal équilibrée et le manque d'exercice physique, des actions de prévention ont été orientées dans ce sens dans ce 4ème axe du CLS.



Steven Schroeder, « We Can Do Better - Improving the Health of the American People », The New England Journal of Medicine, n° 357, 20 septembre 2007, pp. 1221-1228

Agir au plus près des populations, dans leurs lieux de vie

Associations laïques à but non lucratif, les **Centres de Soins Infirmiers** (CSI) de Reims se sont regroupés à l'occasion du CLS 2 pour porter la fiche action 4. 1 « Recensement des besoins de prévention dans les différents secteurs des centres de soins infirmiers. »

En effet, l'évaluation du CLS 1 avait pointé l'existence de personnes à domicile souvent isolées ne pouvant pas bénéficier des actions de prévention collectives mises en place dans les maisons de quartier par exemple.

De la même façon que pour les Centres de Soins Infirmiers, les **Maisons de Quartiers** proposent à l'occasion du CLS 2 une mise en œuvre collective de la fiche actions 4.2. Depuis de nombreuses années, les Maisons de quartier, premiers lieux d'information et d'orientation sur des thématiques de tout ordre relaient à leurs usagers et animent avec leurs bénévoles des ateliers. L'objectif est donc d'établir une stratégie d'information et d'émulation pour inciter et prendre conscience des gestes santé.

Les professionnels de l'**accueil de jour ASSOR** répondent aux besoins et aux attentes des personnes sur un plan : humanitaire, accompagnement social, médiations éducatives (sports multiples, jardin, musique, santé, maître et son chien, cuisine).

Depuis de nombreuses années, le foyer ASSOR développe des ateliers de prévention en direction des publics en grande précarité. Déjà partenaire du CLS 1, le foyer ASSOR a reconduit dans le CLS 2, la fiche action 4.6 « Accès à la santé et ateliers de prévention des personnes en situation de précarité », dont l'objectif est de faire prendre conscience de l'importance de prendre soin de sa santé pour reprendre sa vie en main.

Les populations fréquentant les **structures sociales d'insertion ou de réinsertion** pourront également bénéficier du programme « Atelier santé précarité » porté par le réseau IREPS et qui fait l'objet de la fiche action 4.7. Les thèmes abordés, liés à la santé, varient en fonction des demandes, préoccupations des participants et de leurs référents.

"Prendre de bonnes habitudes alimentaires dans le cadre scolaire" voilà l'un des objectifs que s'est fixé le programme national pour l'alimentation (PNA). Le dispositif "Plaisir à la cantine" en est l'un des moyens. Cette charte engage ainsi les **établissements scolaires** à respecter neuf points-clés, faisant ainsi de la restauration scolaire un véritable enjeu éducatif tant dans ses aspects alimentaires, économiques, réglementaires et de santé publique, que celui de la formation au goût des adolescents et du plaisir à manger. »

Le CLS 2 au sein de la FA 4.16 sera le cadre de la mise en œuvre de ce programme dans deux lycées de Reims.

La FA 4.18 « Sportez votre santé », déjà présente dans le CLS 1 est reconduite dans le CLS 2.

Avec l'appui du Réseau Sport Santé Bien-Etre de Champagne Ardenne, de professionnels de santé, d'éducateurs médico sportifs et de **clubs sportifs rémois** engagés dans le dispositif, les personnes qui participent au Parcours Sport Santé bénéficient de créneaux sportifs dédiés et accompagnés par des animateurs formés.

La pratique d'une activité physique régulière a des bienfaits sur la santé qui sont aujourd'hui reconnus ; cette pratique peut par exemple éviter la survenue de complications et de rechute des maladies.

Agir sur les comportements individuels

En 2012, dans l'enquête Réunica – Ipsos – JNA « Le **capital auditif des jeunes** est-il en danger ? », 56 % des jeunes interrogés jugeaient que le volume sonore était excessif lors des soirées en discothèque et 40% lors des concerts. Dans cette même enquête, 52% des jeunes disent avoir ressenti (fréquemment ou de temps en temps) de la fatigue ou de la lassitude, 42% des maux de tête, 29% ont ressenti des acouphènes (dont 7% fréquemment et 22% de temps en temps, suite à exposition sonore.)

Dans le cadre du CLS 2, Polca (Pôle Musiques Actuelles Champagne Ardenne) va mettre en œuvre la fiche action 4.3 « Prévention des risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique musicale.

Près de 80 à 90 000 nouveaux **cas de cancer de la peau** sont diagnostiqués chaque année. L'Inca, l'Institut national du cancer, et le syndicat de dermatologues notent la progression croissante en France du nombre de cancers de la peau : 1 600 personnes en meurent chaque année.

Le Comité de la Marne Ligue contre le Cancer va mettre en œuvre la fiche action 4.8 « Prévention solaire » afin d'informer sur les bonnes habitudes à prendre pour se protéger du soleil dès le plus jeune âge, afin d'éviter la survenue ultérieure de cancers de la peau.

Le Comité de la Marne Ligue contre le Cancer continue également son action « Octobre rose – promotion du dépistage organisé du **cancer du sein** » (FA 4.9). Il s'agira de rendre actrices de leur santé, les femmes participant aux ateliers des maisons de quartier, en leur proposant la réalisation d'objets roses.

Le **cancer du col de l'utérus** régresse depuis 20 ans, mais n'a pas disparu. Pour la seule année 2011, 2 800 nouveaux cas ont été détectés en France métropolitaine et 1 000 décès lui ont été imputés.

Il est donc important de renforcer la pratique du dépistage, qui consiste en un geste simple et efficace : le frottis.

La vaccination permet de se protéger contre les principaux virus HPV (papillomavirus humain) responsables du cancer du col de l'utérus qui sont à l'origine de 70 % des cancers invasifs du col. Cette vaccination préventive est recommandée depuis avril 2013 aux jeunes filles âgées de 11 à 14 ans mais également, en rattrapage, jusqu'à l'âge de 19 ans révolus. Elle comprend 3 injections réparties sur 6 mois. Cependant, un dépistage régulier par frottis à partir de 25 ans reste indispensable car cette vaccination ne protège pas contre tous les types de HPV.

La CPAM 51 souhaite s'associer aux acteurs de proximité en organisant des journées d'information (FA 4.10).

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en **produits sanguins** sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Et ce chiffre a tendance à augmenter... En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.

Partant de ces constats, l'Etablissement Français du Sang propose dans la FA 4.11 de mettre en place des sessions d'information sur le don du sang au sein des lieux d'accueil des publics du territoire de Reims (Maisons de quartiers, établissements scolaires).

#MoisSansTabac réunit de nombreux acteurs publics, privés, nationaux, régionaux et locaux qui s'impliquent sur le terrain. Dans le cadre de la FA 4.12, il sera question de développer des actions grand public et de proximité visant à inciter le plus grand nombre de fumeurs dans un arrêt du **tabac**.

La Fédération Française d'Athlétisme développe un sport olympique mais elle est aussi un acteur essentiel dans le domaine de l'éducation par le sport, de la cohésion sociale et de la **santé par le sport**.

Depuis 2006, la FFA propose l'Athlé Santé Loisir, une offre de pratiques destinée aux personnes qui recherchent le plaisir, le bien-être et l'amélioration de leur santé à travers le sport. Cette offre comprend la marche nordique, la remise en forme, la condition physique et l'accompagnement running

A Reims, l'EFSRA relaie ces initiatives dans le cadre des Journées de la Forme (FA 4.17) dont l'objectif général est de développer la prise de conscience de l'importance d'une activité physique et sensibiliser aux risques de la sédentarité.

Agir sur les inégalités d'accès à la santé et à la prévention

La barrière de la langue, associée aux migrations des populations, et le recours à des interprètes pour y remédier existent depuis toujours. Historiquement, les populations allophones avaient recours à un interprète issu de la famille, du voisinage ou de l'entourage immédiat.

Aujourd'hui, l'isolement des personnes oblige à valoriser les actions qui intègrent de **l'interprétariat en santé** pour réduire les inégalités et c'est ainsi qu'est reconduite dans le CLS 2, la fiche action 4.4 « Accompagnement des personnes étrangères vers les dispositifs de santé » portée par Femmes Relais 51.

Dans le même ordre d'idée, les infirmières travaillant au sein de la Maison de Santé Pluri-professionnelle du quartier d'Orgeval vont mettre en place la fiche action 4.5 « Promotion de la santé pour les personnes du groupe d'alphabétisation du quartier Orgeval ».

Agir sur les inégalités d'accès à la santé et à la prévention, c'est aussi pouvoir démultiplier les professionnels-relais qui pourront agir sur l'ensemble du territoire. Ainsi le CLS 2 dispose de 3 fiches actions portées respectivement par le réseau ANPAA, le réseau IREPS et la Maison de la Nutrition.

La **formation** est un service de l'A.N.P.A.A. 51 qui s'inscrit dans sa démarche de prévention. Elle a pour finalités :

- de faire évoluer les représentations à l'égard des conduites addictives,
- d'impulser et faciliter le changement de comportement à l'égard des addictions,
- d'étendre l'intervention à la prévention des conduites addictives (dépendances),
- d'améliorer la démarche de soins et d'accompagnement aux personnes en difficulté.

La FA 4.13 Formation-action « Jeunes et addictions » a pour objectif de permettre aux professionnels intervenant auprès des jeunes, de développer et animer un projet de prévention des conduites addictives auprès de leurs publics.

Le réseau IREPS de Champagne Ardenne travaille dans une approche transversale de la prévention et de la promotion de la santé. Il privilégie les synergies entre les différentes ressources locales et s'associe avec des acteurs du champ médico-social.

L'offre de formation de l'IREPS permet aux acteurs de santé, professionnels ou bénévoles d'interroger leurs pratiques afin de les adapter à de nouveaux publics ou de nouveaux besoins. Dans le cadre de la FA 4.14, l'IREPS va proposer aux professionnels des quartiers prioritaires de la ville, des formations co-construites destinées à améliorer les compétences et connaissances afin qu'ils puissent soutenir leurs publics dans le maintien et/ou l'amélioration de leur santé.

Les bonnes habitudes alimentaires nécessitent un apprentissage dès l'enfance. C'est pourquoi, depuis 2010, un programme d'éducation au goût est proposé dans les écoles élémentaires afin de **développer les compétences psychosociales** des enfants et de diminuer leur néophobie alimentaire.

Sur le territoire de Reims, la Maison de la Nutrition dans la FA 4.15 va former les professionnels souhaitant mettre en place des séances d'éducation pour la santé sur la thématique nutrition auprès d'enfants.

Après la formation, chaque professionnel formé reçoit une mallette pédagogique qui contient :

- un livret « Programme de formation sur les classes du goût » : ce guide contient des Fiches d'activités de 8 séances,
- Séance n° 1 : les 5 sens dans la dégustation
- Séance n° 2 : la ronde des saveurs dans le goût
- Séance n° 3 : l'olfaction et la mémoire des odeurs
- Séance n° 4 : la vue
- Séance n° 5 : le toucher et l'ouïe
- Séance n° 6 : le goût au sens large
- Séance n° 7 : le patrimoine alimentaire – les produits du terroir
- Séance n° 8 : l'étiquetage, les signes d'identification de la qualité et de l'origine.
- En conclusion : le « Repas gastronomique des Français », patrimoine de l'humanité
- un kit olfactif contenant 6 flocons odorants, 1 lot touches olfactifs et 1 livret explicatif
- un kit tactile contenant 1 jeu de 7 sacs tactiles de couleur noir

AXE 4 : Promotion, prévention et éducation pour la santé					
N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
4.1 Nouvelle FA	Recensement besoins prévention	ULCSI	Patients centres de soins infirmiers	Recensement des besoins de prévention des patients des centres de soins puis mise en place d'actions	ULCSI – Ville de Reims
4.2 Nouvelle FA	Projet santé des maisons de quartier	AMQR	Public maisons de quartier	Créer et mettre en place le projet santé des maisons de quartier en développant des actions communes	AMQR
4.3	Prévention des risques auditifs	POLCA	Jeunes, professionnels de la musique	Formation, sensibilisation à l'écoute de musique amplifiée	ARS Ville de Reims Région Département
4.4	Accompagnement des étrangers vers les dispositifs de santé	Femmes Relai	Personnes étrangères	Forum santé	ARS
4.5	Promotion santé à Orgeval	Association Santé Orgeval	Personnes du groupe d'alphabétisation d'Orgeval	Ateliers santé	ARS
4.6	Accès à la santé du public ASSOR	ASSOR	Public ASSOR	Ateliers santé	ARS CCAS de Reims MILDECA
4.7	Programme « Ateliers Santé Précarité »	IREPS	Personnes relevant d'une structure d'insertion	Ateliers santé	ARS
4.8 Nouvelle FA	Prévention solaire	Ligue Contre le Cancer	Enfants/familles	Jeu avec les conseils de prévention solaire dans les maisons de quartier	Ville de Reims
4.9	Octobre Rose – dépistage cancer sein	Ligue Contre le Cancer	Femmes et public ACIP	Intervention/création d'objets dans les maisons de quartier	Ville de Reims ARS

N° FA	Titre	Porteur	Public	Description	Financement
4.10 Nouvelle FA	Juin Vert – dépistage cancer col utérus	CPAM	Femmes	Sensibilisation au dépistage du cancer du col utérin	CPAM
4.11 Nouvelle FA	Promotion don du sang	EFS Grand-Est	Tout public	Sensibilisation au don de sang	EFS
4.12 Nouvelle FA	Moi(s) sans tabac	En attente d'un porteur désigné	Fumeurs	Campagne pour arrêter de fumer	ARS FNPEIS
4.13	Formation « jeunes et addictions »	ANPAA	Professionnels en lien avec les adolescents	Formation des professionnels mettant en place des actions auprès des jeunes	ARS
4.14	Formation acteurs relai en éducation pour la santé	IREPS	Professionnels du quartier	Formation des professionnels mettant en place des actions auprès du public au sein d'un même quartier	ARS
4.15 Nouvelle FA	Formation « Les classes du goût »	MDN	Professionnels en lien avec les enfants	Formation sur l'animation de séance sur l'alimentation	DRAAF
4.16 Nouvelle FA	Plaisir à la cantine	DRAAF	Etablissements scolaires et périscolaires	Accompagnement des établissements dans la ré-organisation des cantines (offre alimentaire, convivialité, durée des repas...)	DRAAF Département Région
4.17	Journées de la forme	EFSRA	Tout public	Journée de découverte d'activité physique et des créneaux sport santé	Département ARS CNDS
4.18	Sportez votre santé	Ville de Reims – Dir Sports	Personnes avec pathologie chronique	Programme d'activité physique adaptée pour les patients avec pathologie en reprise d'activité physique	Ville de Reims RSSBE – ARS Département CNDS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.1
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p>Recensement des besoins de prévention dans les différents secteurs des centres de soins infirmiers</p> <p>Action existante dans le CLS 1</p>			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p>Union locale des centres de soins de Reims (ULCSI) 53 rue de Louvois 51100 Reims Guillaume PENNAFORTE 03 26 06 09 46 unionlocale.csireims@gmail.com</p>			
DUREE DE L'ACTION	<p><input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans</p> <p>Début : 2018 Fin : 2020</p>			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Patients des centres de soins infirmiers			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> L'action vise à dresser sur le premier semestre de chaque année, une évaluation des besoins de prévention constatés par les infirmières sur chacun des 7 secteurs de Reims.</p> <p>Il s'agit de connaître pour trois tranches d'âges retenues (moins de 30 ans/ 30-60 ans/plus de 60 ans) les besoins identifiés lors des soins réalisés. Outre une approche basée sur les besoins prioritaires, il s'agira de fournir un commentaire autant que possible afin d'expliquer ou nuancer si besoin les résultats.</p> <p>Sur le deuxième semestre les centres de soins réaliseront des actions de préventions permettant de répondre à une partie de ces besoins.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration des soins et coordination des équipes ✓ Renforcement de l'offre de prévention <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration des connaissances 			

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les Centres de soins infirmiers et divers intervenants en fonction des besoins
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Apporter une réponse adaptée aux besoins de prévention des patients des centres des soins infirmiers par le biais d'une enquête préalable <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Recenser les besoins de prévention des patients 2) Proposer des actions de prévention adéquates <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Réaliser une enquête des besoins en prévention constatés par les infirmières des centres 2) Etablir un rapport annuel sur la description des patients et leurs besoins 3) Mettre en place des actions de prévention
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Réalisation d'un tableau de suivi du recueil des résultats <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de réunions de synthèse ✓ Nombre d'actions mises en place en lien avec le recensement des besoins <u>Indicateur de résultats :</u> ✓ Présence d'un rapport de présentation des résultats <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Grilles de suivi – tableau de synthèse des actions réalisées
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget de l'ULCSI Budget de prévention des centres de soins

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.2
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	La santé dans les maisons de quartier Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Association des Maisons de Quartier de Reims 18, rue Guillaume Apollinaire 51100 REIMS Rachid RAMALI – Martine BAILLY 03 26 35 32 50 association@maisondequartier-reims.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels et bénévoles des maisons de quartier Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> La 1^{ère} année sera consacrée à faire un état des lieux de l'existant dans les différentes MQ, mettre en place d'un groupe de travail avec un référent par structure (groupe projet santé), participer aux différentes manifestations prévention (octobre rose, mois sans tabac, prévention solaire, ...), enrichir et formaliser le réseau de partenaires au niveau de la ville, poursuivre les actions existantes sur les différents territoires et prévoir si besoin des formations. Les années suivantes serviront à définir une stratégie commune d'organisation des projets santé, avec mutualisation des moyens et optimisation des partenariats.</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Appui à l'organisation de la communauté</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations (faciliter l'accès aux droits) ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>			

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Accès aux ressources hors service de santé (<i>logement, emploi, services sociaux et éducatif, alimentation, loisir ...</i>) <u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale ✓ Empowerment de la communauté (participation des habitants, organisation de la communauté) <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, tabac, addictions, alimentation, exercice physique, autres</i>) ✓ Utilisation des services de santé (<i>recours au soin et à la prévention</i>)
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les Centres des soins, Croix Rouge Française, la ligue contre le cancer, CPAM, CMPS, Maison de la santé Orgeval, Clubs sportifs, établissements scolaires, ANPAA, ...
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Etablir une stratégie de santé <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Faciliter l'accès à l'information 2) Favoriser et soutenir les actions de prévention sur nos territoires d'intervention 3) Relayer les besoins et demandes des habitants <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Créer un espace dédié à la santé dans chaque maison de quartier 2) Poursuivre la mise en place des actions sur chaque territoire 3) Collecter les besoins de santé au travers des accueils quotidiens et des temps d'échanges et de transmissions avec les partenaires santé
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Mise en place du groupe projet santé dernier trimestre 2017 ✓ Finalisation de l'état des lieux <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Mobilisation de l'Association des MQ pour Octobre Rose ✓ Nombre de réunions du groupe projet <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nature et qualité des actions mises en œuvre ✓ Nombre de participants sur les actions ✓ Nombre et nature des partenariats noués ✓ Formalisation du projet santé

	<u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Questionnaires auprès des MQ - Réunions partenariales - Evaluation dynamique auprès des participants après chaque action
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	AMQR

	<u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention <u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Conditions de travail <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé
PARTENAIRES DE L'ACTION	Accustica - CCSTI de Champagne-Ardenne ; Maisons de quartier de Reims ; La Cartonnerie, Conservatoire de Reims, Audioprothésistes locaux, Service ORL du CHU, Divers établissements scolaires...
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Sensibiliser des professionnels du secteur, des jeunes et du grand public à la problématique des risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de musique amplifiée. <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Animer un centre de ressources sur les risques auditifs 2) Diffuser le spectacle pédagogique Peace & Lobe 3) Apporter des connaissances sur la thématique 4) Former des enseignants, des éducateurs et des professionnels du secteur <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Prêter 5 outils pédagogiques par an 2) Organiser 3 séances « Peace & Lobe » par an 3) Intervenir 3 fois pour des ateliers, expositions, stands... 4) Organiser 2 formations par an
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre de nouveaux partenaires <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de prêts d'outils pédagogiques ✓ Nombre de séances de concerts pédagogiques effectuées ✓ Nombre d'interventions pour des stands, ateliers ou expositions ✓ Nombre de formations effectuées <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nombre de personnes sensibilisées ✓ Nombre de matériels distribués ou prêtés sur les stands (bouchons d'oreilles, casques enfant)

	<u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Questionnaire de satisfaction – bilan quantitatif
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 22 500€ dont 12 500€ de contributions volontaires ARS : 4 000€ Ville de Reims : 3 000€ Région : 1 400€ Département : 1 500€ MAIF : 100€

	<u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	ANPAA, Maison de la nutrition, association Best, Ville de Reims, CPAM, CMPS, Centre de soins Billard
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Favoriser l'accès aux dispositifs de santé pour les populations étrangères <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser le dialogue entre professionnels et usagers d'origines étrangères 2) Faire connaître les différents dispositifs s'offrant au public 3) Impliquer les habitants pour leur santé via le théâtre forum <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place un interprétariat et un décodage culturel pour favoriser le dialogue 2) Informer les usagers par la présence de professionnels via des stands d'information 3) Mettre en place une séance de théâtre forum
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre de structures partenaires de l'action <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre d'habitants présents sur les ateliers théâtre forum ✓ Nombre de personnes reçues à l'espace forum <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nombre de personnes orientées vers les structures de soins ou professionnels de santé ✓ Nombre de personnes inscrites à un bilan de santé suite à l'intervention <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Fiche de satisfaction destinée au public présent, aux habitants participant aux ateliers théâtre et aux professionnels présents
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 2 800€ ARS : 2 800 €

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.5
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p align="center">Promotion de la santé pour les personnes du groupe d'alphabétisation du quartier Orgeval</p> <p>Action existante dans le CLS 1</p>			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p align="center">Association Santé Orgeval 14 rue Maréchal Gallieni 51100 Reims Laurence GUYON 03 26 87 02 84 soinsorgeval@orange.fr</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Quartier prioritaire Politique de la Ville : - Orgeval			
PUBLIC VISE	Groupe d'alphabétisation de la Maison de Quartier Orgeval avec Mme Brion : programme de formation pour l'insertion et la lutte contre l'analphabétisation/illettrisme. Le groupe est constamment renouvelé au mois de septembre avec de nouveaux inscrits.			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action</u> :</p> 8 ateliers santé de 2h réalisés par 2 infirmières du centre de soins Orgeval, puis des 13 séances d'activité physique avec un coach sportif de l'EFSRA (stade Georges Hebert d'Orgeval) <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé <p><u>Réorientation des services de santé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcement de l'offre de prévention 			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Conditions de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès aux ressources hors service de santé <p><u>Environnement social</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration sociale <p><u>Mode de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé 			
PARTENAIRES DE L'ACTION	EFSRA, Maison de Quartier Orgeval, Association AIDES			

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Promouvoir l'accès à la santé, à la prévention et aux activités physiques pour les personnes issues de l'immigration, inscrites dans un processus d'intégration par le biais de l'alphabétisation, sur le quartier Orgeval.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Connaître son corps, pour en connaître ses dysfonctionnements 2) Acquérir une hygiène de vie dans le but de prévenir certaines maladies, en pratiquant une activité physique <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place 8 ateliers Santé 2) Mettre en place 7 ateliers d'activité physique
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus</u> :</p> <p>✓ Nombre de partenaires intervenant dans les ateliers santé</p> <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <p>✓ Nombre d'ateliers santé réalisés</p> <p>✓ Nombre d'ateliers activité physique réalisés</p> <p><u>Indicateur de résultats</u> :</p> <p>✓ Nombre moyen de personnes par atelier</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <p>✓ Quizz – tests sportifs</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	<p>Budget global : 3 200 €</p> <p>ARS : 2 450€</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2^{ème} GENERATION				N° 4.6
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p align="center">Accès à la santé et ateliers de prévention des personnes en situation de précarité de l'ASSOR</p> <p>Action existante dans le CLS 1</p>			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p align="center">ASSOR 77 boulevard Robespierre 51100 Reims Monique DOUTÉ 03 26 87 41 99 asso.reims@free.fr</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Le public accueilli à l'ASSOR : personnes en grande précarité, en grande exclusion			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action</u> :</p> <p>Nous proposons chaque jour de la semaine des ateliers de remobilisation qui se rapportent à la santé en générale, à la pratique de plusieurs sports. Ces temps vont également permettre à la personne de se préoccuper de son hygiène, d'engager éventuellement des soins et de réduire les souffrances liées à leur condition de vie.</p> <p>Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe éducative sensibilise et accompagne ces personnes vers la prévention, le dépistage et l'information avec l'aide et le soutien des partenaires de santé de la ville de Reims. En parallèle, afin de favoriser un maximum la pratique d'activités physiques et sportives, les éducateurs sportifs de l'ASSOR sollicitent les personnes dans le but de les sortir de leur quotidien destructeur et de pouvoir ainsi concrétiser un avenir plus prometteur même si celui-ci est néanmoins difficile à atteindre.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé <p><u>Développement stratégique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances 			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Conditions de vie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accès aux ressources hors service de santé 			

	<u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	AIDES, CAARUD/ANPAA, CeGIDD, Centre infirmier des Trois Piliers, CLAT 51, Direction des sports de la Ville de Reims, Psychiatre indépendant, Service buccodentaire de l'hôpital Sébastopol, Service Communal d'Hygiène et de Santé, Sport pour tous
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Faire prendre conscience de l'importance de prendre soin de sa santé pour reprendre sa vie en main <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Apporter les connaissances adaptées aux besoins de santé des personnes accueillies 2) Donner au public une habitude de pratique d'activité physique <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Mettre en place des ateliers sur l'accès aux soins, la réduction des risques ainsi que la prévention et la promotion de la santé 2) Faire pratiquer au quotidien une activité physique
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre de nouveaux partenaires <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de séances sportives réalisées ✓ Nombre de séances sur l'accès aux soins réalisées ✓ Nombre de personnes différentes ayant suivi les séances <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nombre de personnes ayant amélioré leurs capacités physiques ✓ Amélioration de leurs comportements au quotidien <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Questionnaire de satisfaction – Tableau de bord de suivi
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 76 150 € ARS : 20 000€ CCAS de Reims : 3 000€ MILDECA : 11 780€ Acisé, Fondation Abbé Pierre

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.7
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Programme « Atelier Santé Précarité » Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	IREPS Champagne-Ardenne Complexe Gérard Philippe - 19 Av. du Général Sarrail Bâtiment A – 1er étage 51000 Châlons-en-Champagne Méta FADIGA, chargée de projets 03 26 64 68 75 cp51.ireps.ca@gmail.com			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Personnes en situation de précarité fréquentant une structure sociale			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Mise en place de 2 « ateliers santé » au sein de structures sociales de Reims accueillants des personnes en situation de précarité. Chaque atelier est composé de 6 séances d'éducation pour la santé de 1h30 à 2h.</p> <p>Les thèmes abordés, liés à la santé, varient en fonction des demandes, des besoins, préoccupations des participants et de leurs référents. Les thèmes récurrents sont l'hygiène de vie (alimentation, stress, sommeil, rythmes biologiques...), les addictions, la vie affective et sexuelle, l'accès aux soins et le bilan de santé. Cette action s'inclue dans un programme régional.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé</p> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> ✓ Accès privilégié aux services</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale ✓ Empowerment de la communauté</p> <p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé</p>			

	✓ Utilisation des services de santé
PARTENAIRES DE L'ACTION	CADA de la Croix Rouge et Maison de Quartier Croix Rouge et toute autre association ou structure en lien avec une thématique spécifique que les bénéficiaires souhaitent aborder dans les ateliers santé (en 2018).
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> Prévenir les problèmes de santé des personnes en situation de réinsertion sociale et professionnelle en développant les connaissances et les compétences liées à la santé et l'accès aux soins. <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer les connaissances et compétences en matière de santé des bénéficiaires de l'action. 2) Renforcer le rôle de relais-santé des professionnels référents des structures afin de les outiller en matière de ressources et de lieux relais en santé. <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place 2 ateliers sur la santé auprès des personnes en situation de précarité et/ou en insertion professionnelle 2) Proposer une journée d'échanges de pratiques aux personnels référents des structures
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de temps d'échange mis en place sur le programme régional ✓ Perspectives envisagées <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'ateliers mis en place/nombre d'ateliers prévus ✓ Nombre de professionnels présents aux échanges de pratiques ✓ Nombre de participants <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Satisfaction des participants aux ateliers ✓ Satisfaction des professionnels ✓ Pourcentage de personnes déclarant avoir acquis des connaissances ✓ Pourcentage de personnes qui veulent entreprendre des démarches pour leur santé <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaire de satisfaction auprès des participants aux ateliers - Réunion de bilan avec les partenaires - Fiches séances
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	CPOM ARS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.8
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L’ACTION	Prévention solaire Nouvelle Action du CLS 2 Action déjà existante hors CLS			
PORTEUR DE L’ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Comité de la Marne Ligue Contre le Cancer 31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims Brigitte LAVOLÉ 03 26 79 82 92 cd51@ligue-cancer.net			
DUREE DE L’ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	-Quartiers Prioritaires Politique de la ville (QPV): -Châlet Solférino Paul Petit -Croix-rouge -Orgeval -Wilson Châtillons-Maison Blanche -Quartiers hors QPV : les Sources, Clairmarais			
PUBLIC VISE	Public enfants et adultes fréquentant les groupes des maisons de quartier (exemples : centres aérés, fêtes de quartier, consultations PMI, groupes de préparation de séjour)			
DESCRIPTION DE L’ACTION	<p>Description succincte de l’action :</p> <p>Il s’agit d’informer sur les bonnes habitudes à prendre pour se protéger du soleil dès le plus jeune âge, afin d’éviter la survenue ultérieure de cancers de la peau.</p> <p>Nous proposons des séances d’information et des animations ludiques (jeu de l’oie éducatif) à l’attention des enfants et des familles participant à différents groupes des maisons de quartier.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l’offre de prévention</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L’ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé			
PARTENAIRES DE L’ACTION	Les différentes maisons de quartier de Reims			

Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Promouvoir la prévention solaire <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Informer les familles des risques liés à l'exposition au soleil 2) Informer sur les moyens de protection <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Animer des jeux pour les enfants reprenant les bons réflexes de protection 2) Echanger avec les parents en proposant un quizz et en remettant un guide « 10 conseils pour profiter en toute sécurité du soleil » 3) Remettre des t-shirts anti UV aux enfants participant aux groupes de préparation de séjour et ceux rencontrés lors des consultations de PMI
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> Nombre de maisons de quartier partenaires <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre d'interventions dans les maisons de quartier <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Nombre de personnes sensibilisées <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Tableau de suivi et bilans des interventions
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 1 500€ Comité Marne Ligue Contre le Cancer : 1 000€ Ville de Reims : 500€

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.9
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	<p align="center">Campagne de dépistage Octobre Rose</p> Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	<p align="center">Comité de la Marne Ligue Contre le Cancer 31 Esplanade Fléchambault 51100 Reims Brigitte LAVOLÉ 03 26 79 82 92 Cd51@ligue-cancer.net</p>			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	<ul style="list-style-type: none"> -Quartiers Prioritaires Politique de la ville (QPV): <ul style="list-style-type: none"> -Châlet Solférino Paul Petit -Croix-rouge -Epinettes Maladrerie Chemin des bouchers -Europe -Orgeval - Wilson Châtillons-Maison Blanche -Quartiers hors QPV : les Sources, Trois Piliers, Val de Murigny/Turenne, Arènes du Sud et Clairmarais 			
PUBLIC VISE	Femmes fréquentant les groupes des maisons de quartier et public ACIP			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Il s'agit d'informer sur le dépistage organisé du cancer du sein et de rendre actrices de la campagne les femmes participant aux ateliers des maisons de quartier, en leur proposant de réaliser des objets roses en vue d'une exposition de leurs travaux fin octobre en centre-ville de Reims, moment au cours duquel il leur est également proposé de participer à l'information du grand public.</p> <p>TPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> <input checked="" type="checkbox"/> Information sur la santé</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> <input checked="" type="checkbox"/> Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u> <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé</p>			

	✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Les différentes Maisons de Quartier de Reims, l'ADPS Dépistage 51, la CPAM 51 et les différents centres de soins infirmiers, la Ville de Reims
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Favoriser la participation des femmes, de 50 à 74 ans bénéficiaires du RSA (public ACIP), isolées ou fragiles, au dépistage organisé du cancer du sein. <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Informer sur le dépistage 2) Faire participer les femmes fréquentant les maisons de quartier 3) Valoriser les travaux lors d'une exposition <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Effectuer des séances d'information sur le dépistage organisé 2) Réaliser des créations « roses » 3) Mettre en place une exposition en centre-ville
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre de maisons de quartier mobilisées <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de personnes ayant participé aux différents ateliers ✓ Nombre de personnes sensibilisées lors de l'exposition <u>Indicateur de résultats :</u> ✓ Pourcentage de personnes pour qui le dépistage est important <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Tableau de bord de suivi des activités dans les maisons de quartier Lien avec une personne dans chaque maison de quartier
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget global : 6 000€ Comité Marne Ligue Contre le Cancer : 4 000€ Ville de Reims : 1 000€ ARS : 1 000€

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.10
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Campagne de dépistage Juin Vert Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	CPAM de la Marne 14 rue du Ruisselet 51100 Reims Karine CLEMENT 03 26 61 23 29 karine.clement@cpam-reims.cnamts.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle	<input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans		
	Début : 2018		Fin : 2020	
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Population rémoise féminine de 25 à 65 ans			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Le dépistage par frottis reste indispensable pour toutes les femmes, même vaccinées. Il repose sur un frottis cervico-utérin pratiqué tous les trois ans, de 25 à 65 ans : 40 % des femmes concernées ne font pas de dépistage régulier. Cette proportion est d'autant plus élevée lorsque les femmes sont éloignées du système de santé : celles bénéficiant de la CMUc ou résidant dans des zones dites défavorisées ; les femmes souffrant d'affection longue durée (ALD); les femmes de + de 50 ans ainsi que celles en situation de handicap.</p> <p>A l'occasion de "JUN VERT", l'Assurance Maladie souhaite s'associer aux acteurs de proximité en organisant des journées d'information.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé</p>			

PARTENAIRES DE L'ACTION	Centres de Soins Infirmiers (CSI), sages-femmes libérales, maisons de quartier, associations caritatives, foyers d'hébergement, Ville de Reims
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général :</u> Améliorer la participation des rémoises de 25 à 65 ans au dépistage du cancer du col de l'utérus</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sensibiliser les femmes concernées sur l'importance de bénéficier d'un frottis tous les 3 ans et sur les professionnels réalisant cet examen 2) Renforcer la communication auprès des femmes les plus éloignées du Dépistage du Cancer du Col Utérin (DCCU) 3) Mobiliser les partenaires <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser des journées type « évènementiel » 2) Organiser des séances d'information au plus proche de la population (maisons de quartier, associations...). 3) Relayer la campagne d'information sur le DCCU auprès de partenaires relais et les impliquer dans l'action.
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre de structure de proximité (maisons de quartier...)</p> <p><u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre et lieux des journées évènementielles ✓ Nombre de participants aux journées évènementielles ✓ Nombre de femmes concernées ✓ Nature des structures partenaires engagées dans le DCCU</p> <p><u>Indicateur de résultats :</u> ✓ Taux de participation au DDCU (avant/après) nos actions au DCCU (cartographie - découpage quartier IRIS)</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Participation des femmes (Requêtes) – Cartographies - Satisfaction des partenaires</p>
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget CPAM : 12 000 €

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.11
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Promotion et développement du don du sang Action déjà existante hors CLS			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	E.F.S. Grand Est Site de Reims – 45 rue Cognacq-Jay 51100 Reims Sandrine BOUCHEZ 03 26 49 33 62 sandrine-bouchez@efs.sante.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Description succincte de l'action : Mettre en place des sessions d'information sur le don du sang au sein des lieux d'accueil des publics du territoire de Reims (Maisons de quartier, Maisons de santé, établissements scolaires...).</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u> ✓ Empowerment de la communauté</p> <p><u>Contexte économique et politique</u> ✓ Prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</p>			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Maisons de santé, Maisons de quartier, Ville de Reims, Ecoles, A.D.S.B.			
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON			

OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Contribuer à assurer un approvisionnement fiable en sang sécurisé destiné aux patients qui en dépendent pour leur survie.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Augmenter les dons de sang sur le territoire de l'agglomération 2) Sensibiliser les élèves de CM1 – CM2 en qualité de relais d'information auprès des parents <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Organiser des réunions avec échange et sensibilisation au don 2) Distribuer de la documentation aux élèves
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et qualité des établissements accueillant du public contactés ✓ Nombre et qualité des établissements accueillant du public ayant accueilli une séance d'information <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre et qualité des participants aux séances ✓ Nombre de promesses de dons ✓ Nombre de documents remis <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de nouvelles collectes de sang dans des quartiers encore non exploités ✓ Nombre de nouveaux donneurs <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord de l'action ✓ Fiches séances
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget de l'EFS

	✓ Amélioration des connaissances
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Environnement physique <u>Environnement social</u> ✓ Empowerment de la communauté <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Acteurs impliqués dans la lutte contre le tabac
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs (Le nombre d'objectifs stratégiques et opérationnels indiqué est à titre d'exemple – il peut y en avoir plus ou moins)	<u>Objectif général :</u> Contribuer à réduire le tabagisme des rémois <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Promouvoir Mois sans tabac auprès des fumeurs et professionnels 2) Favoriser l'envie d'arrêter le tabac chez les fumeurs 3) Donner les moyens aux fumeurs d'arrêter et maintenir leur arrêt du tabac 4) Favoriser la coordination des acteurs et actions spécifiques à Mois sans tabac <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Mettre en place une manifestation grand public 2) Mettre en place des actions de proximité dans les maisons de quartier et marché 3) Mettre en place des activités (sportive, relaxation) favorisant l'arrêt et le maintien de l'arrêt du tabac 4) Mettre en place des ateliers d'aide à l'arrêt du tabac de proximité dans les quartiers 5) Mettre en place des consultations individuelles de proximité
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Nombre de réunion de coordination avec les acteurs ✓ Moyens humains mobilisés pour les actions ✓ Matériel utilisé <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de manifestation de réalisée ✓ Nombre de actions de proximité de réalisées

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'ateliers d'aide à l'arrêt du tabac de proposés et de réalisés ✓ Nombre de consultations individuelles de proposés et de réalisés ✓ Nombre de personnes touchés par activité ✓ Nombre de fumeurs déclarant souhaiter arrêter de fumer ✓ Nombre de fumeurs ayant entrepris une démarche d'arrêt <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de satisfaction des partenaires (organisation, activités proposées, partenariat) ✓ Retour des participants aux stands, ateliers, actions de proximité ✓ Taux de participation des partenaires aux réunions, aux actions <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Questionnaire - Compte-rendu - Feuille émargement
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Budget prévisionnel de 10 575€ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 050€ financés par FNPEIS - 4 575€ mis à disposition de personnel - 950€ financés par ARS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2^{ème} GENERATION				N° 4.13
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Formation-action « Jeunes et addictions »			
	Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	ANPAA 51 22 rue Simon 51100 Reims Marlène BOUCAULT 03 26 47 75 57 Marlene.boucault@anpaa.asso.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels intervenant auprès des jeunes (éducation nationale, mission locale, périscolaire...)			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Il sera question de réaliser une formation-action de 2.5 jours par an suivi d'échanges de pratiques et d'accompagnements des professionnels. La formation aura pour objectif de permettre aux participants de développer un projet et animer un projet de prévention des conduites addictives auprès de leurs publics. Pour cela, les contenus de la formation aborderont aussi bien les connaissances de base en addictologie, une réflexion sur la relation produit-jeunes, une initiation aux compétences psychosociales, de la méthodologie de projet. La formation sera complétée par un suivi individualisé ou par structure.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Formation</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services santé</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé			

	<u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations
PARTENAIRES DE L'ACTION	IREPS, Education Nationale, Ville de Reims
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs (Le nombre d'objectifs stratégiques et opérationnels indiqué est à titre d'exemple – il peut y en avoir plus ou moins)	<u>Objectif général :</u> Promouvoir des actions de prévention des conduites addictives <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser la compréhension et connaissance des addictions par les professionnels intervenants auprès des jeunes 2) Outiller les professionnels intervenant auprès des jeunes pour les amener à penser, porter et animer un programme de prévention des conduites addictives <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mettre en place une formation-action « Jeunes et addictions » par an de 2.5 jours auprès des professionnels 2) Mener deux ateliers d'échanges de pratiques collectif par an suite à la formation 3) Mener 8 accompagnements de 2h individualisés ou par structure tous les ans
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Moyens humains mobilisés pendant les formations <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de formation réalisée ✓ Nombre et profil des participants aux formations ✓ Nombre et type de structures représentées aux formations ✓ Nombre d'échanges de pratiques réalisés ✓ Nombre et type d'accompagnements réalisés <u>Indicateurs de résultats :</u> ✓ Taux d'atteinte des objectifs de la formation ✓ Taux de satisfaction de la formation ✓ Nombre de projets créés ✓ Nombre de projets mis en place ✓ Taux de satisfaction quant aux échanges de pratiques ✓ Taux de satisfaction quant aux accompagnements <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Questionnaire - Feuille émargement
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	5 000€ par an financés par l'ARS

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.14
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Formation des acteurs relais en Promotion de la santé Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	IREPS Champagne-Ardenne Complexe Gérard Philippe - 19 Av. du Général Sarrail Bâtiment A – 1er étage 51000 Châlons-en-Champagne Marine PATRICOT – Chargée de projets 03 26 64 68 75 cp51.1.ireps.ca@gmail.com			
DUREE DE L'ACTION	Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input checked="" type="checkbox"/> 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Quartiers Prioritaires Politique de la ville : -Croix-Rouge (2018)			
PUBLIC VISE	Professionnels Structures associatives			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Pendant les trois années du CLS, proposer des formations territorialisées à l'échelle des quartiers prioritaires de la Ville de Reims conjointement avec les autres associations agréées en qualité d'organisme de formation en éducation et promotion de la santé. A la suite d'un recensement des besoins des professionnels de santé, du social et de l'éducation, du quartier, former à une ou plusieurs voix en fonction des thématiques demandées. Le quartier Croix-Rouge sera investi en 2018 et d'autres quartiers prioritaires le seront pour 2019 et 2020.</p> <p>TYOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Formation</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Rapprochement et adaptation et services aux populations ✓ Renforcement de l'offre de prévention ✓ Renforcement des capacités des professionnels et des services de santé</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé			

	<u>Système de soins</u> ✓ Globalité
PARTENAIRES DE L'ACTION	Comité technique : Coordinatrice du CLS, MAISON DE LA NUTRITION, ANPAA Selon les besoins POLCA, RSSBE...et autres
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Améliorer la santé des citoyens rémois, à travers la réorientation des services rémois des quartiers de Reims, vers des approches de promotion de la santé des habitants. <u>Objectifs spécifiques :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Proposer en concertation partenariale, une offre commune de formation/ d'échanges de pratiques aux professionnels de terrain d'un même quartier de Reims répondant aux besoins des publics 2) Améliorer les compétences et connaissances des professionnels de terrain rémois afin qu'ils puissent soutenir leurs publics dans le maintien et/ou l'amélioration de leur santé <u>Objectifs opérationnels :</u> <ol style="list-style-type: none"> 1) Recueillir les besoins de formation des professionnels de terrain des quartiers prioritaires de la politique de la ville 2) Co-construire des formations adaptées aux besoins avec les partenaires 3) Former les professionnels de 6 structures œuvrant sur le terrain des quartiers prioritaires de la politique de la ville
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Nombre et type d'outil de recueil de besoin élaboré/ nombre prévu ✓ Nombre de formations réalisées en direction des acteurs du QPV/ prévu ✓ Nombre d'acteurs ayant bénéficié de la formation/ nombre prévu <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de réunions du comité technique réalisées afin d'élaborer une offre de formation concertée et adaptée <u>Indicateur de résultats :</u> ✓ Bénéfices perçus par les personnes ayant participé aux actions réalisées (sur leurs apprentissages, qualité de l'échange, impacts sur leurs pratiques professionnelles) <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Questionnaire de satisfaction auprès des bénéficiaires des actions - tableau de bord - Réunion de bilan avec le comité technique - Compte rendus
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Budget prévisionnel année 1 : 6689 € ARS : 3 689 € Contrat de Ville : 3000€

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.15
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Les classes du goût Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Maison de la Nutrition 7 place Toulouse Lautrec 51100 Reims Justine PIERRARD 03 26 48 00 00 direction@maison-nutrition.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input checked="" type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Pluriannuelle		Début : septembre 2018 Fin : juin 2019	
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels souhaitant mettre en place des séances d'éducation pour la santé sur la thématique nutrition auprès d'enfants.			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Formation de deux jours consécutifs qui propose une méthodologie pour animer huit séances d'éducation sensorielle afin de développer les compétences psychosociales des enfants et de diminuer leur néophobie alimentaire.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé			
PARTENAIRES DE L'ACTION	Education Nationale			
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI		<input checked="" type="checkbox"/> NON	
OBJECTIFS DE L'ACTION				
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Renforcer chez les enfants de 6-11 ans la capacité à goûter des aliments via l'éducation sensorielle dans une perspective à moyen et long terme d'éducation nutritionnelle.			

	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Former les acteurs de terrain à l'animation de huit séances d'éducation au goût à destination des enfants de 6-11 ans. 2) Accompagner les acteurs quant à la mise en place de ces séances ou d'autres actions d'éducation sensorielle <p><u>Objectifs opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Animer une formation « les classes du goût » d'une journée et demie à destination de 15 professionnels de la Champagne Ardenne durant la période 2017-2018. 2) Proposer à l'issue de la formation un accompagnement méthodologique et des ressources pédagogiques aux participants.
<p>SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT</p>	<p><u>Indicateur de processus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Profession/typologie des participants à la formation <p><u>Indicateurs d'activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de journées de formations ✓ Nombre de participants aux formations <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bénéfices perçus par les participants quant au déroulement et à l'atteinte des objectifs de la formation. ✓ Nombre et nature des projets pédagogiques mis en place dans les structures des personnes formées à plus de 3 mois. <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tableau de bord de suivi - Questionnaires de satisfactions renseignés par chaque stagiaire
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>DRAAF : 1 600€</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.16
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L’ACTION	Plaisir à la cantine Nouvelle Action du CLS 2			
PORTEUR DE L’ACTION COORDONNEES DU REFERENT	DRAAF Grand-Est - Service régional de l'alimentation Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes CS 60440 51037 Châlons-en-Champagne Bruno DESPAGNE 03 26 66 20 93 bruno.despagne@agriculture.gouv.fr			
DUREE DE L’ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Etablissements scolaires collèges et lycées (chefs de restauration, seconds de cuisine, agents des établissements, gestionnaires, parents d’élèves, enseignants, élèves) et périscolaires			
DESCRIPTION DE L’ACTION	<u>Description succincte de l’action :</u> Dispositif complet valorisant le temps du repas au sein des établissements et propose d’accompagner la restauration scolaire grâce à la mise en place d’une formation globale et innovante à l’attention de l’ensemble de ses acteurs. Le projet se finalise par un engagement défini dans une charte. Celle-ci est signée conjointement entre le chef d’établissement concerné, les partenaires financiers et l’Éducation nationale en qualité de soutien au projet « Plaisir à la cantine ».			
	TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE <u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Formation			
	<u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Mobilisation des membres de la communauté pour un engagement envers la santé ✓ Formation ✓ Appui à l’organisation de la communauté			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L’ACTION	<u>Conditions de vie</u> ✓ Environnement physique			

	<u>Environnement social</u> ✓ Empowerment de la communauté <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé
PARTENAIRES DE L'ACTION	Département 51 Région Grand Est
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Rénchanter la cantine en agissant sur l'offre alimentaire, le goût, la convivialité et la durée du repas. <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Mobiliser les acteurs de la restauration scolaire au sein d'un projet commun 2) Acculturer les acteurs de la restauration scolaire pour une amélioration du temps de repas à la cantine <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Présenter la formation « plaisir à la cantine » et les engagements liés à la charte 2) Former les acteurs de la restauration scolaire.
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateur de processus :</u> ✓ Nombre d'établissements scolaires ayant participé à la présentation du dispositif <u>Indicateur d'activité :</u> ✓ Nombre de réunions annuelles <u>Indicateur de résultats :</u> ✓ Nombre d'établissements scolaires ayant signé la charte d'engagement <u>Méthode d'évaluation envisagée :</u> ✓ Tableau de bord de suivi du projet - Questionnaires de satisfactions auprès des participants
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	Coût global : 17 540€ DRAAF : 5 000€ Département : 5 000€ Région : 5 000€

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.17
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	Les Journées de la Forme Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Entente Family Stade de Reims Athlétisme 25, rue Raymond Poincaré BP 21 51873 Reims Cedex 03 Eric BERTHOMIER 03 26 09 22 41 contact@efsra.com			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : 2018 Fin : 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Structures associatives Population rémoise			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Capter un public sédentaire lors d'une manifestation grand public autour de l'activité physique adaptée en valorisant les créneaux sport santé proposés dans les clubs sportifs de la ville.</p> <p>TYPLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels</p>			
DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<p><u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale</p> <p><u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé</p> <p><u>Système de soins</u> ✓ Accessibilité</p>			
PARTENAIRES DE L'ACTION	CHU de Reims (service Pneumologie) ; Institut Jean Godinot ; Les centres de soins de Reims ; Réseau sport santé Bien être de champagne ardenne,			

	Réseau Périnatal, CPAM, Médecins, kiné, sophrologue, diététicien etc., Ville de Reims (service des sports, de la santé, du tri et des déchets) ; FFA ; CDOS ; CROS. etc Partenaires Associatifs : Les associations sportives labélisés sports santé bien être (Vélo club rémois ; EFSRA ; EPMN etc.)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<p><u>Objectif général</u> :</p> <p>Développer la prise de conscience de l'importance d'une activité physique et sensibiliser aux risques de la sédentarité.</p> <p><u>Objectifs spécifiques</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développer une dynamique de prévention santé par la promotion des activités physiques ou sportives. 2) Prendre conscience de son état de forme. <p><u>Objectifs opérationnels</u> :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Découvrir des activités physiques et/ou sportives disposant du label du réseau sport santé bien être de Champagne Ardennes. Mettre en avant les structures proposant des Activités Physiques Régulières, Sécurisantes et Progressives (RASP) 2) Informer sur les bienfaits de l'activité physique et les précautions à adopter pour reprendre une activité physique 3) Evaluer sa forme (test "forme plus sport")
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<p><u>Indicateurs de processus</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'intervenants sur cette manifestation. ✓ Nombre d'évaluations proposés par les différents partenaires. <p><u>Indicateurs d'activité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de test de la forme effectué. ✓ Nombre d'initiations effectuées. ✓ Nombre de tests effectués par les partenaires. <p><u>Indicateurs de résultats</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de tests ✓ Nombre d'initiations ✓ Nombre de quizz <p><u>Méthode d'évaluation envisagée</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests
BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT	<p>Coût global : 10 700€</p> <p>Financement CNDS : 3 200€</p> <p>ARS : 2 500€</p> <p>partenaires : 4 400€</p> <p>Département : 600€</p>

CONTRAT LOCAL DE SANTE DE REIMS – 2 ^{ème} GENERATION				N° 4.18
AXE STRATEGIQUE	<input type="checkbox"/> Axe 1	<input type="checkbox"/> Axe 2	<input type="checkbox"/> Axe 3	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 4
INTITULE DE L'ACTION	A Reims, Sportez votre santé Action existante dans le CLS 1			
PORTEUR DE L'ACTION COORDONNEES DU REFERENT	Ville de Reims – Direction des Sports 2 esplanade Léo Lagrange 51100 Reims Amandine ELARD 03 26 24 50 14 amandine.elard@reims.fr			
DUREE DE L'ACTION	<input type="checkbox"/> Annuelle <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : 3 ans Début : Juillet 2017 Fin : juillet 2020			
TERRITOIRE VISE	Tous les quartiers			
PUBLIC VISE	Professionnels du domaine Structures associatives Population rémoise porteuses de maladie chronique			
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><u>Description succincte de l'action :</u> Proposer un parcours pour une reprise pérenne d'une activité physique adaptée, régulière progressive et sécurisée aux personnes porteuses de pathologies chroniques (obésité, diabète, syndrome métabolique, facteurs de risque cardio-vasculaire, pathologies cardiaques, insuffisance respiratoire) au sein des clubs de la ville de Reims.</p> <p>TYPOLOGIE DES INTERVENTIONS MISES EN PLACE</p> <p><u>Renforcement des capacités individuelles</u> ✓ Information sur la santé ✓ Education à la santé ✓ Formation</p> <p><u>Renforcement des capacités des communautés</u> ✓ Formation</p> <p><u>Amélioration des conditions de vie et de travail</u> ✓ Mise en place de nouveaux services</p> <p><u>Réorientation des services de santé</u> ✓ Renforcement de l'offre de prévention</p> <p><u>Développement stratégique</u> ✓ Développement et renforcement de partenariats intersectoriels ✓ Amélioration des connaissances</p>			

DETERMINANTS DE LA SANTE VISES DANS L'ACTION	<u>Environnement social</u> ✓ Intégration sociale <u>Mode de vie</u> ✓ Acquisition de comportements favorables à la santé ✓ Utilisation des services de santé <u>Contexte économique et politique</u> ✓ Adaptation aux besoins des populations ✓ Prise en compte des déterminants de santé dans les politiques
PARTENAIRES DE L'ACTION	Réseau Sport Santé Bien Etre, Comité Régional Olympique et Sportif, Comité Départemental Olympique et Sportif, Collectif Inter-Associatif sur la Santé, Union Régionale des Professionnels de Santé
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
OBJECTIFS DE L'ACTION	
Description des objectifs	<u>Objectif général :</u> Rendre accessible la reprise d'une activité physique pour les personnes inactives avec une pathologie <u>Objectifs spécifiques :</u> 1) Former des éducateurs sportifs 2) Informer et sensibiliser les professionnels de santé au Sport-Santé 3) Faciliter la mise en place de créneaux Sport-Santé 4) Informer le grand public de l'offre existante sur le territoire 5) Mettre en place un parcours coordonné Sport-Santé <u>Objectifs opérationnels :</u> 1) Proposer 2 formations par an pour les éducateurs sportif 2) Faire des articles, des supports de communication à destination des professionnels de santé de la Ville. 3) Accompagner les structures sportives dans la mise en place de créneaux Sport-Santé via un label et un financement 4) Participer aux différentes manifestations sportives afin de relayer l'offre Sport-Santé 5) Maintenir le parcours Sport-Santé existant sur la ville de Reims
SUIVI, EVALUATION, REAJUSTEMENT	<u>Indicateurs de processus :</u> ✓ Nouveaux partenaires inscrits dans le dispositif ✓ Nombre de créneaux ouverts <u>Indicateurs d'activité :</u> ✓ Nombre de personnes incluses dans chaque créneau ✓ Nombre moyen de personnes par séance sur l'année sur chaque créneau ✓ Nombre de personnes ayant arrêté la pratique au sein de la structure en cours d'année

	<p>✓ Type et nombre de manifestations/événements où l'information a été relayée</p> <p><u>Indicateurs de résultats :</u></p> <p>✓ Nombre de personnes continuant l'activité au sein de la structure</p> <p>✓ Nombre de personnes reçues au sein de la structure ayant déjà bénéficié d'une année dans un créneau Sport-Santé</p> <p><u>Méthode d'évaluation envisagée :</u></p> <p>✓ Evaluation continue et finale - Cahier de bord</p>
<p>BUDGET PREVISIONNEL ANNUEL / LE FINANCEMENT</p>	<p>Coût global : 54 800 €</p> <p>Ville de Reims : 16 000 € (subvention clubs)</p> <p>RSSBE : 9 000 € (bilans médico-sportifs)</p> <p>3 500 € (réunions, coordination, visites)</p> <p>2 000 € (valorisation bénévolat)</p> <p>Conseil départemental : 8000 € (subvention clubs)</p> <p>CNDS : 16 300€ (subvention clubs)</p>